



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente des institutions

Le mercredi 17 avril 2019 — Vol. 45 N° 27

Étude des crédits du ministère du Conseil exécutif (2) : volet
Conseil exécutif

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

2019

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission des institutions

Le mercredi 17 avril 2019 — Vol. 45 N° 27

Table des matières

Conseil exécutif	1
Remarques préliminaires	1
M. François Legault	1
Document déposé	4
M. Pierre Arcand	4
Discussion générale	4
Adoption des crédits	51
Documents déposés	52

Autres intervenants

M. André Bachand, président

M. Pascal Bérubé
Mme Manon Massé
M. Samuel Poulin
M. Donald Martel
Mme Lucie Lecours
Mme Catherine Fournier
M. Mathieu Lévesque
M. Carlos J. Leitão
M. Christopher Skeete
M. Ian Lafrenière
M. Louis Lemieux

* M. Yves Ouellet, ministre du Conseil exécutif

* Témoin interrogé par les membres de la commission

Note de l'éditeur : La commission a aussi siégé en matinée pour l'étude des crédits du ministère de la Justice. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.
Les crédits du volet Jeunesse du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des relations avec les citoyens le 18 avril 2019.

Le mercredi 17 avril 2019 — Vol. 45 N° 27

Étude des crédits du ministère du Conseil exécutif (2) : volet Conseil exécutif

(Quinze heures trois minutes)

Le Président (M. Bachand) : À l'ordre, s'il vous plaît! Bienvenue. Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de Commission des institutions ouverte. Je demande bien sûr à toutes les personnes présentes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques, s'il vous plaît.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude du volet Conseil exécutif des crédits budgétaires du portefeuille Conseil exécutif pour l'exercice financier 2019-2020. Une enveloppe de cinq heures a été allouée pour l'étude de ces crédits.

Avant de débiter, Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, M. le Président. Mme Lachance (Bellechasse) est remplacée par M. Poulin (Beauce-Sud); M. Lamothe (Ungava) est remplacé par M. Skeete (Sainte-Rose); Mme Anglade (Saint-Henri—Sainte-Anne) est remplacée par M. Arcand (Mont-Royal—Outremont); M. Tanguay (LaFontaine) est remplacé par M. Fortin (Pontiac); Mme Weil (Notre-Dame-de-Grâce) est remplacée par Mme Sauvé (Fabre); M. Fontecilla (Laurier-Dorion) est remplacé par Mme Massé (Sainte-Marie—Saint-Jacques); M. LeBel (Rimouski) est remplacé par M. Bérubé (Matane-Matapédia).

Le Président (M. Bachand) : Également, selon l'article 132, j'aurais besoin du consentement pour autoriser deux autres députés, soit le député de Jean-Talon et de Robert-Baldwin, à participer aux travaux de la commission. Consentement? Merci.

Conseil exécutif

Nous allons débiter par les remarques préliminaires puis nous allons procéder à une discussion d'ordre général par blocs d'environ 20 minutes, incluant les questions et réponses. La mise aux voix de ces crédits sera effectuée à la fin du temps qui leur est alloué, ce soir, vers 21 h 30.

Remarques préliminaires

Nous débiterons d'abord avec les remarques préliminaires. M. le premier ministre, bienvenue. Vous disposez de 20 minutes. M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Bonjour, tout le monde. Donc, M. le Président, M. le chef de l'opposition officielle, Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. le chef du troisième groupe d'opposition, Mmes, MM. les députés, d'abord, je veux vous signaler que j'ai deux personnes très importantes auprès de moi. D'abord, M. Yves Ouellet, qui est le secrétaire général, c'est le patron de tous les fonctionnaires, que j'ai choisi l'été dernier au cas où je gagne, donc, hein, c'est ça. Et Martin Koskinen, qui est avec moi depuis le Sommet du Québec et de la jeunesse, au moment où il était président de Force Jeunesse, donc c'est mon directeur de cabinet depuis toujours.

Donc, content d'être ici, content de venir faire le point sur les derniers six mois. Je pense que, quand on regarde nos promesses, nos engagements, on a commencé à livrer la marchandise. On l'a dit puis on l'a répété depuis sept ans, depuis la création de la CAQ puis en particulier pendant la campagne électorale, trois grandes priorités : l'éducation, l'économie, la santé. Donc, on s'est attardé à travailler, à remplir ces engagements. J'ai entendu certains députés de l'opposition dire... en tout cas, nous reprocher de trop remplir nos engagements, de trop tenir parole. Je veux vous dire que, malheureusement, je vais continuer à trop tenir nos engagements.

Évidemment, on avait, durant la campagne électorale, annoncé un grand changement. C'est ce qu'on essaie de mettre en place. Je commence par les trois grandes priorités que je viens de mentionner. L'éducation, bien, vous l'avez vu dans le budget, il y a des sommes importantes, autant du côté du fonctionnement que du côté des infrastructures, ce qu'on appelle le PQI, parce que malheureusement 50 % des écoles au Québec sont en mauvais état. C'est gênant quand... On a un consensus, je pense, dans notre société pour dire que l'éducation, ça devrait être la priorité nationale. Or, de dire qu'il y a 50 % de nos écoles qui ne sont pas en bon état, bien, il y a du travail à faire.

Il y a un dossier aussi qui est très important pour moi, là. J'ai eu la chance d'être ministre de l'Éducation, de travailler sur la réussite des enfants. Pour moi, ce qui me touche le plus, c'est la réussite des enfants qui ont des difficultés d'apprentissage. On le sait, il faut agir tôt. D'ailleurs, c'est au moment où j'étais avec le chef de la troisième opposition au ministère de l'Éducation qu'on avait choisi ces mots. Agir tôt, hein, il s'en souvient sûrement, avec Anne Marcotte et compagnie. On avait aussi Agir autrement, mais, en tout cas, on avait insisté sur Agir tôt.

Bon, évidemment, quand on regarde le budget, on voit qu'il y a une croissance de 5,1 %. J'ai des amis du monde des affaires qui trouvent que c'est beaucoup, mais, pour moi, c'est la priorité. Évidemment que ça couvre beaucoup plus que ce qu'on appelle les coûts de système, là. J'ai vu le Dr Barrette... ici, on peut-u appeler... Non.

Une voix : ...

M. Legault : O.K. Donc, l'ancien ministre de la Santé poser beaucoup de questions sur les coûts de système. Bien, évidemment, en éducation, on couvre les coûts de système. Donc, un des défis qu'on a, c'est d'arrimer aussi le travail des différents ministères. Il y a le ministère de la Famille, il y a le ministère de la Santé puis le ministère de l'Éducation. Évidemment, quand les enfants arrivent à l'école, les enseignants connaissent tous les enfants qui ont des difficultés d'apprentissage. Donc, si on veut donner des services à tous les enfants qui ont des difficultés d'apprentissage, l'idéal, c'est de commencer par les enseignants.

Mais l'école commence seulement à cinq ans. Et je me rappelle, comme parent, d'avoir lu un livre qui s'appelle *Tout se joue avant 6 ans*. C'est très stressant parce qu'on se dit : ça se joue dans les premières années. Les interventions, les services qu'on donne aux enfants, dans les premières années, sont beaucoup plus efficaces que quand c'est donné après l'âge de six ans.

Et je suis vraiment fier, là, de mon coup d'avoir recruté celui qui est député de Marie-Victorin... Chambly. Non, je parle de Lionel Carmant.

Une voix : Taillon.

• (15 h 10) •

M. Legault : Taillon, donc qui est un docteur, un neuropédiatre, un des plus grands spécialistes au monde, je peux vous le dire. J'ai déjà entendu des conversations dans des soirées, où il parlait avec des gens d'autres pays qui le consultaient. C'est vraiment un des grands spécialistes. Dans les dernières années, il a développé un système de dépistage, donc via un certain nombre de questions, on peut faire un premier tri des enfants qui ont des difficultés d'apprentissage. Et, par la suite, bien, ça prend des spécialistes. Ça peut être des médecins, des neuropédiatres, des orthophonistes, des orthopédagogues. Et donc l'important, c'est de dépister le plus tôt possible puis de commencer à donner des services le plus tôt possible.

Évidemment, il y a beaucoup de travail qui se fait actuellement dans les CPE, dans les garderies, mais, comme on le sait, il y a malheureusement... Si on prend, par exemple, les enfants de quatre ans, il y a seulement 30 % des enfants de quatre ans qui ont des difficultés... qui fréquentent la maternelle... les CPE, pardon. Donc, pour nous, c'est important d'offrir, que ça soit CPE ou maternelle quatre ans, d'être capables d'offrir des services à tous les enfants de quatre ans. C'est ce qu'on va faire avec la maternelle quatre ans. Évidemment, actuellement, il manque de locaux, il manquait déjà de locaux. Donc, on va être capables d'ouvrir 250 classes. C'est peu, là. On aurait voulu en ouvrir 1 000, 2 000, mais on va le faire au fur et à mesure. Évidemment, à la rentrée de septembre 2019, on va faire ce qu'on peut avec ce qui nous a été laissé. À la rentrée 2020 puis la rentrée 2021, on va être capables vraiment d'offrir plus de places.

On va aussi offrir plus de places dans les CPE, puis il faut comprendre aussi les enfants qui actuellement sont dans les CPE, qui vont choisir d'aller dans les maternelles quatre ans, bien, ça va libérer des places dans les CPE pour les enfants de moins de quatre ans. Donc, c'est une étape qui est importante pour moi, de mieux s'occuper de ces enfants-là. Évidemment, quand je disais 50 % des écoles qui sont en mauvais état, d'offrir à nos enfants des belles écoles, c'est important. Le ministre de l'Éducation y travaille. Encore là, on ne peut pas faire de miracle pour tout régler en six mois, mais, sur la durée du mandat, il va y avoir des sommes colossales qui vont être investies pour avoir des belles écoles.

Dans le budget qui a été déposé aussi, on s'est préoccupé du problème de financement de certains cégeps en région. Il y a des cégeps en région qui ont de la difficulté à remplir des classes. Évidemment, le gros du financement qui est donné par le ministère de l'Éducation est donné par étudiant. Donc, c'est difficile pour certains cégeps en région. Donc, on a mis des mesures de financement additionnelles pour les cégeps en région. Donc, évidemment, l'éducation, là, ça va demeurer, pendant les quatre ans, la grande priorité.

En économie, bien, il y a deux choses en économie. D'abord, il y a la question du portefeuille des Québécois. On avait promis de faire trois choses. Enlever la taxe libérale sur les tarifs de garderie, donc de ramener les garderies à 8,25 \$ pour tout le monde par jour. Donc, avoir un tarif unique, enlever cette taxe-là qui coûte très cher aux familles de la classe moyenne. On a aussi ajouté une allocation famille. Donc, actuellement, quand on regarde l'allocation qui est donnée pour le premier enfant, à peu près 1 800 \$, bien, c'est trois fois plus que le montant qui est donné pour le deuxième enfant ou pour le troisième enfant. Donc, il y a vraiment une incohérence, là. Il doit sûrement y avoir des députés, ici, qui ont des enfants. Ça ne coûte pas moins cher par enfant, le deuxième ou le troisième enfant. Donc, ce n'est pas normal que l'allocation soit aussi peu élevée pour le deuxième et le troisième enfant.

Et évidemment il y a la question des taxes scolaires. Puis, bon, j'étais content de voir notre collègue ministre des Finances être capable enfin de faire adopter son projet de loi sur les taxes scolaires. On le sait, actuellement, c'est un vrai fouillis, les taxes scolaires. Il y a des taxes scolaires à 0,30 \$ du 100 \$ d'évaluation, puis il y a d'autres régions, c'est 0,10 \$ du 100 \$ d'évaluation. Je vais trouver mon tableau pendant que je vous parle.

Donc, l'objectif, c'était de ramener tout le monde à 0,10 \$. J'ai bien pris note que la députée de Joliette, la députée du PQ de Joliette, nous a dit qu'elle, plutôt que de réduire tout le monde à 0,10 \$, donc réduire de 800 millions, elle, elle aurait préféré augmenter de 400 millions les taxes scolaires pour certains et diminuer le 400 millions. Je vais peut-être le trouver, mon document, là, mais, bon, il n'est sûrement pas loin. Mais il y a des régions qui paient beaucoup plus cher. Je vois entre autres le député du Bas-Saint-Laurent, là, le Bas-Saint-Laurent paie plus cher, mais le PQ n'est pas d'accord pour qu'on réduise à 0,10 \$. Et pire que ça, par exemple, pour Québec, la députée péquiste de Joliette propose d'augmenter les taxes scolaires. Ça, c'est vraiment une surprise pour moi que non seulement le PQ ne veut pas réduire les taxes scolaires, mais veut les augmenter.

Donc, ce que ça veut dire, c'est que, si on écoutait la députée de Joliette, il faudrait augmenter les taxes scolaires dans les Laurentides. Donc, les gens des Laurentides qui nous écoutent, là, le PQ veut augmenter les taxes scolaires dans

les Laurentides, à Québec, en Abitibi, en Outaouais, en Montérégie, à Montréal et en Estrie. Donc, nous, on pense qu'on doit réduire tout le monde. Bon, le Parti libéral est contre cette réduction-là. Il faut comprendre, par exemple, Saguenay—Lac-Saint-Jean, qui est à 0,30 \$, bien, avec nous, ils vont passer à 0,10 \$. Donc, en moyenne, ils vont passer de 789 \$ par année à 269 \$ par année. Le Parti libéral est contre ça, veut que les gens du Saguenay—Lac-Saint-Jean restent à 789 \$. Même chose pour la Mauricie, ils veulent qu'on reste à 789 \$. Lanaudière, il veut que ça reste à 690 \$ plutôt que de baisser à 269 \$. Nous, on trouve que ce n'est pas juste, et c'est important de consacrer cet argent à remettre de l'argent dans le portefeuille de façon équitable.

En économie, bien sûr aussi, on parle de créer des emplois mieux payés. On le sait, et puis, bon, j'ai eu des débats avec le chef de l'opposition officielle depuis quelques jours, probablement qu'il le sait lui aussi, quand on regarde la richesse par habitant, le Québec, malheureusement, a un écart négatif de 15 % avec l'Ontario, 20 % avec le reste du Canada. L'écart n'a pas beaucoup bougé depuis 50 ans.

Au contraire, je me rappelle très bien lorsqu'il y avait eu un document de préparé, les *Finances d'un Québec souverain*, le Québec recevait 4 milliards de péréquation par année. On s'était dit : Peut-être qu'avec certains dédoublements, on pourrait compenser ce 4 milliards. Or, aujourd'hui, c'est rendu 13 milliards. J'aimerais ça entendre le chef du Parti québécois nous dire où il prendrait le 13 milliards de péréquation. Mais dans tous les cas, peu importe la proposition constitutionnelle qu'on fait, le Québec aurait avantage à se débarrasser de la péréquation, à se débarrasser de cet écart de richesse.

Comment? Attirer plus d'investissements privés, se concentrer sur des emplois à plus de 50 000 \$ par année, augmenter nos exportations. J'étais content, là, j'en profite, on vient de nommer aujourd'hui Michèle Boisvert comme déléguée générale du Québec à Paris, Michèle Boisvert que certaines ont connue comme journaliste, autant à *La Presse*, Radio-Canada, Caisse de dépôt. C'est une économiste qui connaît bien l'économie, puis son travail, ça va être de doubler les exportations du Québec vers la France puis d'augmenter les investissements des entreprises françaises au Québec.

Donc, actuellement, ce n'était pas vraiment l'objectif des délégués généraux du Québec à l'étranger, puis il n'y avait pas vraiment cette pression chez Investissement Québec. On devrait, dans les prochains jours, annoncer un nouveau président chez Investissement Québec, une nouvelle équipe qui va vraiment avoir comme objectif de faire exploser les investissements, les entreprises, augmenter la productivité et augmenter le salaire moyen au Québec, parce que ça a l'air petit, l'écart, là, au Québec, c'est 49 000 \$ par année; en Ontario, c'est 53 000 \$ par année. Donc, il faut fermer cet écart de 4 000 \$ par année.

Évidemment, quand j'entends l'opposition dire : Il faudrait combler les postes à 20 000 \$ par année, comme dirait la cheffe du deuxième groupe, ça ne prend pas des pogos dégelés pour comprendre que, si on ajoute des emplois à 20 000 \$ par année, ça ne va pas nous aider à réduire l'écart, à l'augmenter, le salaire moyen, de 49 000 \$ à 53 000 \$. Donc, quand on parle d'immigration, quand on parle d'aider les entreprises, bien, il faut qu'on se concentre, là, sur la création des emplois payants.

• (15 h 20) •

J'ai commencé moi-même à aller faire du démarchage à l'étranger. Je suis allé à Boston, je suis allé à Paris, je suis allé à Davos. Il y a une chose qui se répète aussi : les entreprises aiment, entre autres, Montréal à cause de l'intelligence artificielle, mais aimeraient voir plus de diplômés en informatique, technologies de l'information, intelligence artificielle. Il faut vraiment augmenter le nombre de diplômés dans les secteurs, là, numériques. C'est vraiment là qu'est l'avenir.

Ce qu'on veut aussi, à la CAQ, bon, je l'ai expliqué en long puis en large dans le livre que j'ai appelé *Le Projet Saint-Laurent*, c'est de créer des zones d'innovation où il y aura des campus collégiaux, universitaires, surtout en génie puis en santé, avec des entrepreneurs. Il faut être capable de rapprocher nos établissements d'enseignement avec nos entrepreneurs. Ce n'est pas tout à fait dans la culture, au Québec, mais il faut être capable de le faire. C'est comme ça qu'on crée de la richesse. Puis même des pays très sociaux-démocrates comme la Suède le font depuis une dizaine, une vingtaine d'années. Nous, on a encore de la difficulté, là, à marier notre innovation, ce qui se fait dans les universités, avec nos entrepreneurs.

Il faut vraiment, là... Notre défi, ce n'est pas la recherche, c'est de commercialiser notre recherche, et, ça aussi, on va complètement changer l'approche qui avait été prise par les gouvernements qui étaient là avant nous. Donc, évidemment, l'économie, je suis ouvert à toutes les questions. J'aime beaucoup ça quand le chef de l'opposition officielle me pose des questions sur l'économie. J'espère qu'il va continuer, puis on va expliquer qu'il y a une différence entre les finances publiques puis l'économie. Donc, on peut avoir un surplus budgétaire, mais être plus pauvre. En tout cas, j'espère, avec les prochaines questions, qu'on va pouvoir en parler davantage.

Troisième grande priorité, la santé. Bon, évidemment, on a vu tous les drames qui ont été annoncés, CHSLD... Bon, le gouvernement libéral a donné 1 milliard de dollars de trop aux médecins spécialistes, donc le président du Conseil du trésor est en train, avec une firme indépendante, de faire une analyse comparative. Et puis, bon, ça ne sera pas des négociations faciles, mais ça doit être fait.

L'autre problème, c'est évidemment les médecins de famille. J'entendais le député de Pontiac nous dire : Il y a plus de personnes qui cherchent un médecin de famille. Écoutez, il y a plus de personnes, depuis qu'on est là, qui ont un médecin de famille. Mais c'est comme chercher un emploi, tu sais, à un moment donné, les gens, ils se découragent puis ils n'en cherchent plus, d'emploi. Donc, j'aurais aimé que le député de Pontiac nous montre que le nombre de Québécois qui ont un médecin de famille a augmenté de 84 000 depuis qu'on est là. Ce n'est pas assez, il faut augmenter beaucoup plus, mais, pour y arriver, il va falloir une nouvelle entente avec les omnipraticiens. Actuellement, les omnipraticiens sont payés à l'acte, n'ont pas d'intérêt à déléguer des actes aux infirmières, n'ont pas intérêt non plus à faire certains actes par téléphone. Donc, il faut changer cette approche de rémunération puis il faut qu'il y ait une vraie prise en charge. Actuellement, il y a 60 % des Québécois qui n'ont pas accès à leur médecin de famille en 36 heures. Donc, même si le Parti libéral dit : Bon, on a augmenté le nombre de Québécois qui ont un médecin de famille, ils oublient de dire que, si le médecin de famille, il n'est pas disponible puis qu'il y en a 60 % qui sont obligés d'aller engorger les urgences, bien, ça ne fonctionne pas.

Donc, il faut renforcer la première ligne, investir dans les soins à domicile. Et je pourrais vous reparler beaucoup plus de santé. Évidemment, ne serait-ce que pour la cheffe du deuxième groupe d'opposition, parler d'environnement... Je pense que, dans quatre ans, on pourra dire qu'il n'y a pas un gouvernement au Québec qui aura plus investi que nous en transport en commun. Ça, c'est important de le dire. Ce qui est important aussi, c'est de faire connaître notre hydroélectricité à nos voisins, parce que, sur les 60 États et provinces, on est l'État qui a le moins de GES par habitant. Donc, on veut bien s'améliorer, là, mais on est déjà bons. Est-ce qu'on peut se dire : On est déjà les meilleurs? Mais on a des voisins qui ne sont pas bons et on pourrait les aider avec l'hydroélectricité en l'exportant.

Donc, évidemment, il y a l'environnement, il y a les préoccupations des Québécois. Donc, le gouvernement va se concentrer vraiment sur ces priorités : l'éducation, l'économie, la santé, l'environnement. Ce sont les sujets sur lesquels on va travailler, puis j'espère qu'on aura l'occasion d'en discuter tout l'après-midi, toute la soirée.

Le Président (M. Bachand) : Merci, M. le premier ministre. J'invite maintenant le chef de l'opposition officielle... Oui, M. le député.

M. Bérubé : Article 214, le premier ministre fait référence à un document qu'un de ses assistants lui a donné, qui fait...

Le Président (M. Bachand) : ...s'il vous plaît, M. le député. Quand on sera rendu, en temps opportun...

M. Bérubé : Je veux juste...

Le Président (M. Bachand) : En temps opportun.

M. Bérubé : Mais c'est le moment opportun, M. le Président. Je vous réfère les règles de l'Assemblée nationale. C'est immédiatement, la règle. Donc, le document auquel il fait référence, où il attribue des propos à la députée de Joliette, j'aimerais ça qu'il le partage avec les participants.

Document déposé

Le Président (M. Bachand) : Alors, vous allez faire le dépôt, M. le premier ministre?

M. Legault : Oui.

Le Président (M. Bachand) : Oui. Parfait. Merci beaucoup. M. le député de... M. le chef de l'opposition officielle, pour une durée de 13 min 20 s, s'il vous plaît. Merci.

M. Pierre Arcand

M. Arcand : Merci, M. le Président. Écoutez, je veux prendre juste quelques instants pour saluer les gens présents, évidemment le premier ministre, ses conseillers, M. le secrétaire général du gouvernement. J'en profite également pour saluer les membres de ma formation politique, les chefs d'opposition qui sont aujourd'hui présents, et je remercie évidemment tous les fonctionnaires qui ont travaillé, justement, à l'élaboration de ces documents pour notre discussion aujourd'hui. Je voudrais également profiter de l'occasion pour dire essentiellement... D'abord, je remercie le premier ministre qui nous a rappelé qu'il était l'architecte du budget de l'an un. Alors, je pense qu'on aura l'occasion d'en reparler très bientôt.

Maintenant, vous comprenez que, comme je n'ai pas beaucoup de réponses durant la période de questions, je vais prendre tout le temps disponible pour essayer de tenter d'obtenir certaines réponses de la part du premier ministre. Alors, à ce stade-ci, je souhaite reporter notre temps et laisser la parole aux autres membres de l'opposition.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup, monsieur... de l'opposition officielle. Je me tourne maintenant vers la cheffe de la deuxième opposition pour ses remarques préliminaires, pour une durée de 3 min 20 s. Mme la cheffe de l'opposition... du deuxième groupe.

Mme Massé : Alors, je vais garder ce temps-là pour mes précieuses questions.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup. Maintenant, c'est au tour du chef du troisième groupe d'opposition pour ses remarques préliminaires.

M. Bérubé : M. le Président, nous attendrons les questions aussi.

Discussion générale

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup. Alors, je vous remercie. Je suis prêt à reconnaître la première intervention de l'opposition officielle pour un premier bloc d'échange. M. le chef de l'opposition officielle, la parole est à vous, s'il vous plaît.

M. Arcand : Merci. Nous, quand on regarde la situation au Québec, évidemment, une des choses que l'on remarque et qu'on entend parler dans toutes les régions du Québec, c'est la question de la pénurie de main-d'oeuvre. Et on sait également que, parmi les façons de régler les questions de pénurie de main-d'oeuvre, évidemment, la question de l'immigration a été évidemment importante à ce niveau-là. Et on sait aussi qu'au Québec, depuis les derniers mois, c'est encore plus compliqué et à un point tel d'ailleurs que plusieurs nous parlent, évidemment, de mesures antiéconomiques et du climat qui est très néfaste pour les investissements. Et c'est ce qui découle, évidemment, de certaines mesures du nouveau gouvernement.

Ma première question touche la question de l'immigration, parce qu'hier on a appris que le système Arrima en question est un système qui ne serait pas opérationnel avant février 2020. Alors, on est en pleine situation de main-d'oeuvre. Alors, ma question, c'est : Qu'est-ce que vous comptez faire? Parce que les entrepreneurs, pour eux, c'est très prioritaire, et actuellement le message que vous lancez aux entreprises, c'est la chose suivante, c'est que vous dites, essentiellement, là : Pour l'avenir, attendez en 2020.

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.
• (15 h 30) •

M. Legault : Oui. Bon, le problème qu'on vit actuellement avec le choix des nouveaux immigrants, c'est d'abord... il y a un inventaire de 60 000 personnes qui est à Ottawa, donc des personnes qui ont été choisies par le gouvernement libéral, qui attendent sur le bureau à Ottawa. Donc, ça devrait être des personnes qui vont être acceptées au cours de la prochaine année. C'est le premier bloc. Il y a un deuxième bloc, qu'on a appelé les 18 000 dossiers, qui représentent 40 000 personnes qui doivent être triées premier arrivé, premier servi. Ça, c'est le premier bloc, et nous, on pense qu'on devrait racheter ces dossiers-là, 1 000 \$, par le montant qui avait été investi, puis de transférer tout le monde sur le programme Arrima.

Il y a déjà 104 000 personnes sur le programme Arrima. L'objectif du programme Arrima, c'est que les entreprises puissent choisir, en fonction de leurs besoins, les nouveaux arrivants qui répondent le mieux aux qualifications qui sont exigées. Bon, éventuellement, les employeurs pourront le faire par eux-mêmes sans passer par les fonctionnaires du ministère de l'Immigration. Par contre, dans la prochaine année, ils doivent passer par le ministère de l'Immigration.

Mais, pour qu'on puisse utiliser le programme Arrima, il faut d'abord que notre projet de loi soit accepté, parce que le Parti libéral refuse qu'on rachète les 40 000 dossiers de personnes et refuse qu'on passe tout de suite à Arrima, donc veut qu'on continue encore pour deux ans, parce qu'il y a déjà un an qui est en retard à Ottawa, puis là il y aurait une autre année, ça serait premier arrivé, premier servi, alors que nous, ce qu'on propose, c'est de racheter les 40 000 dossiers puis de commencer à trier en fonction des besoins des entreprises dès maintenant. Mais, pour ça, il faut l'adoption du projet de loi qui est bloqué actuellement par Parti libéral.

M. Arcand : ...surtout le système Arrima qui est actuellement bloqué, d'après ce qu'on entend, parce qu'on nous a dit hier qu'il n'y aurait pas d'autre façon de le faire fonctionner avant 2020. C'est ce qu'ils nous ont dit hier et c'est ce qu'on a appris lors de la commission parlementaire.

Alors, moi, la question, c'est... Premièrement, en même temps, on peut faire les deux, on peut traiter les anciens dossiers, on peut essayer de travailler avec le systématique Arrima. Et ce que je ne comprends pas, M. le premier ministre, c'est que le 29 janvier dernier, quand vous avez discuté avec les journalistes, vous avez dit la chose suivante, vous avez dit : «Les 18 000 dossiers vont devoir être traités avec les anciennes règles.» Vous avez dit ça et dit après ça : «On va mettre en place les mesures.»

Pourquoi, quelques jours après cette déclaration, avez-vous changé votre discours pour vous en tenir finalement à cette cassette qu'on entend régulièrement de la part du ministre de l'Immigration? Qu'est-ce qui est arrivé pour que vous en arriviez à cette décision-là?

M. Legault : Bon, au moment où j'ai fait cette déclaration, c'était l'ancien système qui fonctionnait. Donc, selon l'ancien système... Bon, puis il y a même un jugement, une injonction, qui fait qu'on n'a pas le droit, pour l'instant, de racheter les 40 000 dossiers puis de commencer à utiliser Arrima.

Donc, nous, ce qu'on souhaiterait, c'est que le projet de loi soit adopté le plus rapidement possible, qu'on commence à utiliser Arrima. Puis là il faut se comprendre, il y a deux étapes dans Arrima : il y a Arrima qui peut être utilisé en passant par les fonctionnaires, ça, ça peut être fait dès maintenant; puis, en 2020, les entreprises vont pouvoir aller directement sur Arrima sans passer par les fonctionnaires.

Mais là il y a un grand différend entre le Parti libéral et la CAQ. Le Parti libéral demande qu'on procède puis qu'on analyse les 40 000 dossiers, premier arrivé, premier servi, et qu'ensuite, l'année prochaine, on commence à utiliser Arrima. Nous, on voudrait commencer à utiliser Arrima tout de suite. Les représentants des employeurs sont d'accord avec le gouvernement de la CAQ, voudraient qu'on commence dès maintenant à utiliser le programme Arrima, parce qu'avec le programme Arrima on se concentre à répondre aux besoins du marché, aux besoins des entreprises. Donc, actuellement, le système premier arrivé, premier servi, il y a toutes sortes de critères, là, entre autres, quelqu'un peut avoir un diplôme, un doctorat dans un domaine où on n'a pas besoin de personnes, mais il obtient plus de points que quelqu'un qui est en informatique, alors qu'on en cherche beaucoup.

Donc, j'essaie de convaincre... Là, je sais que le chef de l'opposition officielle est un ancien homme d'affaires. Il me semble qu'il devrait comprendre que, pour le bien des entreprises, ça serait important qu'on adopte dès maintenant le projet de loi puis qu'on commence dès maintenant à utiliser le système Arrima.

M. Arcand : C'est parce que, écoutez, M. le premier ministre, on nage actuellement en pleine confusion dans ces dossiers-là. D'une part, vous dites : Écoutez, moi, je veux que l'économie fonctionne, je veux que ça marche à fond de train.

Ça prend du monde pour ça. Première décision, vous dites : Écoutez, l'immigration, on baisse ça de 50 000 à 40 000, dans un premier temps. Après ça, on apprend, depuis hier, que le système Arrima ne sera pas opérationnel... Vous reculez sur la déclaration que vous avez faite à la fin du mois de janvier. Et hier, en plus, votre ministre de l'Immigration a dit : Bien, il est possible qu'on remonte les niveaux d'immigration. Alors là, écoutez, on nage en pleine confusion dans ce dossier-là, et c'est très mauvais pour l'économie du Québec.

Alors, encore une fois, la question que je vous pose... Vous avez dit : Moi, je veux faire plus, je veux faire mieux. C'est ça, la CAQ, c'est de faire plus et mieux. Actuellement, par rapport au reste du Canada, en cette matière de pénurie de main-d'oeuvre, on prend du recul, on recule constamment, à toutes les semaines. Ils sont beaucoup plus efficaces que nous. C'est compliqué de faire affaire au Québec et en particulier depuis que la CAQ est là. Qu'allez-vous faire, compte tenu des récents développements qu'on a devant nous?

M. Legault : Oui. Bon, quand le chef de l'opposition officielle parle du nombre total d'immigrants, que ça soit 50 000 ou le seuil qu'on veut descendre temporairement, à 40 000, il doit comprendre qu'il y a deux groupes. 60 % des immigrants, c'est ce qu'on appelle l'immigration économique, choisie par Québec. L'autre 40 %, c'est ce qu'on appelle réfugiés puis réunification familiale. À notre avis, là, il faut arrêter d'augmenter ce groupe-là, il faut même le diminuer. Je ne sais pas si le Parti libéral est d'accord avec ça, là, mais 40 % de 50 000, ça veut dire 20 000 personnes qui viennent dans la catégorie réunification familiale et réfugiés sans répondre aux besoins du marché du travail. Nous, ce qu'on voudrait, c'est qu'il y ait plus d'immigrants qui répondent aux besoins des entreprises, pas nécessairement plus de diplômes possibles, là, répondre précisément, dans chacune des régions du Québec, aux besoins du marché du travail.

Maintenant, j'essaie encore une fois de rétablir ce que le chef de l'opposition officielle appelle de la confusion. Le programme Arrima, il est utilisable actuellement en passant par le ministère de l'Immigration. Donc, une entreprise qui cherche trois techniciens en informatique, bien, peut, si on avait le droit d'utiliser le programme Arrima, identifier trois personnes, puis, en passant par le ministère de l'Immigration, bien, peut avoir ces trois personnes-là qui passent devant tout le monde. Pour l'instant, il faut passer par le ministère de l'Immigration. En 2020, ça sera encore plus simple, les employeurs pourront directement aller sur Arrima sans être obligés de passer par des fonctionnaires du ministère de l'Immigration.

Donc, je ne sais pas si ça répond à la question, là : C'est quoi, la différence entre Arrima aujourd'hui, Arrima 2020? Arrima aujourd'hui, il faut passer par le ministère de l'Immigration, mais on choisit en fonction des besoins des entreprises. Arrima 2020, même pas besoin de passer par le ministère de l'Immigration, les employeurs choisissent dans ce qu'on appelle une piscine, là, les employés qui répondent à leurs besoins, les éventuels employés, puis là, bien, au ministère de l'Immigration, on les fait passer devant tout le monde.

Mais le Parti libéral préfère qu'on garde le vieux système : 40 000 personnes qui soient traitées premier arrivé, premier servi sans vraiment répondre aux besoins des entreprises. Et c'est pour ça que les entreprises appuient le gouvernement de la CAQ, les entreprises veulent qu'on utilise maintenant Arrima. Les entreprises voudraient que le Parti libéral comprenne que, pour répondre à leurs besoins, il faut utiliser Arrima dès maintenant.

M. Arcand : M. le premier ministre, vous savez très bien que ce n'est pas ce qu'on dit. Ce qu'on dit, c'est qu'encre encore une fois on peut utiliser le système Arrima et on peut également traiter les 18 000 dossiers. Ça a toujours été notre position, et, si on ne s'était pas entêtés, n'est-ce pas, vous seriez, à ce moment-ci, pas mal plus avancés que vous l'êtes maintenant.

Et ma question... Mettons les choses simples. Ma question, c'est : La baisse que vous avez préconisée depuis les derniers mois, en quoi ça fait une différence? En quoi ça aide l'économie du Québec actuellement?

M. Legault : O.K. Bon, d'abord, vous êtes d'accord, j'espère, pour que le 40 % qu'on appelle réunification familiale puis réfugiés soit diminué de 20 %. Est-ce que vous êtes d'accord avec cette partie-là?

M. Arcand : Écoutez, nous, on pense qu'on a besoin actuellement, à tout le moins, d'être au même niveau qu'on était avant. C'est ça, notre position, ça a toujours été la même position. Et, s'il y a des besoins, à ce moment-là, bien, il faut d'abord les traiter en priorité. C'est ça, la réalité. Vous ne pouvez pas empêcher qu'il y ait de l'immigration de réfugiés, vous ne pouvez pas empêcher que ça arrive. Et là ce que vous faites tout simplement, c'est qu'il y a moins de choix en bout de ligne pour les entrepreneurs.

• (15 h 40) •

M. Legault : O.K. Bon, je vais essayer de réexpliquer. Il y a 40 % des immigrants qui sont dans la catégorie réunification familiale et réfugiés. Ce nombre-là n'arrête pas de grandir, on a dépassé notre capacité d'intégration pour ces 20 000 personnes. Donc, nous, on pense qu'il faut diminuer le nombre de nouveaux arrivants dans les catégories réunification familiale et réfugiés.

Maintenant, pour ce qui est de la catégorie économie, le 60 %, ce qu'on veut, c'est dès maintenant utiliser le système Arrima, puis on essaie de convaincre le gouvernement fédéral qu'étant donné qu'on va se concentrer en premier sur répondre aux besoins du marché des entreprises, qu'on donne un certificat temporaire et que les nouveaux arrivants aient trois ans pour réussir un test de français. O.K.? Donc, on dit... on se concentre à répondre aux besoins des entreprises, on les reçoit de façon temporaire, on leur donne gratuitement des cours de français qui vont être beaucoup plus disponibles qu'ils l'étaient avant, et on leur donne trois ans pour réussir un test de français. Pendant cette période de transition, on n'a pas le choix de réduire le nombre d'immigrants, d'autant plus que, comme l'a dit le chef de l'opposition officielle, les 40 000 dossiers, pour l'instant, on est obligés de les traiter premier arrivé, premier servi, sans lien avec les besoins des entreprises.

Pourquoi on a une pénurie aujourd'hui? C'est le résultat de la mauvaise approche libérale des 15 dernières années. C'est ça qui est le problème. Il faut changer l'approche dans le choix des nouveaux arrivants, surtout la partie économique, puis la partie réunification familiale et réfugiés, bien, il faut réduire le nombre.

M. Arcand : Écoutez, M. le premier ministre, je vais vous citer une seule déclaration, là. Le Conseil du patronat, ils doivent comprendre quelque chose, hein? Ils ont plein d'analystes, etc. Je vais les citer, M. le premier ministre : «Même si l'immigration ne constitue qu'une partie des solutions pour combler les besoins criants en matière de main-d'oeuvre, environ 22 % des besoins pour les 10 prochaines années, il s'agit d'un bassin de main-d'oeuvre essentiel pour la prospérité du Québec. En réduire le volume ne fait qu'empirer la situation.» Encore une fois, le milieu des affaires dit que ce sont des mesures antiéconomiques.

Alors, vous pouvez bien m'expliquer tout ça, mais la réalité, c'est que c'est plus compliqué d'immigrer au Québec que partout ailleurs au Canada. Et en plus de ça, le système Arrima en question, on nous dit qu'il ne fonctionne pas. Que c'est que vous allez faire pour régler cette situation-là?

M. Legault : Bon, d'abord, le chef de l'opposition officielle va sûrement être d'accord avec moi, quand on regarde le bilan des dernières années, il y a beaucoup trop de nouveaux arrivants qui choisissent, après quelques mois, quelques années, de quitter le Québec pour une autre province. Ensuite, le taux de chômage est le double chez les nouveaux arrivants. Pourtant, il est supposé d'avoir une pénurie d'emplois. Donc, il y a un problème dans les critères de sélection des nouveaux arrivants.

Donc, ce qu'on propose, c'est de réduire le nombre, changer les critères puis ensuite réaugmenter le nombre. Il me semble que c'est facile à comprendre.

M. Arcand : M. le premier ministre, je pense qu'on ne s'entendra pas là-dessus, parce qu'il est bien clair que vous faites des missions à l'étranger, vous dites : Écoutez, moi, je veux absolument travailler à faire en sorte qu'on puisse recruter des gens, et on veut attirer des investissements. Sauf que ça devient de plus en plus compliqué. Et comble de l'ironie, vous envoyez même des futures enseignante dans d'autres provinces, d'après ce qu'on a vu.

Alors, comment vous allez convaincre les entreprises, M. le premier ministre, les organisations québécoises que vous faites ce qui est dans leur intérêt? Parce que la réalité, c'est qu'après plusieurs mois la situation a empiré et va continuer d'empirer, si on ne fait pas des changements importants.

M. Legault : Oui. Bon, d'abord, je ne sais pas si le chef de l'opposition officielle va contester le fait que le taux de chômage des nouveaux arrivants, dans les cinq premières années, est le double du taux de chômage au Québec. Donc, au lieu d'être à 5 %, on est à 10 %. Je suppose qu'il est d'accord avec ça. Donc, premier problème.

Deuxième problème, il faut se concentrer, comme je le disais tantôt, à combler des postes à plus de 50 000 \$ par année. Moi, j'ai dit aux gens à l'immigration, là, je veux, dans les prochaines années, qu'aucun potentiel immigrant qui est prêt à prendre une job à plus de 50 000 \$ par année soit refusé. Aucun, zéro. Donc, il faut aussi distinguer ceux qui ont les qualifications pour prendre les jobs à plus de 50 000 \$, ceux qui sont prêts à prendre des jobs qui font baisser le salaire moyen.

Et le chef de l'opposition officielle dit : Les enseignants vont quitter. Écoutez, quand je regarde le budget de l'Ontario, augmentation de 0 % en éducation. Nous, on a une augmentation de 5,1 % en éducation. Je ne sais pas dans quelle direction, moi, les enseignants vont bouger, mais je pense que ça va être de plus en plus attirant de venir travailler en éducation au Québec.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup pour le premier bloc d'échange. Avant d'aller plus loin, M. le premier ministre, il y a une demande... juste un rappel du député de Matane-Matapédia pour le dépôt de documents.

Une voix : Oui.

Le Président (M. Bachand) : Parfait, merci beaucoup. Alors, nous allons aller au premier bloc concernant les députés formant le gouvernement. M. le député de Beauce-Sud, pour un temps de 13 min 40 s. M. le député, s'il vous plaît.

M. Poulin : Merci beaucoup, M. le Président, M. le premier ministre, très content d'être avec vous aujourd'hui. Également, je veux saluer, bien évidemment, mes collègues de l'opposition, première, deuxième et troisième, et mes collègues de la partie gouvernementale. Très content également de faire cette étude des crédits qui est un exercice extrêmement sérieux également pour des députés ministériels. Bien évidemment, notre volonté, c'est de poser de vraies et de bonnes questions au premier ministre parce que c'est un exercice qui est sérieux. Je crois même que les collègues de l'opposition vont dire : le député de Beauce-Sud m'a volé ma question, tellement qu'il a posé de bonnes questions sur des enjeux extrêmement spécifiques.

Bien évidemment, le privilège que j'ai, c'est d'être adjoint parlementaire au premier ministre, donc être responsable du Secrétariat à la jeunesse. Demain, on aura des études de crédits pour la jeunesse et on pourra échanger ensemble sur ce qu'il y a, selon moi, de plus important dans notre société, une des plus grandes richesses naturelles que nous avons, qui est la jeunesse. On pourra parler, bien entendu, des actions de notre gouvernement depuis le 1er octobre, mais parler également de l'avenir et de ce qu'on se doit de mettre en place. Très content également des échanges que nous avons jusqu'à présent, qui se passent dans un très bon ton. Alors, ça, je pense que c'est apprécié également par les gens qui nous écoutent.

L'un des sujets, M. le premier ministre, vous l'avez bien exprimé, qui concerne la population du Québec, mais qui est une grande préoccupation, c'est, bien entendu, l'éducation. Une grande préoccupation également pour les parents du

Québec, parce que quand on devient parent, ce qu'il y a de plus important, bien entendu, ce sont nos enfants et c'est de faire en sorte qu'ils puissent avancer, que ce soit dès la prénaternelle, dès l'école primaire et dès l'école secondaire. C'est une préoccupation également qui se fait via, bien entendu, les directions d'école, via les enseignants, via les professionnels, mais qui doit s'inscrire également dans une volonté gouvernementale. Si on n'a pas de gouvernement qui décide de faire une priorité de l'éducation, qui décide d'y mettre les sommes financières nécessaires, qui décide de mettre également tout un réseau au service du bien des élèves et du bien des parents, alors c'est d'où là l'importance de prioriser, bien entendu, notre système d'éducation.

Vous avez fait référence, tout à l'heure, au programme Agir tôt. Bien évidemment, le détectage précoce chez nos élèves, chez nos jeunes enfants est une priorité, mais encore une fois faut-il mettre les sommes nécessaires et avoir cette volonté d'atteindre les objectifs qu'on s'est donnés.

Alors, dans le budget, on le sait, les moyens sont là. 1 milliard de dollars sur cinq ans pour la mise en place de la prénaternelle quatre ans. 340 millions de dollars pour le programme Agir tôt qui vise le dépistage précoce. Donc, on sait que les sommes financières sont là.

Bien entendu, on se doit, comme gouvernement, de répondre à certaines craintes, et c'est normal, de la population concernant les services qui sont sur le terrain. Il y a de mauvais souvenirs qui datent d'il n'y a pas tellement longtemps, un an, deux ans, trois ans sur des coupures dans le système d'éducation qui ont fait en sorte que des parents ne puissent pas avoir accès aux services dont ils souhaitaient, d'avoir des services aux élèves que ce soit dans les classes, que ce soit dans l'aide aux devoirs, que ce soit après l'école, qui n'étaient pas au rendez-vous. Alors, les gens se disent : cette fois-ci, je veux vous croire. Cette fois-ci, je veux voir le résultat dans le réseau scolaire, je veux m'assurer que mon enfant puisse avoir les services auxquels il a droit parce que ça n'a pas été le cas au courant des dernières années.

Alors, la barre est haute, on ne se le cache pas, pour notre gouvernement, pour notre ministère de l'Éducation, de cette fois-ci répondre aux besoins, d'où l'importance d'investir les sommes financières. Là, je dresse un portrait assez rapide, là, mais 5,1 % d'augmentation en 2019-2020, on n'a pas vu ça souvent au Québec. C'est assez impressionnant, et je pense que tout le monde, là, y compris les oppositions, lorsqu'on a déposé le budget québécois, on n'a pas chialé sur les sommes financières qui vont être investies en éducation parce que c'était au rendez-vous.

4 milliards de dollars pour l'agrandissement et la construction des écoles, parce qu'il faut réussir à créer un climat également pour l'apprentissage, et ça, c'est important. Et je le disais, donc 1 milliard de dollars pour les cinq prochaines années, pour la prénaternelle quatre ans. Également, il y a d'autres mesures, hein, parce qu'il n'y a pas un jeune pareil au Québec. Il y a des jeunes, bien entendu, qui ont besoin d'aide un peu plus tôt, d'autres c'est un peu plus tard. Mais également, tout le réseau parascolaire, qui est important au Québec, on pourra y venir lors des crédits à la jeunesse, mais 455 millions de dollars pour l'ajout d'une heure à l'école pour des activités parascolaires, c'est important et c'est, encore une fois, salué par les parents et même des élèves. J'étais dans une école récemment de ma circonscription, puis les élèves ont dit : Moi, vous savez, j'ai le goût de rester à l'école une heure de plus, surtout si je fais de l'aide aux devoirs, surtout s'il y a du sport puis surtout s'il y a de l'art puis de la culture. Alors, ça, je trouve ça intéressant qu'également des élèves le voient de bon œil.

• (15 h 50) •

235 millions de dollars pour augmenter les services de soutien professionnel direct aux élèves, 100 millions pour l'ajout de classes spécialisées, 36 millions également de dollars par année pour permettre l'achat de lunettes et de lentilles. Je ne sais pas si vous vous souvenez de ça, M. le premier ministre, on en parlait dans l'opposition puis on se disait : Qu'est-ce qu'il faut faire pour concrètement, les étudiants, les élèves dans ce cas-ci, puissent voir, puissent avoir de l'aide? Et on sait qu'une paire de lunettes, ça coûte assez cher pour des parents. Ça fait partie du budget familial, donc c'est extrêmement difficile, et, à travers tout un bouquet de mesures dans un budget, des fois, ça passe sous silence. On pourra y revenir, là, mais quand même, 36 millions pour mieux voir, je pense que c'est important puis ce sont de très bonnes actions.

135 millions de dollars pour les sorties culturelles et les bibliothèques scolaires. Encore une fois, ça a été salué par le réseau scolaire et ça a été salué également par le réseau de la culture, parce que quand on rencontre les intervenants du milieu culturel, ils veulent entrer dans les écoles. Ils veulent pouvoir parler également de la culture québécoise dans les écoles. Bien, encore une fois, on a été au rendez-vous.

Maintenant, c'est sûr qu'il y a... quand on arrive, je le disais, au pouvoir, il y a quand même des interrogations qui peuvent avoir lieu, entre autres en ce qui concerne les... bon, l'aspect des écoles en ruines, bien évidemment. On sait qu'il y a tellement à faire à ce niveau-là. Comment, comme gouvernement, on va réussir à prioriser tout ça? Parce que c'est assez rare que, dans la population, on dit : Moi, mon école est belle, venez la visiter. Souvent, on nous dit : Non, non, au contraire, il y a des investissements à faire dans mon école. Alors, comment on va réussir, comme gouvernement, à prioriser la construction de nos écoles? Je pense que c'est un élément qui est hyperimportant.

On a également beaucoup parlé du réseau de la petite enfance au Québec, hein? Les centres de la petite enfance, nos éducateurs, nos éducatrices en milieu familial qui font un travail extraordinaire et où nous, on croit que tout le monde a sa place pour accompagner nos enfants et nos élèves. Alors, est-ce qu'on devra faire des choix comme gouvernement pour financer les nouveaux services destinés à la petite enfance? C'est une question qui provient à la fois du réseau, mais également auprès de la population. Alors, on s'interroge là-dessus.

Et, pour la prénaternelle quatre ans, on a raison d'être fiers comme gouvernement de faire le choix de ses enfants. Il faut juste se rappeler ça. À travers tous les débats, là, de prendre des sommes financières à l'intérieur d'un budget puis de les donner pour nos enfants, il y a-tu quelque chose de plus beau que ça? Mais il n'en demeure pas moins que certains groupes s'interrogent, entre autres, sur le fait : est-ce que ça ne serait pas mieux de rénover la maison? Est-ce que ça ne serait pas mieux de régler le salaire des enseignants tout de suite au lieu d'investir dans la prénaternelle quatre ans?

Alors, j'aimerais, M. le premier ministre, tout d'abord, parler de ces choix-là que l'on fait comme gouvernement, qui, oui, étaient des engagements électoraux, mais qui, somme toute, ont été des priorités. Alors, comment on va faire pour

prioriser tout ça? Et, bien entendu, je suis convaincu qu'on va pouvoir répondre à certaines interrogations qu'il y a dans la population présentement.

M. Legault : Bien, merci. Je remercie le député de Beauce-Sud pour sa question.

Effectivement, c'est une remarque que j'ai entendue sur le terrain. Comment à la fois rénover les écoles et construire des nouvelles classes, entre autres pour les maternelles quatre ans? Moi, je pense que c'est possible de faire les deux puis je pense, ça serait une erreur de ne pas faire les deux. Oui, il y a un rattrapage à faire dans nos écoles, sur l'état de nos écoles. On a eu des bonnes discussions dans les derniers mois, entre autres avec le président du Conseil du trésor.

Rappelez-vous qu'en campagne électorale, on pensait être capables de naviguer à travers le PQI de 100 milliards sur 10 ans. Bien, quand on a commencé à additionner les écoles qu'il fallait rénover, on s'est rendu compte qu'il fallait ajouter 15 milliards. Bon, je comprends, le Parti libéral dit : On vous laisse une dette qui est un peu en baisse, mais je comprends, on a négligé les infrastructures. Évidemment, quand on va investir dans les infrastructures, c'est de l'argent emprunté, donc on va augmenter un peu la dette, mais c'est nécessaire. On ne peut pas se dire : Au Québec, c'est important, l'éducation puis d'envoyer nos enfants dans des écoles, des classes qui font, dans certains cas, là, vraiment dur.

Donc, ça, c'est la partie infrastructures. On a fait le choix d'augmenter de 15 milliards le PQI sur 10 ans, entre autres à cause des montants à investir dans les écoles.

Maintenant, les maternelles quatre ans. Bon, gros sujet. Je suis content que vous abordiez le sujet, parce que je vois l'opposition qui est contre les maternelles quatre ans offertes à tout le monde, et on préfère dire : Vous devriez prendre tout cet argent et le mettre dans les garderies.

Bon, d'abord, on va regarder la différence entre une garderie, un CPE, puis une maternelle quatre ans. Bon, d'abord, regardons la formation des personnes. Les personnes qui travaillent dans les garderies et dans les CPE font un travail extraordinaire. Il y a le deux tiers des personnes dans les garderies qui ont un D.E.C. technique, donc qui ont fait trois ans de cégep, qui sont vraiment spécialisées pour les jeunes enfants. Elles font un travail extraordinaire. Dans une maternelle quatre ans, dans une école, ce sont des enseignants, qui ont fait deux ans de cégep puis quatre ans d'université en pédagogie. Est-ce qu'on peut améliorer leur formation? Oui. Le ministre de l'Éducation dit : Ces personnes-là, là, qui font deux ans de cégep, quatre ans d'université, pourraient être encore mieux formées pour les jeunes enfants, hein? On n'apprend pas de la même façon à un jeune enfant qu'à un adolescent. On va plus, avec les jeunes enfants, apprendre en jouant.

Puis moi, j'invite les gens de l'opposition à aller visiter des maternelles quatre ans, parce que ce n'est pas des gens en rangée qui sont en train de faire des dictées, là. Ça se fait par le jeu, puis c'est accompagné d'enseignants qui vont être de mieux en mieux formés. Et les maternelles quatre ans vont être dans des écoles primaires, et, dans une école primaire, bien, il y a tous les outils, là, les différents spécialistes, que ce soit un orthophoniste, orthopédagogue, travailleur social, psychiatre, psychologue. Ils ont accès à tous ces services.

Évidemment, si on disait : On offre tous ces services-là dans un CPE pour juste des enfants de quatre ans, on ne pourrait pas justifier de mettre autant de spécialistes, alors que, si on les met dans une école primaire, bien, une journée, ils vont travailler sur les quatre ans, l'autre année sur... l'autre journée, sur les cinq ans, après sur les six ans, les sept ans. Parfois, c'est quelques heures par semaine que les enfants ont besoin d'accompagnement.

Mais ce qui est important, là, c'est les enfants qui ont des difficultés d'apprentissage. Moi, quand je dis, là, la maternelle quatre ans est importante, je pense aux 28 % d'enfants qui ont une vulnérabilité, 28 %. Moi, ça m'a fait peur les premières fois que j'ai vu ça, là. C'est plus qu'un enfant sur quatre qui va éventuellement avoir un problème : l'autisme, la dysphasie, la dyslexie, un trouble d'attention, un problème d'apprentissage. Bien, ces enfants-là ont besoin de spécialistes, puis j'ose penser que, même s'il y a encore du travail à faire, qu'un enseignant qui a étudié pour donner des services aux enfants est très bien placé pour aider ces enfants-là.

Et les maternelles quatre ans aussi, l'avantage, c'est qu'il y en a pour tout le monde. Actuellement, il y a seulement 30 % des enfants qui vont dans les CPE. C'est qu'il y en a 70 % qui ne sont nulle part, puis il y en a au moins 20 %, là, qui ne sont pas plus dans une garderie privée ou milieu familial. Ils ne sont nulle part. Donc, c'est important d'agir tôt. C'est important d'avoir les maternelles quatre ans, puis on n'est pas en train d'inventer quelque chose, là. Ça existe à peu près dans tous les pays occidentaux. Même, en France, on commence l'école à trois ans. Je regarde le taux de diplomation au Québec. On a le plus bas taux de diplomation au Canada, mais on commence l'école à cinq ans.

Puis vous savez, la réticence du Parti libéral, du Parti québécois puis de Québec solidaire aux maternelles quatre ans, je me rappelle d'avoir vécu exactement la même chose pour les maternelles cinq ans. Les maternelles cinq ans ne sont toujours pas obligatoires, mais il y a 98 % des enfants de cinq ans qui vont à la maternelle cinq ans, puis les parents, aujourd'hui, là, ils n'auraient pas idée de dire : Bien, voyons donc, cinq ans, c'est bien trop jeune. On va fermer ça, les maternelles cinq ans, puis on va commencer tous à six ans. Bien non. Puis moi, je suis certain, là, que dans quelques années, tous les gens qui sont l'autre bord, là, ils vont dire : Aïe! on était spécial de penser que l'école à quatre ans, c'était trop de bonne heure, tu sais. Je pense qu'ils vont le regretter. On va garder ça sur film.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup, M. le premier ministre. Alors, je cède la parole à la cheffe du deuxième groupe d'opposition pour une période de 13 min 38 s. Mme la cheffe...

Mme Massé : ...déjà?

Le Président (M. Bachand) : 13 min 38 s, s'il vous plaît.

Mme Massé : Cinq minutes?

Le Président (M. Bachand) : 13.

• (16 heures) •

Mme Massé : 13. Ah! j'ai eu peur. Alors, bonjour, tout le monde. Prenez mes salutations pour faites.

M. le premier ministre, chaque fois, dans les derniers mois, où j'ai questionné soit vous-même ou des gens de votre gouvernement sur la question des changements climatiques, vous m'avez souvent répondu en me parlant d'environnement. Alors, c'est sûr que, lorsqu'on parle d'environnement, à mon sens, c'est une chose, de changements climatiques, c'en est une autre. J'ai peur que vous ne saissiez pas bien la différence entre les deux.

Alors, une question plus ouverte en partant. J'aimerais que vous m'expliquiez, pour vous, c'est quoi, la différence entre environnement et changements climatiques.

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Oui. Bien, en environnement, il y a plusieurs sujets. Par exemple, la décontamination des sols, c'est de l'environnement, avoir de l'eau propre, c'est de l'environnement. Les changements climatiques, c'est de s'assurer qu'on réduise les émissions de gaz à effet de serre pour réduire le réchauffement de la planète.

Donc, on s'est donné des objectifs. Entre autres, ça a commencé à Paris, la COP21, de dire : D'ici 2020, il faudrait réduire les GES de 20 %, puis d'ici 2030, de 37,5 %. Bon, malheureusement, on est arrivés au gouvernement, on a ouvert les livres et puis on était rendus seulement à moins 9 %. Donc, soyons réalistes, là, on n'atteindra pas le moins 20 % l'année prochaine, là, même si on revirait tout à l'envers au Québec.

Donc, actuellement, il faut aussi admettre que, quand on regarde les GES par habitant, on est les meilleurs. On est les meilleurs, il faut arrêter de s'autoflageller, là. On est les meilleurs. On peut faire mieux, entre autres dans le domaine du transport. On peut faire mieux, mais il reste qu'on est les meilleurs et il faut regarder ce qui se fait dans les autres provinces puis les autres États.

Le Président (M. Bachand) : ...la députée, s'il vous plaît.

Mme Massé : Oui. Bien, en fait, vous allez voir, j'ai découpé ça en très bing, bang, bang. Comme on sait... Alors donc, c'est de réduire les gaz à effet de serre. Effectivement, beaucoup plus large que ça, mais le temps ne me permet pas de faire le tour.

Parlons-en. Ce matin, je vous ai parlé de gaz naturel. Le gaz naturel n'est pas une énergie de transition, puisque le cycle de vie du gaz naturel, même sur 100 ans, est beaucoup plus nocif que l'impact... sur le réchauffement de la planète, que le CO₂. Mais ça, vous ne semblez pas le reconnaître et à quelque part... Bien, en fait, je veux juste être sûre, là, parce que ce matin vous m'avez dit clairement que vous ne reconnaissiez pas ça. Donc, est-ce que j'ai bien compris ce matin que, pour vous, le gaz naturel est une énergie de transition?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Il y a différentes catégories, hein, d'énergies, puis il y a des énergies qui sont fossiles, donc pas renouvelables, il y a des énergies qui sont plus polluantes, qui émettent plus de GES, puis il y en a qui en émettent moins. O.K. Et, si je compare, par exemple, le charbon puis le pétrole, bien, ça, c'est à peu près ce qu'il y a de pire. Ce qu'il y a de mieux, c'est l'hydro, c'est l'éolien, c'est le solaire, quoique du côté du solaire et de l'éolien, il y a un problème de batteries, il y a un problème d'être capable d'accumuler l'énergie pour être capable de l'utiliser au bon moment.

Donc, si vous me dites : Est-ce que je préfère le gaz au pétrole ou au charbon? La réponse, c'est oui. Mais est-ce que je préfère l'hydroélectricité au gaz? Oui, je préfère l'hydroélectricité au gaz. Mais, à un moment donné, si, avec le projet de GNL, on amène du gaz au Saguenay puis qu'ensuite on l'envoie en Europe, qu'on ferme des centrales au charbon, qu'on utilise moins de pétrole puis qu'on réduise les GES en passant au gaz, on est gagnants. Ce n'est pas idéal, on pourrait aller plus loin, mais déjà on a gagné une partie de réduction de GES.

Mme Massé : Alors, c'est là que je vois, M. le premier ministre, pardonnez-moi, que les lobbys d'Énergir ont bien réussi avec vous, parce que l'émission... les gaz qui provoquent l'effet de serre ne sont pas que du CO₂. Et quand vous me répondez comme ça, vous me répondez comme quelqu'un qui me dit : Bien, voyons donc, Manon, ça produit bien moins de CO₂. Bien oui, vous avez bien raison, ça produit du méthane, et le méthane, lui, dans l'atmosphère, a un effet qui produit son potentiel de réchauffement et jusqu'à 86 fois plus important sur les 20 premières années et 34 fois plus important sur les 100 premières années. Et savez-vous, ce n'est pas moi qui dit ça, moi... c'est un de nos spécialistes au Québec, Damon Matthews, qui a contribué à deux reprises au rapport du GIEC, qui nous dit et nous répète que le gaz est une énergie non renouvelable, non renouvelable, qui a un impact majeur sur le gaz à effet de serre. Je ne comprends pas pourquoi vous vous refusez à comprendre cet élément-là.

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Bon, vous connaissez Barack Obama probablement.

Mme Massé : ...entendu parler.

M. Legault : Vous savez qu'aux États-Unis, Barack Obama, les démocrates, qui sont pour la réduction des GES, ont adopté, dans plusieurs États, incluant les États du Nord-Est, là... j'en discutais entre autres avec le gouverneur du Massachusetts, quand on discute d'exporter notre hydroélectricité, notre compétiteur, c'est le gaz. Moi, j'aurais le goût de vous demander, là, est-ce que, pour vous, le charbon, est-ce que c'est mieux que le gaz?

Le Président (M. Bachand) : Mme la députée.

Mme Massé : Oui, avec plaisir. Je n'en suis pas là. Ce que je vous dis, c'est que le charbon, le pétrole, les énergies fossiles, peu importe ils sont lesquelles, y compris le gaz naturel, qu'il soit un gaz qui a été extirpé par la fracturation hydraulique ou même le gaz naturel, émet du méthane. Et là je réitère, je veux bien que vous me dites que le fait d'exporter du gaz naturel, on va aider le reste de la planète à diminuer leurs gaz à effet de serre, mais pourquoi se poser comme acteur? D'ailleurs, je vous rappelle qu'il n'y a toujours pas eu de BAPE pour le gazoduc GNL Québec. Vous semblez l'approuver beaucoup, et pourtant l'acceptabilité sociale n'est pas encore démontrée, mais c'est une autre paire de manches.

Pourquoi vous semblez complètement acheter, et je répète, je peux le comprendre, avec 136 mandats de lobbys auprès de tous les ministères, auprès de toutes les... pas toutes les municipalités, mais bref, vous me comprenez, 136 mandats de gens pour qui le gaz naturel semble être une énergie de transition. Pourquoi vous achetez ça, M. le premier ministre?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : D'abord, je veux rassurer la co-porte-parole de Québec solidaire, là, moi, les lobbys, là, il faut bien mal me connaître pour penser qu'ils ont une influence sur moi. O.K.? Moi, je ne dois rien à personne et je n'ai aucune influence de la part des lobbys, que ça soit une commission scolaire, ou que ça soit une compagnie de gaz, ou peu importe.

Mais je suis un gars pragmatique, puis moi, j'invite la co-porte-parole de Québec solidaire, parce que nous, au Québec, on est chanceux, on a l'hydroélectricité, allez rencontrer Charlie Baker, le gouverneur du Massachusetts, là, puis dites-lui : Bien, vous devriez arrêter d'ouvrir des centrales au gaz, là. Qu'est-ce que vous allez lui suggérer? Qu'est-ce... non, mais je veux juste savoir qu'est-ce que vous lui suggérez. Avez-vous une solution? Parce que c'est bien beau être contre tout, là, mais qu'est-ce que vous avez à suggérer à ceux qui utilisent du gaz actuellement?

Le Président (M. Bachand) : Mme la députée.

• (16 h 10) •

Mme Massé : M. le premier ministre, moi, je m'adresse au premier ministre du Québec, qui peut agir ici, au Québec, et il peut agir notamment au niveau de la crise climatique en cessant d'investir dans les énergies non renouvelables, comme vous le faites avec le Fonds vert et le gaz naturel, hein? On déroule le tapis pour Énergir, comme vous le faites avec... comme vous acceptez que le fassent certains de nos investisseurs collectifs.

Moi, ce que je vous demande à vous, c'est : Pourquoi vous vous laissez bernier par l'idée qu'un... développer les infrastructures pour diffuser le gaz naturel, qui a un impact 86 fois plus grand en potentiel de réchauffement de la planète, ça, c'est mieux que quelque chose? On a une belle expertise au Québec, vous avez raison, et on en est fiers, et effectivement l'hydroélectricité joue un rôle majeur. On a des surplus, vous avez raison, et vous savez quoi? On pourrait en avoir encore plus de surplus si on agissait dès maintenant au niveau de l'efficacité énergétique. Mais ce n'est pas pour nécessairement l'exporter à tout vent, c'est parce qu'on a du transport, nous-mêmes, à électrifier, pas du char individuel, du transport collectif.

Alors, d'où vient cette obsession que le gaz naturel, qui a un impact beaucoup plus grand sur 100 ans, alors qu'on sait que, sur 100 ans, on a à diminuer et non pas augmenter, comment se fait-il que vous avez développé cette obsession-là?

M. Legault : O.K. J'écoute la porte-parole de Québec solidaire, puis c'est comme si le Québec était sur une autre planète, comme si le Nord-Est américain, là, il y avait un mur entre le Québec puis le Nord-Est américain... puis qu'on dise : Bien, ils prennent du gaz, là, dans le Nord-Est américain, ce n'est pas grave, nous, au Québec, on a un mur, là. On est tous sur la même planète, puis ce qui compte, c'est les GES de l'ensemble de la planète.

Puis je reviens sur le gaz. Le projet, là, c'est de prendre du gaz qui vient de l'Ouest canadien, de l'amener à Saguenay, de le liquéfier, de l'envoyer en Europe pour remplacer du charbon et du pétrole. Qu'est-ce qu'il y a qui est si difficile que ça à comprendre, de dire : Grâce au projet GNL, il va y avoir moins de GES sur la planète? Là, la députée de Québec solidaire nous dit : Moi, ce qui est important pour moi, c'est juste le Québec, comme s'il y avait un mur autour du Québec puis qu'on disait : Tout ce qui est important, c'est les GES au Québec. Ce n'est pas important, ce qui se passe aux États-Unis. Ce n'est important, ce qui se passe en Europe. Ce n'est pas important, ce qui se passe en Chine. Nous, là, avec 0,0001 % des émissions de GES sur la planète, c'est ici qu'on va sauver la planète.

Bien, moi, je vous dis, là, la plus grande contribution qu'on pourrait faire, ça serait d'exporter de l'hydroélectricité pour remplacer du gaz aux États-Unis. Ça, là, ça serait plus important. Elle devrait m'aider à travailler là-dessus, la co-porte-parole de Québec solidaire.

Le Président (M. Bachand) : Mme la députée, s'il vous plaît.

Mme Massé : M. le Président, je conviens que le Québec pourrait être un leader, mais ce n'est pas en disant que ce que... on est les meilleurs, et, pour ça, il ne faut pas s'occuper de ce qui se passe ici. Ça, je n'en suis pas.

D'ailleurs, ça a l'air que je ne suis pas toute seule à partager cette préoccupation-là. On l'a vu, beaucoup de jeunes sont dans la rue, beaucoup de jeunes sont préoccupés, et ça va continuer. Pourquoi? Bien, parce qu'ils ont catché que le

gaz naturel, ce n'est pas mieux que... et qu'on a la possibilité ici de développer des énergies maudiquement plus propres que celle-là. Le 22 avril, ces jeunes-là vont être ici, autour du Parlement.

Puisqu'il me reste quelques secondes, M. le premier ministre, j'aimerais ça vous inviter officiellement à venir avec moi à la rencontre de ces jeunes-là, pour qu'ils vous expliquent, eux autres, comment ils la comprennent, cette game-là, et que vous compreniez que ce n'est pas une obsession de Québec solidaire ou de sa cheffe parlementaire, mais c'est une préoccupation appuyée par des scientifiques qui... dans le fond, ils nous lancent un cri d'alarme qui n'a pas été écouté, malheureusement, par le passé. Vous avez l'opportunité de le faire. Je vous invite à venir avec moi à la manif le 22, pas pour manifester, mais pour écouter les jeunes vous expliquer, eux autres, qu'est-ce qu'ils comprennent des changements climatiques.

Le Président (M. Bachand) : Et cela clôt ce bloc d'échange. Je me tourne vers les députés formant le gouvernement. Pour une période de 13 minutes, M. le député de Nicolet-Bécancour, s'il vous plaît.

M. Martel : Bien, bonjour, tout le monde, M. le Président, M. le premier ministre, très content d'être avec vous autres cet après-midi.

M. le premier ministre, vous avez été élu avec un mandat fort le 1er octobre dernier. Durant la campagne électorale, vous avez fait état de nombreuses priorités en santé, en éducation, sur la laïcité, mais depuis votre retour en politique et la fondation de votre propre parti en 2011, vous vous êtes surtout fait connaître comme un homme avec une vision économique importante pour le Québec. Vous vous êtes donc présenté aux dernières élections comme un premier ministre économique et vous le prouvez à chaque fois que vous en avez l'occasion.

En janvier dernier, vous vous êtes rendu à Paris et à Davos pour une première mission outremer depuis votre assermentation. Traditionnellement, les premiers ministres en mission en France vont parler d'une panoplie de sujets allant de la culture à la langue française, mais avec votre touche personnelle, vous avez réussi, sans négliger ces aspects importants, à carrément orienter cette première mission en France sur l'économie. Tout en positionnant le Québec comme la principale porte d'entrée pour les entreprises européennes vers l'Amérique du Nord, vous avez rencontré un nombre impressionnant de chefs d'État, d'entreprises de haut niveau, autant à Paris qu'au Forum économique de Davos, en Suisse, lors du même déplacement en Europe. Tout au long de votre mission, vous avez parlé de l'importance de diversifier nos exportations, en rappelant que 70 % de nos exportations allaient vers les États-Unis. Et je dois dire que je trouve que c'est une vision importante car ce n'est pas toujours bon de mettre nos oeufs dans le même panier et qu'en ces temps de protectionnisme aux États-Unis, c'est même une stratégie essentielle.

Cela étant dit, il n'en demeure pas moins que 70 % de nos exportations qui vont vers les États-Unis, c'est énorme. J'ai moi-même un bon nombre d'entreprises manufacturières dans mon comté qui exportent quotidiennement vers les États-Unis. Il y a un conflit présentement à l'ABI, et on sait que les tarifs imposés par l'administration Trump sur l'aluminium n'aident en rien la situation actuelle. Autant le syndicat qu'Alcoa s'entendent là-dessus.

Donc, ma question est la suivante, M. le premier ministre : Est-ce que vos prévoyez faire une mission économique aux États-Unis, au même titre que celle que vous avez faite en Europe, pour attirer des investissements, mais aussi pour porter le message auprès de l'administration américaine sur la nécessité d'éliminer ces nouveaux tarifs qui affligent les entreprises et les travailleurs de nos régions?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Oui. M. le Président, on discutait tantôt... D'abord, merci, M. le député de Bécancour, pour la question. On discutait tantôt de l'écart de richesse du Québec avec le reste de l'Amérique du Nord, donc avec l'Ontario, avec le reste du Canada, avec les États-Unis. Notre défi, c'est de faire deux choses. C'est d'augmenter les investissements privés de façon importante. Il y a un écart important quand on regarde, par habitant, les investissements des entreprises.

Évidemment, il y a des investissements qui sont faits par des entreprises québécoises, mais il y a aussi des investissements qui sont faits par des entreprises qui viennent de l'extérieur du Québec. Et un des défis qu'on a au Québec, c'est de grandir la taille moyenne de nos entreprises. Il faut avoir des petites entreprises qui deviennent moyennes puis des moyennes qui deviennent grandes. C'est entre autres une des façons importantes, de robotiser, mécaniser, avoir plus de valeur ajoutée puis d'avoir des salaires plus élevés, donc être capable d'avoir des grandes entreprises qui viennent s'installer au Québec, comme chez ABI, donc c'est important, Alcoa, Alcan. Ce sont des entreprises qui créent des emplois. Chez ABI, on parle de 92 000 \$ par année. Donc, évidemment, si je veux augmenter mon revenu moyen de 49 000 \$ à 53 000 \$, bien, j'en prendrais à la tonne, des emplois comme ça.

Donc, c'est important effectivement d'aller sur les marchés à l'extérieur rencontrer des investisseurs potentiels. C'est ça que j'ai fait quand je suis allé à Paris. J'ai eu des rencontres individuelles, des soupers avec une dizaine de CEO, de présidents de grandes entreprises. Et puis il y a un suivi qui est fait actuellement par le ministre de l'Économie, puis j'ai confiance que, dans les prochains mois, il y a quelques dossiers, là, qu'on a mis à l'eau, qui vont rapporter beaucoup. Il faut continuer à le faire.

Il faut le faire aux États-Unis. C'est vrai que les États-Unis, c'est 70 % de nos exportations. On a beaucoup d'oeufs dans ce panier-là, mais, en même temps, il faut être réaliste, c'est notre voisin immédiat. C'est important. Je suis allé déjà à Boston. On a eu des bonnes rencontres avec des entreprises à Boston. On a un contrat important d'Hydro-Québec. Évidemment, là, il reste à passer la ligne de transmission sur le territoire du Maine, mais, même si j'entendais l'opposition aujourd'hui nous accuser de dépenser 170 ou 190 millions, ça va rapporter 10 milliards, ce contrat-là. Je trouve que c'est un bon rendement, un bon deal. Comme on dit, là, j'en prendrais beaucoup de deals comme ça.

• (16 h 20) •

J'en profite pour vous donner un scoop. Le mois prochain, je vais aller à New York puis ensuite à Washington. À New York parce que c'est incontournable. À New York, c'est la plus grande ville. C'est là qu'il y a le plus d'entreprises. Et il faut convaincre, puis déjà notre nouvelle déléguée générale du Québec à New York est en train de me céder une série de rencontres. Je ne pense pas que ça va être nécessairement reposant, mais je vais aller rencontrer des entreprises qui veulent investir au Québec. Puis ensuite je vais aller à Washington, parce que, là, il faut se débarrasser de cette taxe-là sur l'acier puis l'aluminium. Même les entreprises américaines le disent, ça nuit à l'économie. Puis quand on regarde l'aluminium, par exemple, comme chez ABI, le problème qu'on vit, c'est que la compétition... L'aluminium qui va aux États-Unis, notre compétiteur, c'est la Chine. La Chine, qui actuellement, bon, ne suit pas toujours les mêmes règles que ce qu'on voit en Amérique du Nord, qui paie moins bien ses employés et qui a, avec un surplus de production, abaissé le prix de l'aluminium à un prix où, pour l'instant, ce n'est pas rentable ou, en tout cas, pas très rentable pour les alumineries.

Donc, on a un double problème. On a le problème du prix de l'aluminium qui est bas puis, en plus, les Américains nous taxent de 10 % ce qu'on envoie aux États-Unis. Pendant ce temps-là, l'aluminium qui arrive de la Chine débarque et est moins cher que le nôtre. Donc, on est dans une situation, là, où cette taxe-là doit partir. Et j'ai demandé à nos représentants de m'organiser des rencontres peut-être plus politiques à Washington, avec les gens responsables de l'administration américaine, pour expliquer qu'actuellement la personne, ou le pays qui devrait être attaqué, ou qui devrait faire l'objet de négociation, ça devrait être la Chine, pas le Québec, pas le Canada. On a à peu près les mêmes règles de fonctionnement. Ça n'a pas de bon sens, effectivement, qu'on soit en compétition avec l'aluminium qui est fait en Chine avec des règles qui sont différentes des nôtres. Donc, de ce côté-là, c'est important.

L'autre chose qui est importante, quand je vais aller à New York puis aux États-Unis, c'est les exportations. On le sait, le Québec, malheureusement, au total, a un déficit commercial. Je me souviens, dans le temps, Bernard Landry disait : On est un peuple d'exportateurs, on a un surplus. Bien, depuis une dizaine d'années, ce n'est plus vrai. On a un déficit, et là il faut vraiment, là... ça, c'est du cas par cas, il faut identifier une série d'entreprises québécoises puis demander à nos délégués qu'ils cherchent des clients, ça veut dire des réseaux de distribution, des clients pour nos entreprises québécoises pour qu'on augmente nos exportations.

Parce qu'économiquement c'est ce qu'il y a de plus payant, les exportations, parce qu'on prend de l'argent qui vient de l'extérieur pour créer des emplois ici. Donc, il faut se... On ne sera jamais riches au Québec, là, on sera toujours pris avec la péréquation tant qu'on aura une balance commerciale qui est négative. Donc, il faut faire deux choses quand on va à l'étranger, comme je vais le faire à New York puis à Washington : un, attirer des investissements des entreprises au Québec et, deux, aider nos entreprises à trouver des nouveaux clients pour augmenter nos exportations. Puis il ne faut pas oublier qu'avec le taux de change à 0,75 \$ on devrait être dans une position avantageuse pour exporter davantage. Puis quand je regarde dans les dernières années, malheureusement, les exportations ont beaucoup plus augmenté en Ontario vers les États-Unis qu'au Québec vers les États-Unis. Donc, il n'y a pas de raison, là. Il faut avoir une nouvelle approche, un nouveau plan économique. Il faut qu'on s'intéresse à l'économie. C'est, à mon avis, là...

Tu sais, pendant un certain temps, à cause du débat sur la souveraineté du Québec, le Parti libéral prétendait être le parti de l'économie. Mais il disait : Nous, on est contre la souveraineté. C'était ça, leur plan économique, on est contre la souveraineté du Québec. C'est court, comme programme. Puis là, bien, évidemment, les gens ont compris que maintenant il y a un vrai parti de l'économie. Et là, nous, on va s'en occuper, nous, on va augmenter les exportations, nous, on va augmenter les investissements des entreprises au Québec. Nous, on va aller négocier, s'assurer aussi avec Ottawa, hein... je ne manque pas une occasion de le répéter à Justin Trudeau, pas de bon sens, là, ces taxes-là, tu sais, puis qu'on maintienne, là... Pour l'instant, on a mis des taxes dans l'autre sens... qu'on maintienne puis qu'avant de ratifier l'accord avec les États-Unis, qu'on s'assure que ces taxes-là soient enlevées. Ce n'est pas juste, ce n'est acceptable.

Puis qu'on arrête d'être naïfs aussi. On avait un gouvernement, quand il faisait des contrats de transport en commun, qui ne mettait aucune clause de contenu local. Écoutez, là, on a donné le REM, hein? Pourtant, le gouvernement du Québec contribue 1,3 milliard dans le REM. Bien, il va être construit en Inde. Écoutez, là, je regarde les États-Unis, ils mettent des règles, ils exigent un contenu local de 60 %, 70 %. Nous, on était, avec les libéraux, naïfs, aucune demande de contenu local. Il faut avoir un gouvernement qui sait négocier, qui n'est pas en culottes courtes quand on discute avec les autres pays, les autres États. C'est ça qu'on va faire.

Ça n'empêche pas d'avoir des bonnes relations, hein? Charlie Baker, c'est un amateur de hockey, des Bruins, c'est un grand amateur de Patrice Bergeron. Donc, moi, je lui ai dit : Tu nous en dois une, tu sais, tu as Patrice Bergeron dans ton équipe, là, bien là, il serait temps que tu nous aides ici, au Québec. Puis vous savez, le contrat qui est signé avec le Massachusetts, ça va représenter 17 % des besoins d'énergie du Massachusetts. Le reste, c'est du gaz.

Puis je comprends que la co-porte-parole de Québec solidaire, là, ça ne l'intéresse pas de remplacer du gaz au Massachusetts par de l'hydroélectricité. Elle, tout ce qu'elle veut, c'est qu'on travaille sur le territoire du Québec, comme s'il y avait un mur autour du Québec, là. Donc, d'aller travailler avec le Massachusetts pour qu'il y ait plus d'exportations d'énergie propre, qu'on ferme des centrales au gaz, qu'on ferme des centrales au charbon, ça ne l'intéresse pas, mais moi, ça m'intéresse. Parce que, vous savez, il y a deux choses : un, il y a l'environnement, ça réduit les GES de la planète; deux, c'est payant. Écoutez, le contrat avec le Massachusetts, ça va rapporter 10 milliards, 10 milliards sur 20 ans, là, qui va rentrer de plus direct chez Hydro-Québec.

Le Président (M. Bachand) : Merci, M. le premier ministre. Je passe maintenant la parole au chef du troisième groupe d'opposition pour une période de 13 min 38 s, s'il vous plaît.

M. Bérubé : Merci, M. le Président. Je veux à mon tour saluer le premier ministre, son équipe, l'ensemble des collègues. Et je veux m'adresser aux gens qui nous écoutent en disant que les questions que je vais poser, comme celles

des oppositions, le premier ministre ne les connaît pas, alors ça va être une surprise totale. Alors, je veux indiquer ça d'entrée de jeu.

J'ai noté que le premier ministre a fait référence à l'époque où je travaillais à son cabinet, au ministère de l'Éducation. Il s'en est passé des choses depuis ce temps-là.

Une voix : ...

Le Président (M. Bachand) : S'il vous plaît!

M. Bérubé : Le ministre se plantait souvent.

Le Président (M. Bachand) : M. le député, oui, allez-y.

M. Bérubé : Le ministre se plantait, puis je vais vous expliquer pourquoi. Ce sera sur leur temps, M. le Président, les rires. Depuis ce temps-là, bien, il y a bien des choses qui se sont passées. Il a créé son propre parti, il s'est nommé chef, il a fait un certain nombre de conversions.

En mai dernier, dans une entrevue avec Geneviève Lajoie, elle lui demande : Pourquoi, vous, vous êtes fier d'être Canadien? Il dit — c'était un peu difficile, je vais mettre l'extrait en ligne, tantôt — Je suis confortable avec le Canada, je me suis réconcilié avec le Canada, puis ça s'arrête pas mal là. Bon, ça, c'était en mai. Ensuite, il est devenu premier ministre, il est devenu ami avec les premiers ministres des provinces. Puis là j'ai commencé à regarder la relation avec le Canada puis je me suis dit : Lui, ce n'est pas un souverainiste, donc ils vont bien l'accueillir. Il est dans une lune de miel, d'ailleurs il a l'attitude d'un gars en lune de miel, il est de bonne humeur, alors il va négocier avec un mandat fort dans une année électorale fédérale, la meilleure conjoncture possible. Puis là j'ai dit : Rapport d'impôt unique, on a un rapport de force, ça a duré cinq minutes, M. le Président. Après, le tramway, ça ne marche pas. Puis quémander de la peinture pour le pont de Québec, on est rendu là, puis l'aide aux réfugiés, puis la Davie. 75 députés, mandat fort, une année électorale fédérale, le gouvernement du Canada lui dit non. Donc, il n'y a pas de changement, ils n'ont pas plus de rapport de force que le Parti libéral.

Alors, j'aimerais ça qu'il me convainque pourquoi, moi aussi, je devrais me réconcilier avec le Canada. Comment il vit ça, lui, le fait d'être fédéraliste, maintenant Canadien? Le 1er juillet, j'imagine, quand il va fêter, il va avoir une pensée pour ça. Alors, j'aimerais ça qu'il essaie de me convaincre.

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

• (16 h 30) •

M. Legault : Oui. Je sais que le chef du Parti québécois est un homme impatient, mais je veux lui rappeler que ça fait juste six mois qu'on est là, hein, donc six mois. Et moi, j'ai confiance qu'on va faire des gains, qu'on va faire des gains en immigration, qu'on va faire des gains économiques. Aujourd'hui, je parlais avec Jason Kenney, j'en ai profité pour parler un peu de l'exportation d'hydroélectricité chez son ami Doug Ford. Moi, j'ai encore espoir que le Québec exporte de l'électricité en Ontario plutôt que de les laisser mettre 20 milliards dans la rénovation de centrales nucléaires.

J'ai des dossiers... Bon, on voit que le Parti conservateur est d'accord avec un rapport d'impôt unique qui serait géré par le gouvernement du Québec. Donc, moi, je pense qu'on va faire des gains, mais il faut voir aussi l'alternative. Je sais qu'il n'aime pas parler de péréquation, mais on est rendu à 13 milliards de péréquation. Tu sais, on a beau dire : On envoie de l'impôt à Ottawa, mais on a tenu de compte de tout ça, là. Mais, en plus, on reçoit 13 milliards de péréquation.

Donc, la souveraineté du Québec... Bon, je comprends, le député de Matane, chef du Parti québécois, pense que les Québécois vont, à un moment donné, comprendre que la souveraineté du Québec, c'est ça, la priorité. Pourtant, le Parti québécois, durant la dernière campagne électorale, a dit : Nous, si jamais on est élus, là, c'est sûr qu'on ne fait pas de référendum, là, ça ne nous intéresse pas à court terme. Donc, moi, je pense, M. le Président, que la preuve, la démonstration doit être faite : Quels sont les gains de la souveraineté, quels sont les gains financiers, quels sont les gains, mettons, dans le secteur des produits laitiers? Donc, qu'il essaie de nous vendre... Moi, je lui donne la parole, là, qu'il nous explique pourquoi il est souverainiste.

Le Président (M. Bachand) : M. le député, s'il vous plaît.

M. Bérubé : M. le Président, passer du statut de locataire à celui de propriétaire, signer tous nos impôts, percevoir tous nos impôts, nos taxes, signer l'ensemble de nos traités internationaux, voter toutes nos lois, ça s'appelle la liberté d'une nation. Si on est la seule nation qui ne veut pas ça, moi, je me pose des questions sur ce qu'on est comme Québécois. On a le droit d'aspirer à ça.

Puis tantôt il a parlé de la péréquation puis de l'exercice du budget d'un Québec souverain, puis on a compilé ensemble un certain nombre de données. Il dit : Quand j'ai fait les *Finances d'un Québec souverain*, la péréquation était de 4 milliards, puis elle est maintenant de 13 milliards. Il a dit ça. Le premier ministre, il est content, mais il a la comptabilité sélective. Il oublie plusieurs éléments importants : l'inflation, le service de la dette, le Fonds des générations. On commence par ça. Au cours des 16 dernières années, les revenus autonomes du gouvernement du Québec ont crû de 91 %. Il est d'accord avec ça? On va donc utiliser cette base-là. On a donc 5,4 milliards de plus de péréquation, oui, c'était après les coupures des libéraux fédéraux. On part à 5,4 milliards.

Maintenant, il y a le service de la dette. Si on la payait proportionnellement, la même chose qu'en 2003-2004, il n'y avait pas le Fonds des générations, bien, on économise 4,8 milliards par rapport à ce qu'on payait en 2003-2004. Mais ce n'est pas fini. Finalement, en 2003-2004, le Fonds des générations, bien, il n'existait même pas. Donc, on est dans une

situation de 2,9 milliards de plus qu'en 2003-2004, si on considère le versement au Fonds des générations. On aurait donc 5,4 milliards de moins en péréquation par rapport en 2003-2004, mais on gagnerait 7,7 milliards par rapport à 2003-2004. Le premier ministre, il est content, mais il n'a pas vu ça. Puis comparativement, en 2003-2004, un Québec indépendant aurait environ 2 milliards de plus de la marge de manoeuvre.

Alors, est-ce qu'il reconnaît qu'on paie moins cher des versements à la dette, puis que le Fonds des générations, il n'existait pas en 2003-2004, puis qu'on pourrait mettre à jour l'exercice qu'il a fait en 2005? Et je pense que la conclusion serait assez éclairante.

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Oui, mais, M. le Président, j'invite... Moi, là, ça me fait tellement plaisir d'entendre le chef du Parti québécois faire la promotion de la souveraineté. Puis, écoutez, c'est son choix. Donc, que le député de Matane utilise... Moi, je lui suggère, là, d'utiliser toutes les tribunes pour parler de la souveraineté, pour expliquer que la priorité au PQ, c'est la souveraineté du Québec.

Moi, je suis arrivé à la conclusion que la priorité des Québécois, c'est plus autour de l'éducation, de l'économie, de la santé, de protéger notre langue, de protéger notre identité, de protéger nos valeurs, de protéger ce qu'on est. Que le chef du Parti québécois utilise toutes les tribunes au Québec pour dire : Nous, la priorité, on pense que c'est la souveraineté du Québec, puis nous, on pense que le 13 milliards de péréquation, bien...

J'aimerais qu'il me dise où il va prendre l'argent. On a beau dire : Les revenus ont doublé depuis le 4 milliards, mais, si on passe de 4 milliards à 8 milliards, il en manque encore, là. Puis le 13 milliards, on le compte comment, ce trou-là? Et comment on va financer nos services en éducation, en santé? Est-ce qu'on va augmenter les impôts? Tantôt, là — j'espère qu'il a eu le document — sa députée de Joliette dit : On va augmenter les taxes scolaires de 400 millions. Plutôt que de les réduire de 800 millions, il y a certaines régions qu'on va augmenter de 400 puis d'autres qu'on va réduire de 400. Bien, lesquelles régions vont augmenter de 400 millions? Pour aller chercher le 13 milliards, est-ce qu'on va augmenter les taxes puis les impôts? Bon, la priorité du PQ, c'est la souveraineté, c'est ça qu'on comprend puis, bon, c'est correct.

M. Bérubé : M. le Président, d'abord, il n'a pas répondu à ma première question. Pourquoi qu'il est fier d'être canadien? Il ne veut pas le dire. Il ne sera pas à la fête du Canada, il est mal à l'aise avec ça. Vous allez entendre l'extrait, c'est un beau malaise pas à peu près, puis il ne veut jamais répondre à ça.

Sur les chiffres, je lui ai indiqué que je vais lui fournir les chiffres que j'ai. Si ce n'est pas ça, c'est qu'il est très fier d'être canadien. Si ce n'est pas les chiffres, il veut être assujéti à une autre nation, c'est ça qu'il veut. Alors, moi, je pense que le Québec est capable de faire des choix. Lui, il pense, il a évolué, il a atteint tous ses objectifs, y compris celui de devenir premier ministre du Québec.

Claire Durand, la grande sociologue de l'Université de Montréal, devrait l'inciter avec ses travaux à avoir un peu plus d'humilité sur la force de son mandat. 55 % des gens qui ont voté à la dernière élection, le premier indicateur pour voter, c'était de remplacer le Parti libéral du Québec; 17 %, le premier ministre, son équipe et son programme. Donc, il y a eu une volonté de changement beaucoup, beaucoup lorsqu'on compare avec le Parti libéral du Québec. Mais quant à l'avenir du Québec, quand on regarde les choix qu'on n'est pas capables de faire, le premier ministre accepte ça une fois après l'autre puis il dit : Il va arriver quelque chose, les conservateurs vont être là, ils vont leur dire oui, puis là le premier ministre m'a dit telle affaire. Moi, je me méfie parce que, quand il a rencontré Kathleen Wynne, ce qu'il nous a dit, ce n'est pas ce qui est arrivé. J'aime mieux avoir l'autre version avant de porter un jugement.

La fierté, là, pour une nation, là, c'est important. Puis le gouvernement se dit nationaliste. J'ai posé des questions sur la langue. Aïe! Ça semble être l'angle mort du gouvernement. Il ne va pas renforcer la loi 101. Il ne va pas assujétir les entreprises de 50 travailleurs et moins. Il n'y a pas plus de financement. C'est quoi, être nationaliste, si la langue, un enjeu aussi important, le gouvernement n'en fait pas une priorité? Ça ne paraît pas. Moi, le nationalisme, je ne l'ai pas vu à date tant que ça dans ce gouvernement.

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Oui, M. le Président. D'abord, je veux rassurer le chef du Parti québécois, je suis un fier Québécois. Pour moi, c'est le Québec d'abord. À l'intérieur du Canada, mais c'est le Québec d'abord, O.K.? On peut-u s'entendre là-dessus, là? Le Québec d'abord.

Maintenant, ce que ne comprend pas le chef du Parti québécois, c'est que les Québécois veulent sortir du débat souverainistes-fédéralistes. Quand le chef du Parti québécois dit : Ah! dans le fond, selon Claire Durand, ils voulaient surtout se débarrasser du Parti libéral, bien, pourquoi qu'ils n'ont pas choisi le PQ? Pourquoi ils n'ont pas choisi la souveraineté du Québec?

Tu sais, moi, je pense que l'indépendance qui est la plus importante, c'est l'indépendance financière. Puis moi, ce que je n'accepte pas, c'est qu'il y ait un écart de richesse de 15 % avec l'Ontario, puis 20 % avec le reste du Canada, puis 40 %, 50 % avec les États-Unis. Ce n'est pas une fin en soi, la richesse, mais c'est une question d'avoir les moyens de nos ambitions. C'est beau, être fier, mais il faut avoir les moyens, à un moment donné, de se dire : Ça va être beau, le Québec, on va avoir les plus belles écoles, les plus beaux hôpitaux, on va investir dans notre culture, on va investir dans notre architecture. C'est ça que les Québécois veulent. C'est comme ça que les Québécois vont redevenir plus fiers, pas en parlant de la souveraineté du Québec.

Le Président (M. Bachand) : M. le député, s'il vous plaît.

M. Bérubé : Je repose ma question une troisième fois. Je le sais qu'il est fier d'être Québécois, là, il y avait un drapeau géant, là, dans une conférence. Au lieu que ça coûte zéro à l'Assemblée nationale, ça a coûté 33 000 \$ l'autre bord de la rue pour avoir son drapeau géant puis ses figurants de la CAQ.

Je lui repose les questions. Pourquoi, lui, il est fier d'être Canadien? Juste ça.

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : M. le Président, je l'ai dit, je le répète, là, je suis d'abord fier d'être Québécois. J'accepte que le Québec soit dans le Canada. Je pense qu'il y a des avantages à rester dans le Canada. D'abord, 13 milliards de péréquation, ça commence bien. Ensuite, bien, il y a des programmes sociaux qui existent au Canada. Il y a des bonnes équipes de hockey au Canada. Donc, M. le Président, il y a des avantages. Mais le chef du Parti québécois n'arrivera pas à me faire dire que je ne suis pas d'abord fier d'être Québécois. Donc, ça, là-dessus, on va s'entendre.

Puis, vous savez, quand on demande aux Québécois : Êtes-vous Canadien, Québécois? Êtes-vous fédéraliste, souverainiste ou nationaliste? La majorité des Québécois sont là où est la CAQ, nationalistes. Le Québec d'abord à l'intérieur du Canada. La journée que le chef du Parti québécois va comprendre ça, bien, il va peut-être commencer à se rebrancher sur les Québécois.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup. M. le député, s'il vous plaît.

M. Bérubé : Quand il viendra dans mon comté mercredi prochain, il va voir que je suis assez branché sur la population que je représente. Est-ce qu'il est fier d'être Canadien, oui ou non? Pourquoi il est fier d'être... Il ne veut pas le dire, hein? C'est quelque chose, hein?

Une voix : M. le Président, question de règlement...

M. Bérubé : Occupe-toi de ta job, hein?

Le Président (M. Bachand) : ...se déroule, là. M. le député de Matane-Matapédia a la parole, s'il vous plaît.
• (16 h 40) •

M. Bérubé : Je pose la question comme chef parlementaire de ma formation politique. Un premier ministre qui se dit à l'aise à l'intérieur du Canada, je lui pose la question : Donnez-moi des raisons d'être fier d'être Canadien puis êtes-vous fier d'être Canadien? Non, ce n'est pas drôle, la question est importante.

Le Président (M. Bachand) : En 30 secondes, M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Oui. M. le Président, je suis d'abord fier d'être Québécois. Le Québec, je pense, actuellement et puis pour de bon, c'est mieux de rester à l'intérieur du Canada. C'est mieux de se concentrer sur d'autres priorités que d'un changement constitutionnel. C'est important, à un moment donné, de préserver ce qu'on a, de développer notre économie, d'être capables d'être maîtres chez nous économiquement. C'est ça, la priorité pour les 20 prochaines années.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup. Je me tourne maintenant vers les députés formant le gouvernement pour un bloc de 14 minutes. M. le député de Nicolet-Bécancour, s'il vous plaît.

M. Martel : Oui, merci, M. le Président. M. le premier ministre, je ne peux pas ne pas profiter de la tribune qui m'est offerte pour ne pas vous parler du parc industriel de Bécancour. Juste pour rappeler aux gens, ce n'est pas juste du chauvinisme, là, le parc industriel de Bécancour, évidemment, il est dans mon comté, mais c'est le seul parc, les seuls espaces industriels qui appartiennent au gouvernement du Québec. Dans le parc industriel de Bécancour, on a un port en eau profonde, on a la voie ferrée, on a un système d'autoroute puis on a des terrains très, très bien organisés pour recevoir la grande entreprise.

Pourtant, quand je regarde les 15 dernières années, on a perdu plus d'emplois dans le parc industriel qu'il s'en est créé. Puis quand on regarde au niveau économique au Québec, ce n'est pas la tendance qu'il y a eu. Il y a des investisseurs qui sont venus, pas beaucoup, mais il y a des investisseurs qui sont venus, puis on n'a jamais réussi à en concrétiser un encore dans les derniers qui avaient été annoncés.

Puis quand on fouille puis on cherche les explications, il y a deux choses. Souvent, il y a les délais par rapport à tout ce que ça prend au niveau des certificats en environnement, mais aussi il y a toute la lourdeur au niveau du financement. Moi, depuis qu'on est au pouvoir, j'ai demandé au ministre de l'Économie et de l'Innovation de venir visiter le parc industriel, de lui expliquer un peu la situation du parc. Je pense qu'il a été impressionné, sincèrement, des infrastructures. Et j'ai amené aussi le ministre de l'Environnement pour qu'il voie, parce que ce que je souhaiterais, c'est que...

Actuellement, toutes les fois qu'il y a quelqu'un qui va chercher un permis, les permis sont délivrés en fonction des terrains, un par rapport à l'autre. Moi, ce que j'aimerais, c'est qu'on mette des préautorisation pour l'ensemble des terrains pour diminuer un peu les délais. Mais ce qu'on a convenu avec le ministre de l'Environnement, c'est que peut-être qu'il y aurait des ressources affectées directement pour le parc industriel, parce que, souvent, on a même perdu des investissements des entreprises qui étaient sur place à cause des délais. En parlant avec le ministre de l'Économie et de l'Innovation, lui, il disait que ça devrait être une priorité aussi au niveau d'investissement Québec.

Donc, ma question est très simple, est-ce que vous partagez avec moi le grand potentiel du parc industriel de Bécancour?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Oui. Bien d'abord, je suis content. Merci. Le député de Bécancour, comme vous le savez probablement, est mon adjoint parlementaire qui s'occupe entre autres des zones d'innovation, hein? Puis ça, c'est... Je sais que le député de Bécancour aime qu'on discute du sujet des zones d'innovation, parce que le défi qu'on a au Québec, c'est d'attirer plus d'investissement des entreprises, mais de le faire dans un contexte où on est plus accueillant. Ça veut dire quoi, être plus accueillant? Ça veut dire, pour moi, créer des zones d'innovation, s'assurer qu'il y ait un guichet unique chez Investissement Québec. Que ça soit pour l'environnement ou que ça soit pour toutes les autorisations qu'on a besoin, quand il y a un projet important, bien, il faut qu'il y ait un suivi qui soit fait semaine par semaine pour être capable qu'il y ait un aboutissement le plus rapidement possible, parce que notre priorité, c'est d'augmenter les investissements des entreprises.

Revenons à Bécancour, Bécancour et Trois-Rivières, l'Est-de-Montréal, Québec. Il y a, le long du Saint-Laurent, des zones d'innovation qu'on doit développer. C'est quoi, une zone d'innovation? Bon, évidemment, tout le monde essaie de copier la zone d'innovation à succès qui est Silicon Valley en Californie. Qu'est-ce qu'on retrouve dans Silicon Valley en Californie? Bon, d'abord, des établissements d'enseignement. Je sais que le député de Bécancour a commencé à parler entre autres avec les gens de l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'UQTR, entre autres département de génie, pour être capable d'avoir un campus, hein, un campus où il y aurait en même temps un lieu commun pour que les chercheurs côtoient les entrepreneurs. Ça, c'est un peu à contre-culture au Québec de faire travailler ensemble les chercheurs et les entrepreneurs.

D'ailleurs, quand on regarde les statistiques, on voit qu'en recherche, qu'on le calcule par habitant ou en pourcentage du PIB, on est parmi les meilleurs, mais quand on regarde les brevets, on est parmi les moins bons. Et quand on regarde la commercialisation de l'innovation, c'est là qu'on a des problèmes. Donc, il y a vraiment un effort à faire concrètement à créer des lieux communs. C'est important, là, qu'à Bécancour, Trois-Rivières, qu'on se concerte pour que les chercheurs... puis c'est dans des domaines pas mal précis, là, à peu près 80 % de l'innovation, c'est en ingénierie technique, santé, donc c'est dans ces secteurs-là qu'on doit être très présents.

Qu'est-ce qu'on voit aussi dans une zone d'innovation? Des parcs, on est sur le bord de l'eau, ce qui est le cas, donc la beauté, puis des résidences aussi. Il faut que ça soit un mélange où les gens peuvent aller travailler à vélo l'été, où les gens soient capables d'être dans un cadre qui est agréable. Avant, il y avait des parcs industriels qui étaient très laids, là, avec des toits plats, puis la cantine qui arrivait, puis, bon, c'était vraiment laid. Ce n'est plus ça qu'on parle. Il faut qu'il y ait une architecture spéciale. Donc, dans la beauté, il y a l'eau, il y a les parcs, il y a l'architecture, et des maisons, et des entreprises.

Puis là, bien, il faut choisir quelques créneaux. Puis Bécancour, ce n'est pas rien. C'est le plus grand parc industriel au Canada. Mais pendant les 15 années où les libéraux ont été là, ils ont amené combien d'entreprises? Deux? Trois? Zéro? Bien, en tout cas, il faut, à un moment donné, là... On n'est pas dans une région éloignée, on est au Centre-du-Québec, là, entre Montréal puis Québec. Puis, quand on regarde le salaire moyen, on n'a jamais réussi à remplacer les emplois payants qu'on a eus entre autres dans le secteur du papier à Trois-Rivières. On a eu des entreprises qui ont disparu aussi à Shawinigan et, bon, on a eu Drummondville qui a développé beaucoup de PME, mais il y a un problème de salaire moyen.

Le salaire moyen, quand on regarde le Centre-du-Québec puis la Mauricie, il doit y avoir un coup de barre de donné pour amener quelques grands investissements, parce que dans une zone d'innovation, il faut d'abord qu'il y ait deux, trois entreprises importantes. Ensuite se greffent des petites entreprises, qui soient fournisseurs, sous-contractants ou autres. C'est comme ça qu'on développe un écosystème. Puis honnêtement, il n'y a pas de raison que, dans le Centre-du-Québec puis la Mauricie, on ne soit pas capables d'avoir un salaire qui est au moins équivalent à la moyenne du Québec.

Il faut y travailler. Évidemment, Investissement Québec va avoir du travail à faire. Ce qu'on veut faire avec Investissement Québec, c'est de donner beaucoup plus d'autonomie à Investissement Québec dans chaque région. Donc, il va y avoir un Investissement Québec qui va avoir plus d'autonomie, où il va y avoir même un conseil d'administration avec des représentants du monde des affaires, monde municipal aussi, mais monde des affaires qui ne faut pas oublier, qui peuvent être au courant de projets.

• (16 h 50) •

Puis on a du démarchage à l'international. Il faut qu'on soit capable, chez Investissement Québec, quand on va à New York ou quand on va à Paris ou à Davos, de dire : «By the way», on a des beaux terrains de disponibles à Bécancour, sur le bord de l'eau, à une heure et demie de Montréal, une heure de Québec. Donc, il n'y a pas de raison que ce parc industriel là soit vide. Il y a une question de volonté, il y a une question de détermination d'Investissement Québec. Et c'est ça qu'on va faire, on va amener quelques grandes entreprises puis ensuite on va ajouter des petites entreprises. On va s'assurer que les travailleurs puis les chercheurs aussi innover ensemble. Donc, c'est ce qu'on va faire à Bécancour et à Trois-Rivières. On va le faire avec l'UQTR.

Évidemment, il faut que l'entreprise ABI réouvre, là, ça presse. Donc, j'ai dit ce que je pensais. Il y en a que ça n'a pas fait leur affaire, mais... Je pense que le député de Bécancour ne pensait pas la même affaire que moi. Il faut, à un moment donné, je veux dire, quand il y a des emplois à 90 000 \$ par année, là, il faut faire des concessions sur les libérations syndicales, il faut faire des concessions sur le régime de retraite. Écoutez, quand on est rendu que le régime de retraite, l'employeur paie 12 %, l'employé 8 %, ça veut dire donc que l'employeur paie 60 %, puis que, là, les métallos en demandent... Bien, écoutez, à un moment donné, dans un contexte où le prix de l'aluminium est bas, dans le contexte où on est pris avec cette taxe-là américaine sur l'aluminium... Bien, évidemment, ça fait monter dans les airs les partis de gauche, là. Québec solidaire puis le PQ, ils disent... les gens des syndicats des métallos ne sont pas contents, mais, à un moment donné, des emplois à 92 000 \$ par année, c'est dans le 9 % les mieux payés, dans un contexte où le prix de l'aluminium est au plus bas.

Donc, cette grande entreprise, évidemment, il faut travailler, là. Aujourd'hui, je pense que le ministre du Travail faisait une proposition, là, pour essayer encore une fois de convaincre les parties, là, d'adopter une position qui est

raisonnable puis qu'on puisse revenir au travail. Malheureusement, il y a eu un feu aujourd'hui. On me dit que ce n'est pas grave. Donc, il faut amener quelques grandes entreprises à Bécancour et ensuite créer un contexte, avec l'UQTR, où on va attirer plus de recherche, plus d'entrepreneurs, plus de développement, plus de PME, qui vont venir se greffer sur ces grandes entreprises, puis c'est la responsabilité d'Investissement Québec. Puis je compte sur le député de Bécancour pour nous rappeler régulièrement de ne pas oublier Bécancour. Donc, oui, il y a Montréal, oui, il y a Québec, mais il y a aussi Bécancour.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Bécancour, il reste 1 min 30 s.

M. Martel : Bien, êtes-vous... C'est parce que, quand je regarde l'historique un peu des dernières années... tantôt, je vous ai peut-être induit en erreur. Il y a eu une entreprise qui s'est installée, c'est une serre de cannabis, que je n'avais pas entendu parler, mais, pour moi, ce n'était pas ça, la vocation du parc industriel. Mais, au-delà de ça, il est venu des investisseurs très importants. Êtes-vous d'accord avec moi que, quand on réussit à intéresser une grande entreprise qui a des projets d'un milliard, deux milliards, on ne devrait pas les lâcher. Investissement Québec devrait les attacher pour être sûr qu'on réussisse à les concrétiser.

M. Legault : Oui. Bien, ça, il y en aurait beaucoup à dire, là, mais les libéraux ont géré Investissement Québec comme une banque. D'ailleurs, quand on parle avec la Banque Nationale ou avec Desjardins, ils vont dire : On compétitionne sur les mêmes deals pour des prêts ou des garanties de prêts. Ça n'a pas de bon sens, là. Puis l'ancienne ministre de l'Économie, ce qu'elle voulait, c'est de faire des profits chez Investissement Québec, alors que ce qu'elle devrait regarder, c'est les retombées, les impôts. Si on a plus d'impôts, de jobs payantes, il va y avoir plus de retombées pour le gouvernement au ministère des Finances. Donc, il faut changer complètement l'approche d'Investissement Québec, puis c'est ce qu'on va faire, là. On va commencer dans les prochains jours.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup, M. le premier ministre. Je me tourne maintenant vers l'opposition officielle pour 20 minutes. M. le chef de l'opposition officielle, s'il vous plaît.

M. Arcand : Merci, M. le Président. On a entendu tout à l'heure, finalement, un échange pratiquement surréaliste entre un souverainiste et un ex-souverainiste. Mais, en fait, la réalité, M. le Président, c'est que j'ai beaucoup de difficulté à comprendre le premier ministre sur ce dossier-là, entre autres.

Moi, je suis un fédéraliste. Comme ma formation politique, on est fiers de faire partie du Canada, mais vous, ce n'est pas très clair. Ça a commencé d'abord en 2011, où est-ce que vous avez dit : Écoutez, nous, on ne sait pas trop si on est fédéralistes, souverainistes. Il n'y aura pas de référendum au Québec avant 10 ans, et donc pas avant 2021. Alors, on se demande qu'est-ce qu'il va se passer.

Deuxièmement, vous dites : Écoutez, je ne suis pas tout à fait Canadien, je ne suis pas tout à fait souverainiste non plus. Je suis Québécois. En fait... Et vous dites : Écoutez, il n'y aura pas de référendum à court terme. On a donc beaucoup de difficulté à vous suivre, et, en fait, ce que vous avez l'air à dire, c'est : J'accepte que le Québec soit dans le Canada.

Alors, ma question pour vous : Est-ce que le Canada, pour vous, est un mal nécessaire?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre

M. Legault : Oui. Vraiment, je trouve ça surréel. On a un chef du Parti libéral qui a l'occasion de me poser des questions sur l'économie, sur l'éducation, sur la santé, mais il me parle de la souveraineté du Québec. Il faut le faire, là.

Bon, comment je répondrais à sa question? D'abord, je suis surpris qu'il ne me pose pas ses questions en anglais, hein? C'est la première question qu'on devrait se poser, parce que l'objectif qu'on s'est donné, à la CAQ, c'est de rassembler les Québécois, autant les francophones, les anglophones que les allophones. Bon, évidemment, je pourrais être pas gentil puis dire que le Parti libéral a seulement 10 % d'appui chez les francophones. Je ne le dirai pas, mais je pense qu'il devrait y avoir une espèce de post mortem de fait par le Parti libéral, de se dire, là : Comment ça se fait qu'on est déconnectés comme ça des francophones? Comment ça se fait... Nous, on n'arrête pas de dire : Bien, on est des fédéralistes, Canada, tu sais, puis on va vendre les valeurs canadiennes au Québec et puis... Je ne sais pas pourquoi, les francophones ne m'appuient pas.

Bien, les Québécois, ils sont d'abord fiers d'être Québécois puis ils souhaitent rester dans le Canada. Mais c'est le Québec d'abord. Puis ça, évidemment... je connais depuis longtemps le chef de l'opposition officielle, je le sais que lui, c'est le Canada d'abord. Mais les Québécois ne sont pas là. Les Québécois, c'est le Québec d'abord. Tu sais, c'est ça qui a fait le succès de Robert Bourassa, de Jean Lesage, mais c'est ce qui a fait l'échec des dernières années au Parti libéral. Le Parti libéral est devenu un parti qui essentiellement défend les anglophones et les allophones. On le voit dans le débat sur la laïcité. On est dans une situation où le Parti libéral dit : Même les policiers, policières devraient pouvoir porter un signe religieux, hein? Moi, je l'invite à aller se promener en Allemagne, en France, en Belgique. Il arrêterait peut-être de nous accuser d'intolérance puis d'accuser indirectement les Québécois francophones d'être intolérants.

M. Arcand : Écoutez, je pense que déjà, là, suite à ces accusations de la semaine dernière, je pense que les journalistes ont fortement commenté qu'il était allé beaucoup trop loin dans ce domaine-là. Et d'ailleurs, vous voulez rassembler les gens. Vous dites que vous voulez rassembler les gens, et je dois dire que depuis les derniers mois, on ne peut pas dire que... pour rassembler les gens, il faut d'abord avoir une confiance, hein, et on doit exercer un sentiment de confiance. Et très souvent, quand je regarde la situation, il faut avoir un gouvernement qui sait négocier, qui a de bonnes relations.

Et, pour vous, vous nous avez toujours accusés en nous disant : Écoutez, vous, le Parti libéral, vous êtes à la solde du gouvernement fédéral. Ça a toujours été un peu votre discours. Et par contre, ce que je sens, c'est que votre attitude avec les autres provinces, là... j'ai plein d'articles ici sur la relation avec M. Ford, ce qui s'est passé avec Mme Wynne, avec Mme Notley également, etc., et vous, on dirait que votre position est la suivante, c'est que collaborer avec un gouvernement, comme, par exemple, dans le cas du gouvernement fédéral, ou collaborer avec l'Ontario, ou avec d'autres gouvernements, surtout au Canada, c'est de l'aplaventrisme pour vous. Collaboration, pour vous, égale aplaventrisme.

Est-ce que votre attitude, c'est toujours de la confrontation? Est-ce que c'est vraiment, comme premier ministre, votre argument pour créer de la richesse au Québec?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Oui. M. le Président, d'abord, ce n'est pas moi qui s'est excusé la semaine dernière. C'est le chef du Parti libéral qui s'est excusé d'avoir appuyé le maire d'Hampstead, en disant qu'il comprenait ses propos...

M. Arcand : M. le Président, là, c'est tout à fait faux. Vous le savez.

Le Président (M. Bachand) : O.K. Allez-y, M. le premier ministre.

• (17 heures) •

M. Legault : J'avais cru entendre des excuses. Mais, M. le Président, le chef du Parti libéral nous dit : Moi, j'avais des meilleures relations avec le Canada. Je comprends, quand on ne demande rien, c'est sûr que les gens nous aiment, hein? Donc, c'est facile.

Nous, on est en demande. On demande que l'immigration, bien, que ça ne soit pas juste le 60 % économique qui soit choisi par le Québec, que ça soit aussi la partie réunification familiale. On demande d'avoir un rapport d'impôt unique, qui est géré par le Québec. D'ailleurs, c'est assez spécial, parce que le chef du Parti libéral dit qu'il est d'accord avec ça, mais il ne l'a jamais demandé pendant les 15 ans où il a été là.

Il faut être capable, à un moment donné, de dire : Le Québec, appelez ça une nation, une société distincte, bien, oui, on veut avoir plus de pouvoirs, on veut être capable de mettre en place un test de français pour les nouveaux arrivants. Moi, je trouve ça, là, inquiétant de savoir que, l'année dernière, 53 % des nouveaux arrivants ne parlaient pas français puis que la majorité des adultes ne suivent jamais de cours de français.

Donc, nous, on dit, le gouvernement de la CAQ, on demande au fédéral de pouvoir exiger la réussite d'un test de français dans les trois premières années. C'est sûr que c'est plus facile de dire au gouvernement fédéral : Non, non, non, continuez de choisir les immigrants, continuez d'entrer 40 % des immigrants qui ne parlent pas français dans ceux que vous choisissez. C'est plus facile. Mais moi, je pense qu'on a le droit puis on a même le devoir, quand on est au gouvernement du Québec, de défendre la nation québécoise, une nation qui parle français, une nation qui a le droit d'avoir plus de pouvoirs en matière d'immigration, en matière de langue, en matière de culture. On a le droit de demander, puis c'est certain que, si on ne demande rien, on n'aura jamais rien.

C'est vrai que le PQ dit : Bien, ça prend du temps, mais moi, j'ai confiance qu'on va arriver à faire des gains dans les quatre ans. En tout cas, on va essayer, ce qui n'a pas été le cas du Parti libéral.

Le Président (M. Bachand) : M. le chef de l'opposition officielle, s'il vous plaît.

M. Arcand : Je vais essayer... Suite à la question du député de Matane, tout à l'heure, et le chef de la deuxième opposition, je vais vous poser la question suivante : C'est quoi, pour vous, les avantages de faire partie du Canada?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : C'est surréaliste, M. le Président. Écoutez, les Québécois qui nous écoutent, là... entendre le chef du Parti libéral, qui aurait l'occasion de parler d'éducation, de santé, d'économie, du portefeuille des Québécois, d'environnement, il demande c'est quoi, les avantages du Canada. Écoutez, le Parti libéral, là, a perdu son atout, hein, dans un vieux débat entre les deux vieux partis, où il y en avait un qui n'aimait pas le Canada, puis il y en a un qui aimait le Canada. Puis ils étaient habitués de dire : Nous, ce qui nous différencie, c'est qu'on aime le Canada, alors que le PQ veut sortir du Canada. Mais ce n'est pas ça, les priorités des Québécois, là.

Les Québécois veulent qu'on défende d'abord le Québec, qu'on reste à l'intérieur du Canada, mais ils veulent qu'on leur parle d'éducation, ils veulent qu'on leur parle d'économie, des jobs payantes. Ils veulent qu'on leur parle de leur portefeuille, arrêter d'augmenter les taxes, les permis. Ils veulent qu'on leur parle quand est-ce qu'ils vont avoir un médecin de famille, quand est-ce qu'on va enfin avoir un réseau de la santé qui fonctionne, quand est-ce qu'on va mieux choisir les immigrants, puis qu'il y en ait plus qui travaillent, plus qui parlent français. C'est ça que les Québécois veulent entendre parler. Ils ne veulent pas entendre parler : Récitez-moi les 12 avantages du Canada.

Le Président (M. Bachand) : M. le chef de l'opposition officielle, s'il vous plaît.

M. Arcand : Bien, je pense que vous avez de la difficulté à en parler parce que vous ne répondez pas à ma question. Hier, je vous ai posé des questions sur la péréquation, et je cite vos propos, là, vous avez dit : Écoutez, il faut se

libérer de la péréquation. Aujourd'hui, vous parlez d'un avantage de la péréquation. On a quand même de la difficulté à vous suivre de ce côté-là.

Alors, moi, ma question, elle est très simple. Quand vous regardez l'opportunité canadienne qui existe, dans quel dossier particulier, vous voyez des endroits où il peut y avoir de la collaboration?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Bien, moi, je pense que le plus important, c'est dans les endroits qui touchent notre identité. Qu'il y ait 40 000 ou 50 000 immigrants par année, là, qui s'ajoutent au Québécois, là, au bout de 10 ans, là, c'est un demi-million, c'est important pour notre identité que ces personnes-là s'intègrent à la communauté québécoise, hein? Qu'on ait des valeurs communes, qu'on ait un vivre-ensemble, c'est important.

Je trouve ça malheureux parce qu'entre autres c'est un gouvernement libéral qui avait réussi à obtenir plus de pouvoirs en matière d'immigration. Mais pourquoi penser qu'on ne peut pas faire un deuxième gain en immigration? En culture, bien, c'est important. On aimerait être capable, en culture, de mieux contrôler le choix qui est fait par le gouvernement fédéral en culture, parce qu'on a une culture qui est distincte au Québec. Donc, il y a effectivement des gains qu'on peut faire de ce côté-là.

Il y a des gains aussi qui sont plus du côté de l'économie, de la gestion. D'avoir un rapport d'impôt unique, c'est important pour les Québécois. Donc, être certains aussi qu'on puisse mieux choisir, quand il s'agit de transport en commun, nos priorités, plutôt que de se faire imposer... 72 % va être donné à telle municipalité, puis 8 % seulement à Québec, puis etc. Je pense que le Québec comprend bien les préoccupations des Québécois, puis le gouvernement fédéral aurait avantage à décentraliser des pouvoirs.

Et puis vous savez quoi? On n'est pas la seule province à demander ça. Aujourd'hui, Jason Kenney me disait : On va être d'accord pour réclamer plus d'autonomie pour les provinces. Bien, on va le faire ensemble. Mais le Parti libéral, depuis 15 ans, ne l'a pas fait, n'a rien demandé à Ottawa, donc n'a rien eu. Donc, il est temps que le Québec récupère des pouvoirs, et c'est que le gouvernement de la CAQ va faire.

Le Président (M. Bachand) : M. le chef de l'opposition officielle, s'il vous plaît.

M. Arcand : Bien, écoutez, on parle de collaboration, on ne parle pas de confrontation. Et moi, la question n'était pas sur votre exposé, là, au sujet des relations et de la réclamation des pouvoirs des uns et des autres. Ma question, c'était : C'est quoi, les projets concrets? On veut tous créer de la richesse. Vous voulez... vous prétendez être celui qui va créer de la richesse au Québec. Vous allez être le meilleur, infiniment meilleur que nous pour créer de la richesse.

Alors, comme vous allez être infiniment meilleur que nous pour créer de la richesse, venez m'expliquer, par exemple, avec le Canada, c'est quoi, vos projets économiques de collaboration. C'est ça, ma question.

M. Legault : Bien, le projet le plus important, c'est que l'Ontario accepte de recevoir notre hydroélectricité. Écoutez, là, c'est important, là, important...

Une voix : ...

M. Legault : Pardon?

Une voix : On ne lâchera pas.

M. Legault : Non, effectivement, je ne lâcherai pas. C'est important d'être capable de dire à l'Ontario...

Une voix : ...

M. Legault : Non, mais je vois le député de Pontiac, il trouve ça drôle, lui. Il est content que l'Ontario dise non. Bien, moi, je m'excuse, je suis peut-être plus entêté que le député de Pontiac, qui est plus à plat ventre face à Ottawa. Il ne reste pas loin.

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, attention, attention à vos mots, s'il vous plaît.

M. Legault : Oui, je fais attention. Je fais attention, mais il trouve ça drôle qu'on essaie de convaincre l'Ontario d'exporter de l'hydroélectricité, qui coûte moins cher que la rénovation de leurs centrales nucléaires, qui est moins polluante, en tout cas, quand on parle des déchets nucléaires. Il trouve ça drôle, le député de Pontiac. Le député de Pontiac, là, a le goût de ne rien demander. C'est lui qui voulait être chef, là, hein? C'est lui qui voulait être chef jusqu'à il n'y a pas longtemps, mais, bon, il a vu que Dominique prenait de la place.

Mais, M. le Président, on va continuer de réclamer avec Ottawa. Puis, avec le secrétaire général, on s'est donné une façon de fonctionner, où on suit les 20 projets les plus importants dans le pipeline, hein, les 20 projets d'entreprises, là, qui veulent investir au Québec. On les suit, on s'assure que les autorisations qui sont nécessaires soient obtenues le plus rapidement possible. Donc, le premier ministre est un premier ministre économique, un premier ministre qui s'assure que tous les ministres travaillent, entre autres, sur les 20 projets les plus importants.

Puis encore une fois, là, j'invite le Parti libéral puis, en particulier, le député de Pontiac, là, à appuyer le gouvernement pour convaincre Doug Ford de prendre l'hydroélectricité du Québec ou de Terre-Neuve — on pourrait travailler ça ensemble — plutôt que de rénover des centrales nucléaires.

Le Président (M. Bachand) : Merci. M. le chef de l'opposition officielle, s'il vous plaît. Merci.

• (17 h 10) •

M. Arcand : Alors, écoutez, la question est bien simple, là, parce que, quand vous l'avez rencontré, M. Ford, au mois de novembre, je pense, que vous l'avez rencontré, vous avez dit un paquet de choses. Vous avez dit : Écoutez, on va travailler... Vous étiez même prêt à ramener des travailleurs ontariens pour bâtir nos barrages hydroélectriques.

Alors, moi, ma question, elle est bien simple. Depuis ce temps-là... parce qu'il y avait plein de bonnes intentions. Vous avez même dit que vous alliez vous rencontrer au moins deux fois par année. Qu'est-ce que vous avez fait récemment pour le convaincre de pouvoir acheter de l'hydroélectricité du Québec? Avez-vous fait quelque chose de concret? Est-ce que vous avez des délégués? Vos délégués sont supposés être les meilleurs au monde. Il y a un délégué à Toronto qui existe? Est-ce qu'on a un dossier économique?

C'est parce que, quand je regarde la situation, vous avez de la difficulté à faire des ententes avec Ottawa, vous avez de la difficulté à faire des ententes avec le gouvernement fédéral, vous êtes en chicane avec le gouvernement de l'Alberta, et vous dites : On va être le gouvernement le plus extraordinaire sur le plan économique que le Québec n'a jamais vu. Ça ne part pas tellement bien.

Alors, ma question, c'est : Qu'est-ce que vous allez faire, particulièrement dans le dossier avec l'Ontario, pour vendre votre électricité? C'est quoi, votre plan d'action?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Oui. M. le Président, moi, j'aurais souhaité que le chef du Parti libéral soit là dimanche chez Hydro-Québec. Bon, je m'excuse, on a invité M. Couillard, il ne pouvait pas venir. On a invité M. Charest, il est venu. On a invité Daniel Johnson, il est venu. Mais j'ai été frappé par la déclaration de Jean Charest qui, dans un panel, a dit textuellement : Je veux féliciter le gouvernement de la CAQ qui persiste à s'assurer qu'on exporte l'hydroélectricité davantage en Ontario. J'ai eu l'occasion dimanche de parler pour la dixième fois avec Eric Martel, le président d'Hydro-Québec, qui a des contacts avec son homologue en Ontario.

Au cours des prochains mois, il y a des rencontres de prévues avec Doug Ford, et on a des gens du monde des affaires aussi qui poussent en Ontario. Parce que Doug Ford peut bien dire : Ah! je ne veux pas accepter l'hydroélectricité qui vient du Québec, sauf que les résidents, les entreprises veulent des tarifs d'électricité plus bas. Et, quand on leur dit que, grâce à l'hydroélectricité, les tarifs seraient plus bas, il y a une pression qui est en train de se mettre sur Doug Ford. Puis j'espère que le chef du Parti libéral ne nous suggère pas de baisser les bras comme le suggère le député de Pontiac. Il faut continuer de se battre, tous ensemble. Il faut être capables de convaincre l'Ontario d'accepter d'examiner ce projet extraordinaire de pouvoir avoir accès à de l'énergie pas chère, de l'énergie propre, qui n'a pas de déchets nucléaires. Il faut travailler ça ensemble. M. le chef du Parti libéral, ne faites pas comme le député de Pontiac.

Le Président (M. Bachand) : Une minute, M. le député chef...

M. Arcand : Écoutez, M. le Président, encore une fois, quand j'écoute le premier ministre, j'en conclus une chose : il n'y en a pas de deal. Il n'y en a pas de deal, puis je le répète, ils ont de la difficulté à faire quelque entente que ce soit avec le gouvernement fédéral, ils n'ont pas réussi à faire des deals avec l'Ontario, ils ont une mauvaise relation avec le... ils avaient une mauvaise relation avec le gouvernement de l'Alberta. J'entends dire des rumeurs comme quoi monsieur... le nouveau premier ministre, M. Kenney, va demander, évidemment, de diminuer la péréquation pour le Québec. C'est clair que ça s'en vient. Alors, on va être en chicane partout.

Alors, le premier ministre, encore une fois, comment va-t-il créer de la richesse au Québec s'il est en chicane avec l'ensemble de ses voisins?

Le Président (M. Bachand) : Ça termine ce bloc. Alors, je me tourne vers les députés du gouvernement pour une période de 13 minutes. Mme la députée de Les Plaines, s'il vous plaît.

Mme Lecours (Les Plaines) : Merci beaucoup, M. le Président. Le premier ministre m'a volé les mots de la bouche dans mon introduction, parce que je ne pensais vraiment pas que la population... en tout cas, je ne pense toujours pas que la population veut, en ce moment, entendre parler de fédéralisme, de séparation et tout ça. Je pense qu'ils veulent entendre parler de santé, d'économie et d'éducation.

Moi, j'ai décidé, pour ces études de crédits là, de parler d'économie, mais surtout d'un point précis, de la rareté de la main-d'oeuvre, parce que ça, c'est une problématique. Et j'ai comme l'impression qu'on a commencé à en parler juste en campagne électorale, mais pourtant, on a des chiffres qui sont assez éloquentes. Selon l'Enquête sur les postes vacants et les salaires, le Québec comptait 117 980 postes vacants au quatrième trimestre de 2018, mais c'est une augmentation de 27,5 % par rapport au même trimestre en 2017. Donc, je pense que la rareté de main-d'oeuvre, je préfère parler de rareté que de pénurie de main-d'oeuvre, je pense qu'elle était installée depuis longtemps.

Et je vais vous citer l'économiste Pierre Fortin qui, lors du rendez-vous annuel des gens d'affaires de février dernier, disait que «la pénurie de main-d'oeuvre restera avec nous tout le long du XXI^e siècle». D'ailleurs, M. Fortin a redit ce

genre de commentaires là lors des auditions lors de la Commission des institutions, et il était encore plus virulent, lorsqu'il en parlait, qu'il faut faire quelque chose.

Donc, vous voyez, je pense qu'on doit aborder la question avec une vision à long terme, et il n'y a pas qu'une solution unique, mais une série de gestes à poser. En fait, la seule et unique solution qui semble avoir été mise par les libéraux pendant les 15 dernières années, c'était de hausser les seuils d'immigration sans un soutien adéquat en matière d'intégration ou de francisation. Et je vais citer à nouveau l'économiste Pierre Fortin : «Il serait insensé de chercher à résoudre des pénuries particulières de main-d'oeuvre avec de fortes hausses de quotas généraux d'immigration. Cela aurait pour effet de faire augmenter le chômage déjà élevé des nouveaux arrivants, de monter l'opinion publique contre les immigrants et, en fin de compte, de pousser nos élus à réduire l'immigration de façon draconienne. Vouloir avancer trop vite nous ferait reculer. Par contre, recruter sélectivement des travailleurs étrangers reste une solution pleine de bon sens.» Ça, il a dit ça à *L'Actualité*, il a été cité dans *L'Actualité*, section des affaires, au mois d'août de l'année dernière. Donc, ça signifie arrimer de façon spécifique l'immigration aux besoins du marché du travail. C'est exactement ce qu'on propose de faire.

Moi, M. le Président, avant d'arriver ici, j'ai été directrice d'une chambre de commerce, et, avec la fédération... qui était membre de la Fédération des chambres de commerce du Québec, et, avec la fédération, on a mis sur pied... plusieurs chambres ont mis sur pied un programme qui s'appelle Mon premier emploi en sol québécois. J'ai assisté à des rencontres entre des immigrants qui étaient à Montréal, qui se rendaient en région pour se trouver un emploi, et c'est excessivement difficile pour diverses raisons. Un, ils ne répondaient pas aux critères des emplois en région; et soit ils étaient sous-qualifiés ou surqualifiés, et ces gens-là étaient sur le chômage à Montréal. Donc, l'immigration n'est pas que la seule solution, je pense que c'est assez évident. Le programme est là, est là pour rester, ils nous l'ont même dit en commission parlementaire, mais c'est de plus en plus difficile.

Donc, un de nos engagements électoraux était d'encourager la participation au marché du travail avec la mise en place d'incitatifs fiscaux. Donc là, ici, on ne parle pas d'immigration, on parle d'incitatifs. La bonification à l'incitatif pour les travailleurs de 60-64 ans a été une de ces réponses, et la diminution de 50 % des charges sur la masse salariale des travailleurs âgés de 60 à 64 ans et de 75 % pour ceux âgés de 65 ans et plus est une autre solution.

Moi, je vais vous poser... M. le Président, je vais poser en rafale quatre questions à notre premier ministre aujourd'hui. Comment le premier ministre se prépare-t-il à aborder une rareté de main-d'oeuvre qui s'annonce, à toutes fins pratiques, permanente? Quels sont les moyens concrets qui seront mis de l'avant? Comment, plus spécifiquement, l'immigration peut-elle contribuer à combler les emplois disponibles? Et, en fin de compte, quels sont les espoirs d'en arriver à une entente avec Ottawa en matière d'immigration?

Le Président (M. Bachand) : Merci. M. le premier ministre, s'il vous plaît.

• (17 h 20) •

M. Legault : Oui. D'abord, je veux remercier ma collègue, hein, ancienne responsable de la chambre de commerce, donc députée d'un nouveau comté, Les Plaines, dans la belle région de Lanaudière.

Donc, très content, effectivement, de pouvoir échanger sur la rareté de main-d'oeuvre, parce qu'il faut être prudent dans la façon dont on traite cette rareté de main-d'oeuvre. Pierre Fortin a raison, ce n'est pas un problème qui va disparaître à court terme. Évidemment, il va y avoir des transformations importantes du marché du travail dans les prochaines années. Ça fait des années, là, où on parle... Avant, c'était un peu comme trop visionnaire de parler de robots puis de toute la mécanisation des entreprises, mais évidemment que cette robotisation, cette numérisation des entreprises, ça va venir régler une partie du manque de main-d'oeuvre. C'est qu'on va être capable de produire ou de rendre des services avec moins d'employés. Puis il y a quelque chose qui va être bon là-dedans pour les employés, c'est qu'au lieu d'avoir des fonctions répétitives, bien, la partie répétitive va être faite par des robots, par des machines, puis la partie où on réfléchit, on planifie, on programme les ordinateurs, bien, ça, ça va être fait par des gens, là, donc, qui vont avoir plus de valeur ajoutée sur le produit ou le service. Donc, l'entreprise va être capable de mieux payer, parce que ça doit être ça, là.

Le grand changement dans les défis économiques, depuis quelques années, c'est qu'on est passé d'une situation... Je me rappelle, à l'époque, Bernard Landry, qui regardait le taux de chômage le premier vendredi du mois, si c'était bon, il ouvrait une bonne bouteille. C'était comme ça, là, qu'on évaluait les succès ou les échecs, selon le nombre d'emplois, selon le taux de chômage. Aujourd'hui, on est... Bon, il y a encore des endroits où il y a du chômage, mais il reste qu'au total, grosso modo, on est au plein emploi.

Donc, on est dans une situation où le défi, c'est de modifier les emplois, c'est de prendre des emplois à 15 \$ de l'heure puis les transformer en des emplois à 30 \$ de l'heure. O.K.? Notre défi, là, si on très concret, c'est que le salaire moyen au Québec, c'est 49 000 \$, alors qu'en Ontario c'est 53 000 \$. Ça a l'air de rien, là, mais ce 4 000 \$, là, ça fait tout un impact sur les revenus du gouvernement. Si le Québec avait le même revenu moyen que l'Ontario, le gouvernement du Québec aurait 10 milliards de plus de revenus, en tout cas, ou 10 milliards de moins de péréquation, prenez ça comme vous voudrez, mais, en tout cas, on serait plus indépendant. Puis, peu importe qu'on soit souverainiste ou fédéraliste, ça donne une meilleure force de frappe quand on négocie avec Ottawa si on est aussi riche que le reste du Canada, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Je reviens à la rareté de main-d'oeuvre. Il va y avoir des secteurs où ça va être difficile. Prenez les magasins de détail. Les gens, je regarde mes jeunes, reçoivent des boîtes régulièrement, vont passer par des entreprises. D'ailleurs, c'est un défi, ça : Peut-on créer un Amazon québécois? C'est quelque chose qu'il faut éventuellement regarder. Mais, de plus en plus, les gens vont commander leurs objets sur Internet plutôt que d'aller dans un magasin. Donc, il va y avoir des emplois qui vont disparaître dans les magasins. Et il y a quelque chose de bon là-dedans parce que ça va être de plus en plus difficile... Ce n'est pas juste au Québec, là, dans tous les pays industrialisés, trouver des employés qui acceptent d'être payés 12 \$ ou 15 \$ de l'heure, ça va être de plus en plus difficile.

Donc, il faut aider les entreprises à faire la transition. Quand je disais tantôt : Il faut prendre les petites, les amener moyennes, prendre les moyennes, les amener grandes, ça suppose aussi d'avoir plus de valeur ajoutée dans les emplois. Quand on regarde, actuellement, on nous dit : Il y a 118 000 emplois qui sont disponibles. Bon, on a le ministre du Travail qui est en train de faire l'inventaire. Il ne regarde pas juste le chiffre total, là. Région par région, entreprise par entreprise, il est en train de faire l'inventaire. Puis moi, je lui ai demandé : Faisons la distinction entre les salaires à moins de 50 000 \$ puis les salaires plus que 50 000 \$. Il se rend compte rapidement, là, que c'est une petite minorité qui est à plus de 50 000 \$. Puis là ça devient mathématique. Si, demain matin, on va chercher des immigrants pour combler des postes à 20 000 \$ par année, on ne va pas augmenter notre salaire moyen. Ça, c'est facile à comprendre. Donc, il faut s'assurer, à l'avenir, avec Arrima, que les employés éventuels qu'on choisit dans l'immigration, bien, soient capables de prendre les jobs à combler à plus de 50 000 \$. Ça, c'est une partie du travail.

L'autre partie du travail, puis il y a un changement de culture à faire, c'est l'orientation des jeunes et des moins jeunes quand on parle de formation, quand on parle d'éducation. Il y a des secteurs, là, comme tous les secteurs numériques, là, où on va avoir de plus en plus de pénuries, puis ce sont des jobs payantes, tu sais. Bon, évidemment, il y a des jeunes, ça les intéresse, il y a des jeunes, ça ne les intéresse pas, mais il faudrait au moins qu'ils soient informés le plus tôt possible qu'il va y avoir des bonnes jobs payantes dans ces domaines-là.

Donc, il y a du travail à faire dans les écoles primaires, les écoles secondaires pour bien définir, puis c'est ça qu'on veut faire, là, avec le ministre du Travail, bien définir... On va commencer par les emplois actuels, mais aussi demander aux entreprises : Dans cinq ans, dans 10 ans, vous prévoyez quoi? Il y a toujours une part, là, d'inconnu dans essayer de prévoir ce qui va arriver dans 10 ans ou dans 20 ans, mais c'est certain qu'un jeune qui s'en va en technologies de l'information, en informatique, en intelligence artificielle, là, il ne se trompe pas. Je ne pense pas qu'il va avoir de difficulté à trouver un emploi.

Donc, il faut être capable d'identifier comme il faut les besoins actuels, les besoins à venir. Il y a évidemment l'immigration, puis là ça devient comme très, très, très important de dire... bon, puis vous savez, là, je l'ai dit tantôt, c'est important, le français, là, puis c'est pour ça que nous, on veut un test de français obligatoire. Mais actuellement, quand on choisit les immigrants, si la personne parle français, il y a des points de plus. Ça ne veut pas dire qu'elle répond aux besoins du marché du travail. Si la personne a un doctorat au lieu d'un certificat de formation professionnelle, elle a plus de points. Ça ne veut pas dire qu'elle répond plus aux besoins du marché du travail. Donc, c'est pour ça que c'est important d'avoir une espèce de piscine, là, puis il y a déjà 102 000 personnes d'inscrites à Arrima, qu'on soit capable de dire aux entreprises : Vous voulez ces trois-là, là? On les passe devant tout le monde. Mais le gouvernement... pas le gouvernement, mais le Parti libéral ne veut pas nous laisser aller de l'avant avec Arrima, veut qu'on traite d'abord les 40 000 dossiers.

Je reviens sur la partie formation. Ça va être très important de s'arrimer avec notre ministre de l'Éducation. Puis je pense, oui, il y a toute la question de l'informatique, mais il y a toute la question aussi de la formation professionnelle, formation technique, là, ce qu'on appelle les métiers. Actuellement, le portrait, grosso modo, c'est qu'il y a à peu près 30 % des jeunes qui choisissent la formation professionnelle ou technique. Idéalement, ça prendrait 50 %. La formation universitaire, on en a à peu près 30 %, ça prendrait 35 %.

Donc, il y en a encore, quelques jobs qui ne nécessitent pas de formation, mais là où on a le plus de travail à faire... bon, oui, il y a peut-être un 5 % à augmenter dans certains secteurs à l'université, mais là où il y a le plus de travail à faire, là, c'est dans la formation professionnelle et technique. Il faut s'assurer qu'il y ait des cartes de programmes dans toutes les régions.

Le Président (M. Bachand) : Merci, M. le premier ministre. Je cède maintenant la parole à la députée de Marie-Victorin pour une période de cinq minutes. Mme la députée, s'il vous plaît.

Mme Fournier : Merci, M. le Président. M. le premier ministre, je trouvais important de venir m'exprimer aujourd'hui, parce que j'ai beau regarder le budget, les cahiers des crédits, je me dis que ce n'est pas pire pour une province. Mais je dois dire que moi, je suis déçue, je préférerais nettement le budget de 2005 qu'avait fait le premier ministre, le budget de l'an 1, celui d'un Québec souverain. Puis je suis déçue parce que le premier ministre, il aurait pu être ce premier ministre là, le premier à faire le budget d'un Québec indépendant.

Puis c'était d'ailleurs très intéressant, ce qu'il écrivait, à l'époque. Il disait qu'un Québec souverain, et je le cite, «disposera au contraire d'une marge importante de manoeuvre financière qu'il pourra utiliser notamment pour faire de l'éducation une véritable priorité, maintenir la qualité des soins de santé, mieux protéger son environnement et réduire sa dette. Le gain premier de la souveraineté est celui de faire ses propres choix.»

Alors, moi, M. le Président, j'aimerais entendre le premier ministre sur la raison pour laquelle il pense maintenant que ce serait une mauvaise chose qu'on puisse faire nos propres choix au Québec.

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Bien, j'aurais le goût de dire à la députée de Marie-Victorin, là, une réponse assez simple : Moi, je respecte le choix des Québécois. Les Québécois, actuellement, ne veulent pas entendre parler de souveraineté du Québec. Actuellement, les Québécois sont nationalistes, donc, oui, le Québec d'abord, oui, défendre le français, oui, défendre nos valeurs, mais à l'intérieur du Canada. C'est ça, le choix qu'ont fait les Québécois. Puis les Québécois ont choisi un gouvernement qui avait trois grandes priorités : l'éducation, l'économie, la santé.

Je comprends que la députée de Marie-Victorin, même si elle est rendue indépendante, qu'elle, sa priorité, ça demeure la souveraineté du Québec, mais ce n'est pas ça que les Québécois ont choisi. Il y a eu 10 députés, bon, il en reste

neuf au Parti québécois, mais il y en a 10 chez Québec solidaire, mais la majorité des Québécois, là, il y a 75 députés du côté de la CAQ, ils ont choisi un gouvernement qui travaillait sur leurs préoccupations, puis leurs préoccupations, ce n'est pas la souveraineté du Québec.

Le Président (M. Bachand) : Mme la députée, s'il vous plaît.

• (17 h 30) •

Mme Fournier : M. le Président, le premier ministre sait très bien que la souveraineté est liée à chacune des préoccupations des Québécois. Ouis il répète souvent ça, hein, il dit que les Québécois ne sont pas intéressés à entendre parler de souveraineté. Mais pourtant, M. le Président, si on regarde les chiffres, là, si on compare d'abord l'appui qu'a eu la Coalition avenir Québec aux élections du 1er octobre dernier, bien, on voit qu'il y a 66,5 % des électeurs qui sont allés voter puis qu'il a eu l'appui de 37,4 % de ces électeurs-là. Donc, au final, là, ça nous donne 24,9 % des électeurs québécois qui ont voté pour la CAQ.

Pourtant, si on prend un sondage qui a été fait à une période similaire, une semaine avant les élections, un sondage *Léger-Huffington Post Québec*, ça nous montrait qu'il y avait 37 % des Québécois qui étaient favorables à la souveraineté. Donc, c'est dire que l'indépendance du Québec, M. le Président, est plus populaire que la CAQ. Mais, cela dit, le premier ministre parle souvent de ses années chez Air Transat. Il a souvent laissé entendre qu'une gestion de l'État inspirée du monde des affaires serait bénéfique pour le Québec.

Alors, moi, j'ai deux questions pour lui. Combien de fois est-ce que le premier ministre, lorsqu'il était à Air Transat, a laissé le conseil d'administration d'une autre compagnie aérienne prendre des décisions à la place d'Air Transat? Puis est-ce qu'Air Transat aurait accepté, sous sa direction, de verser la moitié de ses revenus à une autre entreprise pour qu'elle les gère à sa place? Et, si la réponse à ces questions est non, bien, pourquoi est-ce qu'il laisse faire ça pour le Québec?

Le Président (M. Bachand) : Merci. En une minute, M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Oui. M. le Président, la députée de Marie-Victorin dit : Il y a 37 % des Québécois qui sont favorables à la souveraineté du Québec. Ce qu'elle ne dit pas, c'est le pourcentage de Québécois pour qui c'est une priorité, la souveraineté. Parce qu'on a beau dire, il y a 37 %, peut-être, là, qui sont souverainistes, mais, pour eux autres, la priorité, ce n'est pas ça. Même le parti pour lequel elle s'est présentée, le parti disait, là : Je vous promets qu'il n'y aura pas de référendum pendant quatre ans. Donc, même le Parti québécois avait compris que ce n'était pas ça, la priorité des Québécois.

Puis quand on regarde, bien, l'utilisation qui est faite des fonds qui sont envoyés à Ottawa, bien, j'aimerais quelle me donne un exemple, là, important où elle pourrait dire, là : Si on avait 100 % des revenus à une place, on ferait telle chose de différent. C'est ça que les Québécois veulent entendre, là. Mais actuellement, on reçoit 13 milliards de péréquation. Pourquoi? Parce qu'il y a des provinces qui produisent du pétrole, parce qu'il y a des provinces qui sont plus riches que nous autres puis qu'il y a un système qui fait que les provinces plus riches envoient de l'argent aux provinces plus pauvres. Puis je n'aime pas ça, dire ça, là. Je n'aime pas ça être dans le même paquet que les provinces maritimes. J'aimerais mieux être du côté de l'Ontario puis des provinces de l'Ouest. Mais, pour ça, il faut prioriser l'économie.

Le Président (M. Bachand) : Merci, M. le premier ministre. Je me tourne maintenant vers l'opposition officielle pour un bloc de 20 minutes. M. le chef de l'opposition officielle, s'il vous plaît.

M. Arcand : Merci, M. le Président. Bien, on a parlé évidemment du climat qui n'est pas très positif sur le plan de l'investissement actuellement au Québec, à cause, évidemment, de certaines des mesures du gouvernement, de ses relations avec l'ensemble des administrations. Mais j'aimerais parler aujourd'hui d'un certain trait de caractère et d'une attitude un peu récurrente de la part du premier ministre, c'est-à-dire l'ingérence, l'interventionnisme du premier ministre.

Moi, je me rappelle, parce que je me rappelle d'avoir assisté à des débats en 2007 puis en 2008, hein, il voulait à l'époque intervenir constamment dans la Caisse de dépôt, hein? Il disait... Je me rappelle, avec Mme Jérôme-Forget, vos aviez des débats très intenses, vous vouliez intervenir dans la Caisse de dépôt. Là, vous en parlez moins. Je ne sais pas si c'est parce que le président du Conseil du trésor, ayant travaillé à la Caisse de dépôt, vous a convaincu que ce n'était pas une bonne chose d'investir de cette façon-là. Mais vous aimez vous ingérer dans différents dossiers.

Et, encore une fois, j'aimerais que vous investissiez davantage vos efforts, vos interventions dans les dossiers... On a parlé tout à l'heure de la vente d'électricité à l'Ontario. Voilà un dossier où vous devriez investir vos énergies de ce côté-là. Vous ne semblez pas vous en préoccuper. Vous laissez ça aux gens d'Hydro-Québec. Et je pense qu'il y a des endroits où vous êtes intervenu entre autres, et je pense entre autres au conflit d'ABI, où, évidemment, votre prise de position a suscité beaucoup de questionnements dans ce dossier-là.

Et je sais qu'aujourd'hui il y a eu une hypothèse de règlement qui a été présentée dans ce dossier-là par votre ministre du Travail. Et la question, à mon avis, qui est évidente, dans ce dossier-là, c'est : Est-ce que votre prise de position en faveur de l'employeur dans le dossier ABI a guidé le ministre à proposer une hypothèse de règlement en faveur de l'employeur?

Le Président (M. Bachand) : Merci. M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Oui. M. le Président, effectivement, on a un différend entre le Parti libéral puis la CAQ sur la protection des sièges sociaux. C'est important, on s'est effectivement débattus. Bon, le chef du Parti libéral parle de Monique Jérôme-Forget. Je pense que Monique était un peu plus proche de la CAQ sur défendre les sièges sociaux. Malheureusement, le Parti libéral

a laissé aller des grandes entreprises comme Alcan, hein, puis Alcan a été vendue à Rio Tinto. Quand les Chinois ont voulu acheter Rio Tinto, les Australiens puis les Londoniens ont dit : Ce n'est pas à vendre, Rio Tinto. Mais le gouvernement libéral a choisi de faire confiance aux acquéreurs, puis regardez ce qui reste du siège social d'Alcan à Montréal, puis vous pourriez en parler à Jacinthe Côté, qui est aujourd'hui présidente du conseil d'administration d'Hydro-Québec.

Évidemment, je pourrais revenir sur le débat concernant RONA. On sait ce qui est arrivé avec Jacques Daoust, là, je...

M. Arcand : M. le Président, ma question est sur ABI.

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre a la parole. M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Oui. M. le Président, le chef de l'opposition officielle m'a accusé d'être interventionniste. J'essaie de lui expliquer pourquoi il faut être interventionniste et que tous les États dans le monde le sont. Pourquoi? Parce qu'on veut protéger les jobs payantes, parce qu'on veut protéger les centres de décision où on choisit les fournisseurs.

Maintenant, revenons à ABI. Revenons à ABI. ABI, où le Parti libéral n'a rien fait pendant un an, hein? ABI a fermé ses portes en janvier 2018. Jusqu'à l'élection du 1er octobre, le gouvernement libéral n'a rien fait. Bon, moi, j'ai pris le temps de m'asseoir avec le syndicat et m'asseoir avec l'employeur, avec le président d'Alcoa, puis d'écouter les revendications des uns et des autres. Et j'aurais pu me taire, mais le chef de l'opposition officielle me connaît, je suis quelqu'un d'authentique et j'ai une inquiétude réelle que cette belle entreprise soit fermée pour longtemps, parce qu'on a une situation actuellement où il y a de la surcapacité d'aluminium dans le marché à cause des alumineries chinoises, parce qu'on a un prix de l'aluminium, donc, qui est bas, parce qu'il y a des taxes de 10 % sur l'aluminium qui est exporté aux États-Unis.

Donc, on est dans une situation, M. le Président, où, honnêtement, je le dis, je crois que le Syndicat des métaux exagère dans ses négociations. Il devrait faire plus de compromis. C'est quand même des jobs à 92 000 \$ par année. C'est parmi les 9 % les mieux payées. Puis ça nous en prend plus, de jobs comme ça, mais, si on exagère... Vous savez, on dit : On veut passer le salaire moyen de 49 000 \$ à 53 000 \$. Mais, si on exige 92 000 \$ avec des fonds de pension payés à 60 % par l'employeur, ce qu'on ne retrouve à peu près nulle part, 10 000 heures de libération syndicale par année, si on exagère sur l'ensemble des demandes, bien, il y a un risque que ces emplois-là, ça va faire peur.

Et puis j'ai rencontré le président d'Alcan, puis j'ai rencontré les présidents de grandes entreprises qui se disent : On compare notre coût de main-d'oeuvre avec le coût de main-d'oeuvre aux États-Unis, puis là le Québec est de moins en moins compétitif. Je suis très surpris d'entendre d'ailleurs le Parti libéral nous accuser d'être trop proches des employeurs. Le chef du Parti libéral est rendu prométallos, c'est quand même spécial.

Le Président (M. Bachand) : M. le chef de l'opposition officielle, s'il vous plaît.

M. Arcand : Je pense que, M. le Président, il ne devrait pas mettre des mots dans ma bouche. Essentiellement, ce que je dis, parce qu'il a été dans la haute direction d'Air Transat pendant des années : Comment vous auriez réagi, si M. Bourassa, à l'époque, ou M. Bouchard aurait dit : Écoutez, le conflit de travail que vous avez chez Air Transat, là, moi, je pense que c'est le syndicat qui a raison? Comment vous auriez réagi?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

• (17 h 40) •

M. Legault : Oui. M. le Président, c'est une belle entreprise, ABI, qui est fermée depuis 15 mois. On ne parle pas d'une entreprise, là, qui est en train de négocier une convention collective depuis deux semaines, là, fermée depuis 15 mois. Moi, j'ai une conscience et puis je me dis : Il me semble que c'est ma responsabilité de donner mon opinion. Il me semble que c'est ma responsabilité, puis ça reste un conflit privé, là. Le syndicat va faire ce qu'il veut, puis l'employeur va faire ce qu'il veut. Mais j'entends les gens, le député de Bécancour entend les gens.

J'étais dans une cabane à sucre que vous connaissez bien en fin de semaine passée, puis j'ai des gens de Trois-Rivières qui sont venus me dire : Bravo! Enfin quelqu'un qui a dit ce qu'on pense. Les gens en Mauricie, les gens dans le Centre-du-Québec se disent... parce qu'il y a à peu près 100 millions par année que c'est la masse salariale chez ABI, mais des retombées économiques, il y en a pour 500 millions de dollars par année. Donc, le fait qu'ABI soit fermée depuis 15 mois, ça n'a pas juste un impact chez les travailleurs d'ABI, ça a des impacts chez les fournisseurs, chez les sous-contractants, chez les marchands. Toute la région souffre depuis 15 mois. Donc, moi, je me sentais une conscience de dire la vérité, puis j'ai écouté comme il faut les deux parties, puis j'ai dit ce que j'en pensais.

Le Président (M. Bachand) : ...chef de l'opposition officielle, s'il vous plaît.

M. Arcand : Écoutez, on regardera, parce qu'évidemment le syndicat et l'employeur vont regarder l'hypothèse de règlement, vont prendre leur position. Ce que je comprends de ce que vous me dites, c'est que votre intervention, selon vous, dans ce dossier-là, a été heureuse.

Autre intervention, parce que ce n'est pas la première fois que vous êtes ingéré dans les affaires d'une entreprise privée... Quand on a discuté de transport aérien régional, entre autres, hein, le premier ministre a promis aux gens des régions qu'il allait négocier lui-même les prix réduits pour les billets d'avion d'Air Canada. Vous avez déclaré, là : «Je veux — je cite, là — négocier moi-même avec Air Canada, a déclaré le chef de la Coalition avenir Québec.»

J'aimerais savoir comment avancent vos négociations avec Air Canada, combien de rencontres ont eu lieu. Alors, ma question : Est-ce que vous êtes toujours enclin à négocier vous-même avec Air Canada pour le transport aérien régional?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Oui. M. le Président, actuellement, le dossier est dans les mains de François Bonnardel... du ministre des Transports, pardon, qui a effectivement des rencontres, mais encore une fois, si c'est nécessaire, oui, j'interviendrai, parce qu'il y a quelque chose de fondamentalement injuste.

Actuellement, Air Canada charge un prix, là, pour les vols régionaux au Québec qui est le double de ce qu'on charge pour les vols sur l'Europe. Puis, quand on calcule, par heure de vol, avec ce qu'Air Canada fait dans l'Ouest canadien, il y a un écart de 30 %, 40 %, là, où on charge trop au Québec. Puis il faut comprendre qu'un monopole, ça vient avec des obligations. Donc, Air Canada ne peut pas dire : Je suis tout seul sur les routes, mais je charge 1 200 \$ pour aller aux Îles-de-la-Madeleine. Ça n'a pas d'allure.

Puis je comprends, ce n'est pas dans le style du chef du Parti libéral de dire : Je vais me mêler de ça. Plus laisser-faire, hein? On va laisser faire. Moi, je pense qu'il y a une responsabilité, à un moment donné, là, quand une entreprise exagère, hein? Une entreprise, dans ce cas-là, exagère... Donc, vous voyez, quand le syndicat pose des gestes, que je trouve, qui ne sont pas corrects pour les Québécois, je le dis. Quand une entreprise pose des gestes qui ne sont pas corrects pour les Québécois, je le dis. Je pense que c'est la responsabilité d'un premier ministre qui se soucie du bien-être des Québécois de régler ce genre de problèmes là. François Bonnardel est en train d'essayer de le régler. J'ai espoir qu'il y arrive, puis si jamais il n'y arrive pas, oui, je n'exclus pas de m'en mêler.

Le Président (M. Bachand) : Merci. M. le chef de l'opposition officielle, s'il vous plaît.

M. Arcand : C'est parce que nous, notre position, c'est de dire : Il faut s'assurer, en fait, qu'on puisse avoir des interventions qui vont encourager la compétition, pas commencer à négocier directement avec une partie ou l'autre. Je pense qu'il faut s'assurer qu'il y ait de la compétition. C'est ça, l'objectif. Sinon, comment allez-vous vous assurer que les entreprises vont dire, écoutez... Nous sommes en présence d'un gouvernement qui intervient à tout moment, et je pense qu'il y a quelque chose d'un peu inquiétant. Et moi, si j'étais investisseur, je ne suis pas sûr que j'aurais vraiment le goût de venir au Québec et qu'à chaque fois qu'il y a quelque chose qui ne marche pas le premier ministre intervient. Je ne sais pas si ça vous inquiète. Moi, c'est drôle, si j'étais investisseur, ça m'inquiéterait. Bon.

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Je vais laisser le chef de l'opposition penser ce qu'il pense sur les investisseurs, mais vous allez voir les résultats dans les prochains mois.

Je reviens sur Air Canada, puis, pour faire la petite histoire, là, il fut un temps où j'étais chez Québecair, hein? Les gens qui sont un peu plus vieux se souviennent de Québecair. À l'époque, sur les aéroports régionaux au Québec, il y avait deux transporteurs : Québecair puis Air Canada. Les deux perdaient de l'argent, pour se rendre compte qu'il y avait de la place juste pour un transporteur. Donc, il y a des routes, là, au Québec, malheureusement, où il n'y a pas assez d'achalandage pour avoir de la compétition. Mais ce n'est pas parce qu'il y a une situation de monopole que l'entreprise peut faire ce qu'elle veut.

Puis actuellement, bon, Air Canada a créé une nouvelle filiale, qu'ils ont appelée Rouge. Ils ont mis 50 avions dans la division Rouge. Ils ont négocié avec leurs syndicats des clauses orphelins, hein, des salaires beaucoup plus bas pour leurs pilotes puis leurs agents de bord, puis ils utilisent Rouge pour compétitionner nez à nez Air Transat. Je déclare mon conflit d'intérêts, j'étais avant président d'Air Transat. Mais, pendant ce temps-là, Air Canada perd de l'argent avec Rouge, mais fait de l'argent sur les routes domestiques au Québec sur le dos des Québécois, puis là le chef du Parti libéral dit : Surtout ne faites rien. Je ne suis pas d'accord avec le Parti libéral.

Le Président (M. Bachand) : M. le chef de l'opposition officielle, s'il vous plaît.

M. Arcand : En tout cas, M. le premier ministre, sur cette question-là, on a fait un sommet sur le transport régional, dans un premier temps, et, encore une fois, nous étions en train de travailler à la création d'entreprises qui auraient pu faire de la compétition à Air Canada. C'était ça, la solution qui était devant nous.

Maintenant, moi, j'ai juste une question pour vous par rapport à ça. C'est simplement... Vous dites que votre ministre des Transports travaille là-dessus. C'est quoi... Avez-vous un échéancier de résultats? Les gens vont vouloir, à un moment donné, avoir des tarifs moindres. C'est quand, votre... C'est quoi, votre échéancier?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Écoutez, je vais vous dire une chose : on va être plus efficaces que les libéraux. 15 ans, rien ne s'est passé à part des sommets, des tables, des comités, des rencontres. Nous, on va agir — ça fait juste six mois qu'on est là — puis on va régler le problème des prix exorbitants des vols régionaux au Québec.

M. Arcand : Mais vous n'avez pas d'échéancier.

Le Président (M. Bachand) : M. le chef de l'opposition officielle.

M. Legault : Moins que 15 ans.

M. Arcand : O.K. Alors, moi, j'avais une question... Je vais passer à un autre sujet, parce qu'évidemment 92 % des Québécois souhaitent que vous respectiez votre engagement au sujet des trop-perçus. Alors, je voudrais vous parler des trop-perçus. Je sais que vous allez dire qu'il y a eu des baisses d'impôt, dans les taxes scolaires, etc., mais avez-vous l'impression d'avoir trompé les Québécois en leur promettant que les trop-perçus leur seraient remboursés...

Le Président (M. Bachand) : ...s'il vous plaît, s'il vous plaît! Allez, continuez, M. le chef de l'opposition officielle.

M. Arcand : ...n'avoir pas dit les vraies choses aux Québécois lorsque vous avez promis que les trop-perçus leur seraient remboursés sous un gouvernement de la CAQ?

Le Président (M. Bachand) : M. le chef de l'opposition officielle, vous êtes un politicien expérimenté. S'il vous plaît, grande prudence. M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Oui. M. le Président, je cherchais un tableau, là, de l'évolution des tarifs d'Hydro-Québec depuis les 10 dernières années. Ce qui est arrivé... Quand le gouvernement de Philippe Couillard est arrivé au pouvoir, il avait promis que les tarifs d'électricité n'augmenteraient pas de plus que l'inflation, hein? Le chef actuel du Parti libéral doit se rappeler de ça. En campagne électorale, 2014, Philippe Couillard promet : Si je suis premier ministre, les tarifs d'électricité n'augmenteront pas de plus que l'inflation.

Promesse rompue pendant deux ans. Pendant deux ans, les tarifs d'électricité augmentent de beaucoup plus que l'inflation. Donc, on se retrouve dans une situation de trop-perçus pendant que le Parti libéral est au pouvoir, en début de mandat. Vers la fin du mandat, projet de loi déposé qui assure qu'à l'avenir les augmentations de tarifs d'Hydro-Québec ne pourront pas dépasser l'inflation, puis, je peux vous dire une chose, je vais m'assurer de ça, que les augmentations de tarifs d'Hydro-Québec n'excéderont pas l'inflation.

• (17 h 50) •

Je reviens sur les trop-perçus du Parti libéral. Bon, durant la campagne électorale, on était d'ailleurs ceux qui proposaient de remettre le plus d'argent dans le portefeuille : réduire les taxes scolaires, augmenter les allocations familiales, enlever la taxe famille libérale sur les tarifs de garderie. On avait promis donc de remettre à peu près 1,7 milliard par année dans le portefeuille des Québécois, à terme, alors que les trop-perçus étaient à peu près de 1,5 milliard, accumulés pendant les années libérales.

Donc, on se retrouve dans une situation, M. le Président, où on remplit nos promesses, c'est-à-dire qu'on diminue les taxes scolaires, on enlève la taxe libérale sur les tarifs de garderie, on augmente les allocations familiales pour le deuxième et le troisième enfants. Et là le Parti libéral vient nous dire : Bien oui, mais qu'est-ce que vous faites avec les tarifs d'électricité? Il faut quand même avoir du front, comme on dit en québécois, pour arriver puis de dire : Pourquoi vous ne remboursez pas les trop-perçus du Parti libéral? Il n'a jamais été question, là... 1,5 milliard, 1,5 milliard, 1,5 milliard. Si on avait promis de rembourser 1,5 milliard, ça aurait paru dans le cadre financier.

Or, quand vous regardez le cadre financier, je suis certain que le chef du Parti libéral l'a bien étudié, mais quand vous regardez les engagements, là : réduction du taux de taxe scolaire, allocations familiales, soins de la vue, élimination de la contribution... nulle part on ne parle de rembourser les tarifs d'électricité. On a dénoncé le fait que les libéraux ont augmenté les tarifs d'électricité de plus que l'inflation puis ils n'ont pas remboursé les trop-perçus, mais nous, on a proposé de rembourser les Québécois en axant sur la famille, donc donner plus d'argent aux familles.

Le Président (M. Bachand) : Ça complète le bloc. J'aurais besoin d'un consentement. On a pris quelques petites minutes de retard sur le bloc de cet après-midi. J'aurais besoin d'un consentement pour continuer pour cinq minutes supplémentaires. Donc, on terminerai le bloc pour commencer avec le bloc de ce soir. Est-ce qu'il y a un consentement pour cinq minutes? Merci beaucoup. Alors, je me tourne vers les députés formant le gouvernement pour 13 min 17 s. M. le député de Chapleau, s'il vous plaît.

M. Lévesque (Chapleau) : Merci beaucoup, M. le Président. Donc, j'aimerais peut-être entretenir le premier ministre en lien avec la remise de l'argent dans le portefeuille des Québécois. Donc, vous ne serez pas surpris que le gouvernement a mené sa dernière campagne électorale en promettant de remettre de l'argent dans le portefeuille des familles québécoises. Donc, nous souhaitons pouvoir compter sur des services publics de qualité et efficaces. Nous souhaitons aussi nous assurer que la population reçoive les services de qualité auxquels elle a droit. Nous désirons également que les contribuables aient plus de capacité financière personnelle.

Le nouveau gouvernement met tout en oeuvre, donc, pour stimuler l'innovation, l'entrepreneuriat et les investissements privés. C'est par des politiques ambitieuses et innovantes que nous serons en mesure de soutenir nos entreprises et surtout de les aider à s'adapter aux nouvelles réalités dont ils doivent faire face. Ce n'est pas anodin de stimuler l'investissement, l'innovation et la création d'emplois bien payés, parce qu'il s'agit d'une stratégie pour remettre de l'argent dans les poches de l'ensemble des Québécoises et des Québécois.

Il faut avoir du courage politique pour appliquer ce programme qui se veut une mise à jour et un virage économique important. Et j'ai le sentiment que nous l'avons. Nous avons ce courage. Comme vous l'avez si bien dit, M. le premier ministre, le 2 octobre dernier sur les ondes du 98,5 FM à Montréal : «Je suis convaincu qu'on va être capables de livrer la marchandise, je suis convaincu qu'on va être capables de tenir parole sur nos engagements.» Et moi également.

Cependant, un fardeau fiscal important se fait encore sentir sur la population. Comme nous le savons, les citoyens ont subi des hausses de taxes, de tarifs et d'impôts pendant tout le règne libéral qui a duré près de 15 ans. Par exemple,

pendant la campagne électorale de 2014, le Parti libéral du Québec s'est engagé à ne pas hausser les tarifs de garderie à contribution réduite. L'ancien gouvernement a rompu sa promesse, comme tant d'autres d'ailleurs, en créant la taxe famille. Sous l'ère libérale, les familles québécoises ont été étouffées par les taxes, les tarifs et les impôts.

J'aimerais d'ailleurs citer, à cet effet, Michel Girard du *Journal de Montréal*, qui affirmait le 3 avril dernier, 2018 dernier : « Sous Couillard, hausse d'impôts et de taxes de 12 milliards de dollars. Dans le cadre de son cinquième budget, le gouvernement Couillard se vante d'avoir réduit de façon importante le fardeau fiscal des Québécois. Toutefois, il omet de nous dire combien d'argent de plus il est venu chercher dans les poches des contribuables pendant ses années de pouvoir.

« Voici la réponse qui nous a été fournie. Tout en tenant compte des récentes mesures de réduction du fardeau fiscal, c'est finalement une somme supplémentaire nette de 12,3 milliards de dollars d'impôts, de taxes, de tarifs, de droits et permis que nous allons verser, en incluant l'année dernière, dans les coffres du gouvernement Couillard durant son mandat. »

Voici quelques exemples de hausses de tarifs : donc, tarif d'électricité, tarifs de garderie, taxe scolaire, taxes municipales, droit d'immatriculation pour les grandes cylindrées, prime d'assurance automobile, diminution de crédit de cotisation syndicale. Le temps est venu d'offrir à la population un répit pour contribuer à l'essor de notre économie. C'est littéralement le début d'un temps nouveau, celui de l'allègement du fardeau fiscal pour les Québécois et pour les Québécoises. En bout de ligne, les Québécoises et les Québécois ont une marge de manoeuvre tellement faible qu'il est désormais nécessaire de tout mettre en oeuvre pour réduire le fardeau de taxation. Ne rien faire équivaut à appauvrir et à réduire le niveau de vie des Québécoises et des Québécois. C'est pourquoi un gouvernement responsable doit donner un peu de répit à la classe moyenne en renonçant entre autres à hausser les taxes.

Durant notre campagne électorale, nous avons pris des engagements courageux axés et orientés sur des priorités des Québécoises et Québécois. Nous nous sommes engagés à notamment diminuer les taxes scolaires en uniformisant le taux de taxation dans l'ensemble des régions du Québec. Nous remplissons déjà cet engagement électoral avec le projet de loi n° 3 qui a été déposé à l'Assemblée nationale le 6 décembre 2018 et qui devrait recevoir incessamment la sanction royale.

Cette loi vise l'instauration d'un taux unique de taxation scolaire sur les territoires des commissions scolaires visées par la Loi sur l'instruction publique pour d'abord éliminer les inéquités interrégionales du régime de taxe scolaire, maintenir les allègements fiscaux consentis lors de la réforme précédente, maintenir le niveau de financement des commissions scolaires et simplifier l'administration du régime de la taxe scolaire.

La loi propose aussi une baisse graduelle du taux de taxe scolaire jusqu'à ce que le taux le plus bas actuellement observé s'applique à l'ensemble des contribuables à la taxe scolaire. Le coût de cette réforme sera réparti dans le temps. Le gouvernement allouera graduellement les sommes nécessaires à la baisse du taux de la taxe scolaire et une somme... évidemment, une subvention d'équilibre fiscal sera versée au réseau scolaire public pour combler la réduction de leur revenu de taxation scolaire et pour maintenir le financement des écoles du Québec.

Un autre engagement était d'augmenter le montant d'allocation familiale versé pour le deuxième enfant et les suivants. D'ailleurs, Richard Cloutier, dans le journal *Les Affaires*, affirmait : « Le gouvernement Legault bonifie le montant maximal accordé pour les deuxième et troisième enfants. Conformément à leur engagement visant à remettre de l'argent dans le portefeuille des familles, le premier ministre du Québec, François Legault, et le ministre des Finances, Eric Girard, ont profité de la mise à jour économique afin de bonifier le crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants dont bénéficient les familles québécoises depuis 2005 afin de hausser de 500 \$ le montant maximal accordé pour les deuxième et troisième enfants. Le paiement de soutien aux enfants sera renommé allocation familiale, et le montant passera de 1 235 \$ à 1 735 \$. La mesure sera effective dès janvier 2019, et le montant continuera d'être indexé par la suite. »

Donc, à titre illustratif, un couple aurait pu recevoir un maximum de 1 235 \$ pour son deuxième ou son troisième enfant en 2019, soit un montant représentant la moitié de celui accordé pour le premier enfant, établi à 2 472 \$. Notre gouvernement est d'avis que cette mesure représente une aide supplémentaire de plus de 250 millions de dollars par année et que plus de 423 000 familles profiteront d'une aide fiscale additionnelle pouvant atteindre 1 000 \$ par année. Encore une fois, on constate que nous respectons l'engagement de remettre de l'argent dans les poches des familles.

Un autre engagement était d'éliminer la contribution additionnelle pour frais de garde d'enfant. Le gouvernement, lors de sa mise à jour économique, a annoncé le gel de la contribution additionnelle pour la garde d'enfant en service subventionné à compter de 2019 afin de donner encore plus d'oxygène aux familles en attendant que l'abolition complète de cette contribution additionnelle arrive. Donc, comme nous le constatons, nous continuons donc à remplir nos engagements envers la population et nous remettons de l'argent dans les poches des familles.

Donc, ma question pour vous, M. le premier ministre... Ce n'est pas un secret pour personne que le gouvernement entend remettre de l'argent dans les portefeuilles des familles et des Québécois. Pouvez-vous nous expliquer un peu sous quelle forme cette remise va s'effectuer dans les prochaines années, quels montants on envisage pour les citoyens? Merci beaucoup.

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Oui, merci. Je veux remercier mon collègue, un jeune qui fait partie de la relève, qu'on va entendre pendant longtemps puis qu'on va voir longtemps ici, à l'Assemblée nationale, je suis certain.

Effectivement, quand on regarde le portefeuille des Québécois, on a des partis qui ont regardé de haut cette préoccupation des Québécois. On a eu, pendant la campagne électorale, des partis qui mettaient en opposition bien financer des services versus remettre de l'argent dans le portefeuille. Nous, on a toujours dit que c'est possible de faire les deux. La preuve, bien, c'est le budget qu'on vient de déposer. On a un budget où il y a eu des augmentations dans les deux principaux budgets, éducation et santé, de 5,1 % et 5,4 %. C'est quand même pas mal plus que l'inflation, pas mal plus que ce qu'on appelle les coûts de système. Ça va permettre d'améliorer les services. Et on a annoncé aussi, d'abord dans le *Point* qui

a été déposé en décembre dernier et dans le budget qui a été déposé il y a quelques semaines, des mesures qui vont exactement dans le sens de ce qui a été promis en campagne électorale.

• (18 heures) •

D'ailleurs, on s'est fait un peu accuser de vouloir trop respecter nos engagements électoraux en insistant trop sur ces trois mesures. Je veux les reprendre une par une. D'abord, l'allocation familiale. Effectivement, l'allocation familiale est beaucoup moins élevée pour le deuxième et le troisième enfant que pour le premier. On a fait un premier geste dans le budget. Ça veut dire, concrètement, les familles vont recevoir, ceux qui ont deux enfants, jusqu'à 500 \$ de plus en faisant leur rapport d'impôt. Les familles qui ont trois enfants vont recevoir jusqu'à 1 000 \$ de plus, et c'est un premier pas. On va ajouter à ces montants-là dans les prochaines années.

On n'avait pas promis de remettre de l'argent aux aînés, mais on en a beaucoup entendu parler pendant la campagne électorale. Évidemment, en visitant beaucoup de centres pour les personnes âgées, je me suis fait répéter souvent : M. Legault, vous promettez de remettre de l'argent pour les familles, mais rien pour les aînés. Bon, c'est sûr que ce n'est pas un montant énorme, mais on a remis un 200 \$ pour les aînés, qui n'avait pas été prévu.

L'autre promesse qu'on avait faite, c'est la contribution pour les tarifs de garderie. Je sais qu'il y a trois partis devant nous qui défendent beaucoup les CPE puis les garderies, mais nous, on est conséquents, on va réduire graduellement le tarif. Ce qui est arrivé avec les libéraux, c'est qu'on s'est retrouvés, dans les dernières années, où les familles de la classe moyenne, lorsqu'ils faisaient leur rapport d'impôt, au mois d'avril, avaient des sommes, là... parfois, c'étaient des milliers de dollars à payer en plus, la contribution santé, la contribution aux tarifs de garderie. On va ramener tout le monde à 8,25 \$. Donc, on va ramener tous les... toutes les familles vont payer le même tarif. Actuellement, là, avec ce qui avait été fait par le gouvernement libéral, ça allait jusqu'à 22 \$ par jour. Donc, il y a des familles qui payaient 22 \$ par jour. Donc, ça veut dire, concrètement, là, prenons un exemple, une famille qui a deux revenus combinés qui totalisent 100 000 \$, donc deux salaires, 100 000 \$, ils vont économiser 1 027 \$ en 2020. Donc, c'est quand même une bonification qui est importante.

On a aussi bonifié l'exemption de pension alimentaire pour enfant à charge. C'est un sujet qui a été beaucoup, beaucoup discuté, entre autres par Québec solidaire, et nous, on l'a livré. On n'a pas juste jaser, on l'a livré, on l'a fait.

Bon, évidemment, le dossier qui a été le plus discuté, c'est la taxe scolaire, hein? On se souvient, durant la campagne électorale, les exemples, là, par exemple, Laurentides, Lanaudière, deux régions qui sont une à côté de l'autre. Lanaudière, on a un taux... Bien, Laurentides, pour commencer, on a un taux de 0,10 \$ du 100 \$. Ça, ça veut dire 269 \$ pour une maison moyenne, alors que, quand on arrive dans Lanaudière, c'est 0,27 \$, donc 690 \$ pour la même maison, pour les mêmes services. Mais les oppositions ne voient aucun problème avec ça.

Ce que le PQ puis Québec solidaire nous disaient, c'est : Si vous réduisez la taxe scolaire à 0,10 \$ pour tout le monde, comme c'est le cas dans les Laurentides, bien, il n'y a plus d'argent pour les écoles, puis vous allez être obligés de couper. Y a-tu quelqu'un qui a vu des coupures en éducation? Il n'est pas question... Mais on a réussi quand même à remettre 800 millions. J'étais surpris, hier, on a eu un vote à l'Assemblée nationale, les trois partis d'opposition ont voté contre le projet de loi pour remettre 800 millions dans le portefeuille des Québécois. Quand même, là, extraordinaire, trois partis qui se sont levés pour dire : Je refuse qu'on donne 800 millions de dollars aux Québécois.

Puis vous savez, les grands gagnants, bien, c'est d'abord les gens du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Saguenay—Lac-Saint-Jean, 0,30 \$, ça veut dire 789 \$, ils vont passer à 269 \$ en moyenne. C'est toute une différence. Mauricie, même chose, 789 \$, ils vont passer à 269 \$. Centre-du-Québec, même chose. La Gaspésie, passer de 0,28 \$ à 0,10 \$. Lanaudière, 0,27 \$, on va... hein, puis il y a des gens de Lanaudière, il y en a une, d'ailleurs, c'est assez spécial, la députée de Joliette, qui est dans Lanaudière, s'oppose à ce qu'on réduise les taxes. Dans Lanaudière, ils vont passer en moyenne de 690 \$ par maison à 269 \$ par maison. La députée péquiste de Joliette...

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, en terminant, s'il vous plaît.

M. Legault : En terminant. Bien, je pourrais continuer, M. le Président, mais c'est important de remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois.

Le Président (M. Bachand) : Merci, M. le Président.

Compte tenu de l'heure, la commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30. Merci beaucoup de votre collaboration. Merci.

(Suspension de la séance à 18 h 6)

(Reprise à 19 h 29)

Le Président (M. Bachand) : À l'ordre, s'il vous plaît! S'il vous plaît, à l'ordre! Merci beaucoup d'être ici. Nous allons reprendre nos travaux.

Je vous rappelle que la commission est réunie afin de poursuivre l'étude du volet Conseil exécutif des crédits budgétaires du portefeuille Conseil exécutif pour l'exercice financier 2019-2020.

Nous étions rendus à un bloc d'échange de l'opposition officielle. M. le chef de l'opposition officielle, la parole est à vous pour 19 minutes, s'il vous plaît.

• (19 h 30) •

M. Arcand : Merci, M. le Président. Vous savez, pendant qu'on était en train de prendre notre repas à un endroit, d'ailleurs, où il y a une pénurie de main-d'oeuvre, en passant, juste le St-Hubert au coin de Grande Allée, n'est-ce pas... Alors, il va falloir que vous vous en occupiez. On avait un article sur les trop-perçus... Parce que, quand on a quitté, on a discuté de ça. Et là le président d'Hydro-Québec, là, je lis un peu ce qu'il y a là-dessus, là, va proposer des pistes de solution pour retourner les trop-perçus passés et futurs. Alors, c'est ce qu'il vient de donner comme entrevue, n'est-ce pas? Et évidemment, fidèle à ce qu'Hydro-Québec est, ils sont ouverts à trouver des pistes de solution, mais à condition, bien sûr, que ce ne soient pas eux, mais que ce soit le gouvernement qui paie les trop-perçus.

Puis je sais que vous avez même trouvé vous-même des qualités aux trop-perçus. Vous avez dit que, entre autres, là, je vais juste citer, «il faut qu'il reste un incitatif à Hydro-Québec pour faire un gain d'efficacité». Alors, le premier ministre plaide maintenant que, si 100 % des gains sont remboursés, il n'y a plus d'incitatif. Alors, je voulais juste que vous m'expliquiez, encore une fois, quelle est votre position dans ce dossier-là.

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Oui, merci, M. le Président. Ce qui est très important quand on parle des tarifs d'électricité, c'est de ne pas avoir d'augmentation qui excède l'inflation. Les deux premières années du gouvernement de M. Couillard, ça a excédé, puis de pas mal, l'inflation. Ça, ça ne devrait plus se reproduire.

Maintenant, une fois qu'on s'est assurés que les tarifs, les augmentations de tarifs n'excèdent pas l'inflation, il faut effectivement penser, puis on est en train de penser à une formule qui ferait que la direction aurait quand même un incitatif à être plus efficace, parce que c'est une espèce... Actuellement, c'est une espèce de «cost plus». Si demain matin Hydro-Québec réduit ses dépenses, bien, il serait obligé de passer une baisse de tarifs aux citoyens. Donc, ça veut... Et, s'il augmente trop ses dépenses, il pourrait augmenter plus ses tarifs. Donc, il y a quelque chose de malsain.

J'en ai parlé avec Éric Martel, on va se pencher là-dessus, mais je le répète, la clé, c'est de ne pas faire ce qui a été fait dans les deux premières années du gouvernement de M. Couillard, c'est-à-dire avoir des augmentations de tarifs qui excèdent l'inflation, parce que le peuple, là, M., Mme Tout-le-monde, ils n'ont pas d'augmentations de salaire qui excèdent l'inflation. Les fonds de pension, là, ce n'est pas plus que l'inflation. Donc, on se retrouve dans une situation où les personnes n'ont pas d'augmentation de 5 %, 6 %, puis malheureusement, le gouvernement libéral a augmenté de 5 %, 6 % les tarifs d'électricité. Il ne faut plus jamais que ça arrive, ce qui s'est fait dans les premières années du gouvernement de M. Couillard.

Le Président (M. Bachand) : M. le chef de l'opposition officielle, s'il vous plaît.

M. Arcand : Bien, d'abord, je veux rectifier les faits, parce que d'abord, les tarifs qui avaient augmenté, là... Nous avons pris le pouvoir le 7 avril 2014, les tarifs ont augmenté le 1er avril. Alors, j'espère que vous ne nous accusez pas, et cette fois-là, c'était 4,3 %, si ma mémoire est bonne. Et donc, c'était l'ancien gouvernement, hein, qui avait fait ça. Alors, depuis ce temps-là, on a été passablement rigoureux de ce côté-là, où on a demandé à Hydro-Québec de contrôler au maximum les dépenses.

Maintenant, sur cette question-là, la déclaration de M. Martel dit entre autres que c'est un enjeu qui est complexe et qui a été, selon lui, exagérément simplifié, très politisé et qui entache désormais la réputation d'Hydro-Québec. Il a lâché, il a dit : «Les gens pensent qu'on a volé. Ça ne nous a pas aidés parce que ça a créé la perception qu'Hydro-Québec gardait de l'argent et qu'on ne retournait pas ça. C'est dommage parce que c'est faux, on l'a toujours retourné.» C'est ce qu'il a dit. Je voulais juste avoir votre commentaire là-dessus.

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Bien, je veux revenir sur l'affirmation du chef du Parti libéral. Je me rappelle très bien, durant la campagne électorale de 2014, Philippe Couillard avait dit : Même pour l'année 2014, je vais corriger les augmentations de tarif du gouvernement du Parti québécois et on va se limiter à l'inflation. Puis je vous rappelle, là, l'inflation, pour 2014, c'était 1,6 %. Donc, on était beaucoup plus haut. Le chef du Parti libéral vient de dire : Ça s'est fait seulement en 2014. En 2015, l'inflation était 0,74 %, puis les augmentations de tarif ont été de 2,9 %, donc 200 points de plus que l'inflation. C'est ça qui choque les citoyens. Bon, j'avoue que les années suivantes, hein, 2016, 2017, on n'a pas dépassé l'inflation. Puis moi, je peux vous assurer que, pendant toutes les années du gouvernement de la CAQ, on n'excédera pas l'inflation. Mais il y a eu effectivement l'année 2014 et l'année 2015 où on a beaucoup excédé l'inflation, puis c'est ça qui a fâché les Québécois.

Le Président (M. Bachand) : M. le chef de l'opposition officielle, s'il vous plaît.

M. Arcand : Ce qui a fâché aussi les Québécois, c'est qu'ils étaient vraiment sous l'impression que vous étiez pour rembourser les trop-perçus, ce que vous n'avez pas fait. C'est ça aussi qui les a choqués de façon extrêmement importante.

Maintenant, il y a une chose cependant que j'ai de la misère à saisir dans ce que vous dites. Vous avez dit : Écoutez, nous, il est clair qu'à l'avenir, les tarifs d'électricité, on va les mettre sous contrôle. Ça va être ça, ça va être extrêmement contrôlé et ainsi de suite. Vous savez que les tarifs ne sont pas fixés par vous, c'est fixé par la Régie de l'énergie.

Alors, ma question est simple. Est-ce que vous avez l'intention de fixer vous-même les tarifs d'électricité? Est-ce que vous allez intervenir pour fixer les tarifs électriques?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Pour l'instant, il n'y a rien d'exclu. Ce qu'on veut, c'est de s'assurer que les augmentations de tarif n'excèdent pas l'inflation. La Régie de l'énergie, j'étais là quand M. Brassard, avec Lucien Bouchard, a mis ça en place. Il y avait deux objectifs avec la Régie de l'énergie. Il y avait un premier objectif qui était de s'assurer qu'il n'y ait pas de subvention indirecte et que les tarifs qui sont chargés pour l'électricité à l'exportation, qu'il y ait un certain contrôle d'une régie indépendante. Ça, c'était le premier rôle, puis ça, ça doit rester.

Deuxièmement, c'était une façon aussi de s'assurer que les augmentations de tarifs n'excédaient pas les augmentations de dépenses chez Hydro-Québec. Est-ce que c'était une bonne idée? Je me souviens même qu'à l'époque, là, sans révéler les discussions du Conseil des ministres, il y avait des arguments pour puis il y avait des arguments contre. Puis, dans les arguments contre, ils sont toujours là, c'est ce que je disais tantôt, c'est que, si Hydro-Québec fait des efforts pour réduire ses dépenses, Hydro-Québec est obligée de réduire ses tarifs. Puis, si Hydro-Québec dépense trop d'argent, plus que l'inflation, ça lui permet d'augmenter les tarifs de plus que l'inflation, ce qui est, du point de vue gestion, pas idéal.

Donc, il faut revoir. C'est sûr que la partie Régie de l'énergie, pour ce qui est de la partie des tarifs à l'exportation, ça doit rester là. Mais l'important, je le répète, c'est qu'au Québec, plus jamais il n'y ait d'augmentation de tarif qui excède l'inflation.

Le Président (M. Bachand) : M. le chef de l'opposition officielle, s'il vous plaît.

M. Arcand : Donc, si vous envisagez toutes les possibilités, dont entre autres celle que le gouvernement pourrait lui-même fixer les tarifs d'électricité, si je comprends bien, est-ce que ça veut dire qu'il y a une possibilité que soit que la Régie de l'énergie soit abolie ou que son mandat soit très substantiellement changé?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Il faut savoir qu'actuellement il y a des dizaines, si ce n'est pas des centaines de personnes qui travaillent et chez Hydro-Québec et à la Régie de l'énergie à s'assurer qu'on calcule comme il faut, que les tarifs sont en proportion de la variation des dépenses d'Hydro-Québec. Encore une fois, moi, je pense que ce qui est important, puis moi, j'en prends un engagement, là, c'est de s'assurer puis de dire aux Québécois : Il n'y aura jamais d'augmentation de tarif chez Hydro-Québec qui vont excéder l'inflation. Est-ce qu'on a besoin pour ça d'avoir des dizaines puis des centaines d'employés? On se pose la question actuellement avec M. Martel.

Le Président (M. Bachand) : M. le chef de l'opposition officielle, s'il vous plaît.

M. Arcand : Très bien. Alors, écoutez, on va voir. Je comprends que l'avenir de la Régie de l'énergie est quelque peu... risque d'être très profondément modifié parce que...

M. Legault : Pas pour la première partie.

• (19 h 40) •

M. Arcand : Pas pour la première partie. J'aimerais vous parler du Fonds des générations parce que, comme vous le savez, le Fonds des générations, c'est... On appelle ça véritablement une façon absolument reconnue, une façon extraordinaire de pouvoir s'assurer, justement, que la dette du Québec soit le plus possible sous contrôle. Et vous avez décidé d'un coup de rembourser 10 milliards de dollars dans le Fonds des générations. En fait, vous avez abaissé la dette par rapport au Fonds des générations.

Cette décision-là a été critiquée de façon très considérable par beaucoup de spécialistes. Et là je ne veux pas nécessairement ce soir faire un débat de spécialiste, mais, une chose est certaine, c'est que ça démontre une chose, ça démontre que vous n'avez pas confiance en l'économie du Québec puisque vous nous avez dit, à l'époque : Écoutez, c'est très simple, on a eu, pendant des années, des cycles à la hausse, alors là on va avoir un cycle à la baisse. C'est un peu ce que vous nous dites.

Est-ce que le gouvernement s'attend donc à une baisse des marchés financiers? Et, si oui, quand?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Encore là, c'est intéressant de parler du Fonds des générations. Lorsque Michel Audet, ministre des Finances, a mis en place le Fonds des générations, j'étais porte-parole en Finances à l'opposition, et on avait suggéré, à l'époque, qu'au fur et à mesure le Fonds des générations rembourse la dette, c'est-à-dire qu'on ne joue pas avec l'argent des Québécois. L'objectif du Fonds des générations, c'est de rembourser la dette.

Or, ce que le Parti libéral pensait, c'est que, dans le fond, disons qu'on parle du 10 milliards qui a été remboursé, si, au lieu de rembourser la dette pour 10 milliards, donc de sauver 3 %, 4 % d'intérêt, je place cet argent-là à 7 %, bien, je suis gagnant. O.K.? J'avais, à l'époque, dit à Michel Audet : Bien, si vous êtes si certains que ça, pourquoi vous n'empruntez pas 50 milliards à 3 %, 4 % pour le placer à 7 %? Soyons logiques puis allons jusqu'au bout, là. Si on est certains qu'en plaçant l'argent on va faire plus que du 3 %, 4 %, allons-y fort, 50 milliards, 100 milliards, empruntons-en en masse puis plaçons l'argent.

On sait qu'il faut être conservateurs parce qu'il s'agit de l'argent des pensions des Québécois. En plus, depuis quelques années, on a eu des marchés haussiers. Les spécialistes, je suis certain que l'ancien ministre des Finances, qui était à la Banque Laurentienne, qui était économiste puis un des bons, à part de ça, pour prévoir, pourrait vous dire : Il y a un

risque de correction boursière, il y a un risque, hein? Puis je pense que ni vous ni moi on n'est capables de dire : Est-ce que l'année prochaine ça sera plus 7 % ou si ça sera moins 10 %?

Mais, une chose qui est sûre, puis on l'a vécu, hein, rappelez-vous la mauvaise année de la Caisse de dépôt, ce n'est pas impossible qu'on ait un moins 10 %. Ce n'est pas impossible, là, je parle des marchés mondiaux. Ça ne va pas très bien entre les États-Unis puis la Chine, et puis, bon, il y a toutes sortes de points d'interrogation qui sont là. On ne le sait pas. Peut-être qu'on va faire plus 10 %, peut-être qu'on va faire moins 10 %. Mais, de façon conservatrice, moi, je pense que ce n'est pas une mauvaise idée, c'est même une très bonne idée de dire : Plutôt que de mettre à risque ce 10 milliards, utilisons-le pour son vrai objectif, c'est-à-dire pour rembourser la dette. Donc, on va sauver 3 %, 4 % de la dette en appliquant le 10 milliards au remboursement de la dette plutôt que d'aller prendre le risque qu'il y ait peut-être une correction boursière puis qu'on perde 10 % de notre 10 milliards.

Mais il n'y a rien de sûr, quand on parle de placer de l'argent, il n'y a rien de sûr. Ce qu'on sait, par contre, c'est qu'il y a eu plusieurs bonnes années de marchés haussiers et qu'il y a un risque. Et puis cet argent-là, c'est de l'argent des Québécois pour leurs pensions. Moi, je pense que c'est naturel de rembourser la dette plus rapidement avec le Fonds des générations.

Le Président (M. Bachand) : M. le chef de l'opposition officielle, s'il vous plaît.

M. Arcand : J'écoute ce que vous me dites et je comprends ce que vous dites, mais je ne suis pas sûr que c'est ça, la vraie raison, entre vous et moi. Je pense que la vraie raison, c'est que le remboursement de la dette vous permettrait d'avoir une meilleure marge de manoeuvre au niveau de vos dépenses d'opération. Je pense que c'est ça qui est probablement aussi ce qui vous a guidé, parce que c'est clair qu'en faisant ça, vous vous retrouvez avec une meilleure marge de manoeuvre à ce niveau-là. Moi, je n'ai pas de misère à ce que le gouvernement ait une marge de manoeuvre.

Ma question, c'est que, quand j'entends les experts nous disent : Écoutez, c'est des centaines de millions de dollars que les Québécois vont perdre dans cette opération-là, je comprends que vous allez me dire qu'il y a un risque, que c'est possible que ça aille bien mal, etc., mais, quand même, l'avis des experts est quand même important.

Moi, je voulais vous demander : Sur quelles études se base le gouvernement pour vider la cagnotte du Fonds des générations?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Bien, écoutez, c'est assez spécial. On a un chef du Parti libéral qui est en train de nous dire : Les gouvernements dans le monde qui remboursent leurs dettes, là, font une erreur. Ils devraient plutôt placer cet argent-là et attendre plus tard avant de rembourser la dette. J'ai un désaccord profond avec le chef du Parti libéral. Moi, je pense que c'est une bonne idée de rembourser la dette. C'est pour ça, le Fonds des générations, pour rembourser la dette. Et on ne devrait pas jouer avec l'argent des Québécois, puis c'est bon de rembourser la dette. Moi, j'aime ça, rembourser la dette.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Robert-Baldwin, s'il vous plaît.

M. Leitão : Merci, M. le Président. Je suis un peu entre deux micros, là. O.K., merci, M. le Président. Alors, revenons donc au Fonds des générations. Vous savez sans doute que le Fonds des générations est géré par la Caisse de dépôt et placement du Québec. Donc, est-ce que vous doutez de la capacité de la Caisse de dépôt de gérer le Fonds des générations convenablement? Vous vous attendez encore à une perte de 10 %?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Bien, je vais reposer ma question. Si on...

Une voix :...

Le Président (M. Bachand) : S'il vous plaît! S'il vous plaît! S'il vous plaît!

M. Legault : Oui, je sais que c'est vous qui posez des questions puis c'est nous qui sommes au gouvernement, là, mais je veux juste pousser l'ancien ministre des Finances jusqu'au bout de son raisonnement. Si l'ancien ministre des Finances est si sûr que la Caisse de dépôt peut battre le rendement de 3 %, 4 % de notre dette, pourquoi n'emprunte-t-il pas 25 milliards de plus pour le placer à la Caisse de dépôt? Pourquoi se contenter de seulement 10 milliards?

M. Leitão : Là n'est pas la question. La question, c'est : Qu'est-ce qu'on fait avec le Fonds des générations. Comme vous savez très bien, le Fonds des générations a ses propres sources de revenus. C'est un outil qui a été mis en place avec ses propres sources de revenus, dont d'ailleurs une bonne partie vient des redevances hydrauliques d'Hydro-Québec. Donc, c'est une épargne forcée. Cette épargne forcée est gérée par la Caisse de dépôt et placement dans des placements très conservateurs. Vous parlez d'un krach boursier, mais vous savez certainement que le portefeuille du Fonds des générations est seulement à peu près à 30 % dans le marché boursier. Le reste est dans de l'équité privée, dans le fonds de revenu fixe. Donc, une chute de 10 % du Fonds des générations, c'est extrêmement improbable, étant donné la composition du portefeuille du Fonds des générations. Alors, l'outil est toujours très utile parce qu'on a des fonds dédiés qui rentrent au Fonds des générations et qui, par la suite, servent à diminuer la dette nette du Québec.

Donc, je ne vois pas pourquoi, quelle est l'utilité de baisser d'un coup le Fonds des générations, ne serait-ce que, comme notre chef vient de le dire, pour libérer une plus grande marge de manoeuvre en termes d'intérêts payés sur la dette. Moi, j'ai confiance en la Caisse de dépôt, oui.

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Oui. M. le Président, l'ancien ministre des Finances, député de Robert-Baldwin, est en train de nous dire : Bon, on a un Fonds des générations pour rembourser la dette. Donc, on accumule de l'argent dans le Fonds des générations, mais on ne rembourse jamais la dette. Dans 25 ans, on aura beaucoup d'argent dans le Fonds des générations. Le Fonds des générations est là pour rembourser la dette, mais on ne remboursera jamais la dette. Quand propose-t-il qu'on rembourse la dette?

M. Leitão : Justement, parce que nous avons mis en place des politiques budgétaires et fiscales bien ordonnées, notre cote de crédit a augmenté. Et parce que notre cote de crédit a augmenté, l'intérêt que nous payons sur la dette du Québec a baissé. Donc, l'écart entre le rendement du Fonds des générations et la dette publique du Québec a augmenté, et donc, ça nous donne une certaine confiance qu'à l'avenir, étant donné surtout la façon dont le fonds est structuré, dans des actifs qui ne sont pas tellement risqués, on perd le rendement. Et vous savez très bien qu'avant le paiement de presque 10 milliards, à peu près... presque 1 milliard, 900 et quelques millions, de revenus provenaient des revenus de placement du Fonds des générations. Donc, on va perdre cet effet levier du Fonds des générations, et ça, c'est ce qu'on trouve très dommage avec la décision de votre gouvernement.

Le Président (M. Bachand) : Merci. Cela clôt le bloc d'échange avec l'opposition officielle. Je me tourne maintenant vers les députés formant le gouvernement pour un bloc de 15 minutes. M. le député de Sainte-Rose, s'il vous plaît.

• (19 h 50) •

M. Skeete : Bonjour. Merci, le Président, M. le Président, j'apprécie l'occasion de m'adresser... ce n'est pas à tous les jours qu'on peut questionner le premier ministre du Québec. Donc, pour moi, c'est un privilège de le faire. Je salue aussi mes collègues de l'opposition, merci d'être ici. Collègues, aussi, du gouvernement.

J'aimerais prendre un moment pour parler de, bien, mon comté, ma ville, Laval. Laval, historiquement, M. le premier ministre, on n'est pas toujours choyés. Durant les dernières années, il y avait pourtant six sur six de candidats et d'élus libéraux sur l'île de Laval, puis on se retrouve avec des situations un petit peu aberrantes. En culture, on est toujours sous-financés. En éducation, on est sous-financés, il manque des infrastructures. Mais surtout, ce que je veux vous parler aujourd'hui, c'est la santé. J'aimerais parler spécifiquement, dans la santé, de la première ligne, parce qu'à Laval, bien, nos cliniques débordent. On a des problèmes d'accès qui sont assez importants, et c'est inquiétant. Les Québécois viennent me voir dans mon bureau de comté. M. le premier ministre, pour me dire qu'ils n'ont pas toujours la chance de consulter un médecin quand ils ne filent pas bien. On se retrouve avec des situations aberrantes, où est-ce que des personnes qui sont déjà malades doivent sortir et attendre dans des lignes où est-ce qu'elles vont contaminer d'autres gens qui sont également malades. Alors, je pense qu'on tourne en rond avec cette situation-là. Surtout, puis on l'a entendu dans des manchettes récentes, la santé mentale aussi, l'accès à la santé mentale de la première ligne est également inquiétant.

Je pense précisément à un cas de comté que j'ai vécu chez nous, où est-ce qu'une dame nous a appelés. Elle souffrait d'une incohérence, elle n'était pas bien, et elle cherchait une ressource, et puis c'était assez triste, et heureusement mon personnel a compris la situation, qu'il y avait un problème d'accès, il y avait un problème aussi d'orientation, et on a tout fait pour essayer de trouver les ressources pour cette dame-là. Et, en bout de ligne, quand on a appelé une ressource, on a finalement trouvé de l'aide, bien, on nous a dit : Bien là, est-ce que vous êtes suicidaire? Bien là, madame a dit : Non, je ne file pas, j'ai besoin d'aide, mais non, je ne veux pas me tuer. Puis là, bien, on dit : Bien, malheureusement, on ne peut pas vous aider. Ça fait que, là, on se retrouve avec des situations où est-ce qu'on a ce qui semble être un quasi-sentiment d'accès, puis cette dame-là... Heureusement, ne serait-ce que de la persistance de mon personnel de bureau, en qui je suis très reconnaissant, Dieu sait qu'est-ce qui serait arrivé avec cette dame-là.

Aussi, quand on se compare à d'autres régions, il y a des données assez inquiétantes. Les cas de la santé publique... l'Institut de recherche de la santé publique de l'Université de Montréal classe Laval 17e sur 22 pour l'accès, un fait et une donnée qui est assez inquiétante pour la quatrième ville d'importance au Québec, où est-ce qu'on trouve un dynamisme et une motivation d'exceller qui est vraiment hors pair, puis ça, c'est le fier Lavallois qui parle. Je peux vous dire qu'il y a 80,4 % des Lavallois qui ont accès à un médecin de famille, ce qui veut dire nécessairement qu'il y a à peu près 20 % qui n'ont pas accès à un médecin. Enfin, aussi, on trouve que le temps moyen d'attente est 2 h 30 min.

Moi, je me souviens, je me suis joint à la CAQ pour vous aider à changer les choses. J'ai très hâte à voir le plan qu'on va implanter avec la ministre de la Santé. J'aimerais ça, vous entendre, M. le premier ministre, sur le legs libéral en santé, par rapport à qu'est-ce qu'ils nous ont laissé et qu'est-ce qui est le manque à gagner et l'opportunité qui est devant nous.

Le Président (M. Bachand) : Merci. M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Oui. M. le Président, là, j'aurais le goût de remonter loin, loin, loin, parler du député de La Pinière lorsqu'il était avec la CAQ et puis qu'on s'entendait sur les solutions pour les médecins de famille. Mais, bon, il a pris une autre direction, et puis il a été là quatre ans, puis on est avec 1,6 million de Québécois qui n'ont pas de médecin de famille. Et ce n'est pas normal, hein?

Je fais une petite règle du pouce, là. Il y a 8,4 millions de Québécois, il y a à peu près 8 500 médecins de famille au Québec. Faites un petit calcul, ça fait à peu près 1 000 patients par médecin de famille. Je connais des médecins de famille qui ont 2 000 patients, et puis ils les servent très bien avec d'autres médecins, avec des infirmières sept jours sur sept. Donc, il y a un vrai problème. Allez au golf l'été, vous allez voir où est-ce qu'ils sont, les médecins de famille. Mais bon, ça, c'est une autre histoire.

Mais on a un problème de prise en charge. C'est presque un problème de responsabilisation des médecins de famille. Surtout le soir, la fin de semaine, pendant les congés fériés, hein, le temps des fêtes, l'été quand il fait beau, il manque de médecins de famille disponibles, puis 60 % des Québécois, ils n'ont pas accès à leur médecin de famille quand ils sont malades. Parce que, là, on peut bien dire, là, qu'il y a 20 % des Québécois qui n'ont pas de médecin de famille, mais le problème est bien plus grave que ça. Dans le 80 % qui ont un médecin de famille, 60 % des cas, le médecin de famille n'est pas disponible avant 36 heures. Ça fait que ça donne quoi? Il y a des médecins qui ne laissent pas de place au sans rendez-vous. Donc, si vous appelez pour voir votre médecin, puis il n'est pas disponible parce que tout son horaire est chargé, si vous êtes malade le soir, la fin de semaine, l'été, le temps des fêtes, c'est encore pire. Donc, il faut vraiment responsabiliser les médecins de famille puis signer une nouvelle entente avec les médecins de famille.

L'ancien ministre de la Santé, il a déjà été d'accord avec ça. À un moment donné, il a donné les clés de l'auto à la FMOQ pendant deux ans, il ne s'est rien passé. Puis après, il a repris les clés, mais il était pas mal à la fin de son mandat. Et on est dans une situation où actuellement, tant qu'on n'aura pas réglé le problème des médecins de famille, on va continuer d'avoir des problèmes dans le réseau de la santé.

Donc, la première ligne, bon, oui, il y a les soins à domicile, il y en a beaucoup qui en ont parlé, on ajoute 280 millions. On avait promis 200 millions dès la première année, de plus, on en a mis 280 millions. Mes collègues, mon trio à la Santé, là, est venu plusieurs fois à mon bureau dans les derniers mois, et puis effectivement on a accepté de mettre encore plus que ce qu'on prévoyait. Mais la première ligne, je reviens, c'est d'abord le médecin de famille, c'est d'abord le groupe de médecine de famille, le GMF. Un GMF, j'ai ouvert ou lancé le premier GMF, c'est vrai que c'était Rémy Trudel, juste avant moi, qui l'avait préparé, mais c'est moi qui a ouvert le premier. Et l'idée, avec les GMF, c'était d'avoir une dizaine de médecins avec des infirmières et d'avoir une prise en charge sept jours sur sept, incluant le soir, incluant la fin de semaine.

C'est sûr que, si on demande aux médecins de famille... Moi, je me souviens, le président de la FMOQ m'avait dit : Si j'accepte votre proposition, je ne suis plus président de la FMOQ. Parce qu'il y a une pression très forte, surtout à Montréal, pour dire : Je travaille quatre, cinq jours par semaine, mais je ne travaille pas la fin de semaine, je ne travaille pas le soir. Sauf qu'il y a du monde malade le soir, la fin de semaine.

Et quand un médecin de famille fait un acte au téléphone, il n'est pas payé. Quand un médecin de famille délègue un acte à une infirmière, la plupart du temps, il n'est pas payé. Ça fait qu'il n'y a pas d'incitatif à l'efficacité à cause du paiement à l'acte.

Les endroits dans le monde où ça marche mieux, puis là ils commencent à le faire beaucoup en Ontario, ils l'ont fait en Colombie-Britannique, dans plusieurs pays, c'est ce qu'on appelle la capitation. Donc, vous recevez un montant pour le patient, montant par année, puis là vous avez la responsabilité de vous occuper du patient, soit vous, soit une infirmière, soit un collègue, mais il faut un taux d'assiduité. Ça veut dire quoi, ça? Ça veut dire, quand quelqu'un est malade, là, il faut qu'il y ait quelqu'un de disponible au GMF. Le GMF, ça peut être dans une clinique privée ou ça peut être dans un CLSC. Ça, ce n'est pas grave, là, le format. C'est vrai que les jeunes médecins aiment moins qu'avant les cliniques privées, là. Il va falloir comme, je ne sais pas, les aider encore plus à construire des GMF privés, mais il faudrait que les CLSC deviennent aussi des GMF. Et, de ce côté-là, malheureusement, dans les quatre dernières années, on a perdu quatre ans. On a perdu quatre ans.

• (20 heures) •

Et j'entendais le porte-parole du Parti libéral, la semaine dernière, interpeler la ministre de la Santé en disant... vous vous rappelez, il avait un beau graphique, là, puis il disait : Écoutez, depuis que la CAQ est au pouvoir, il y a plus de personnes au Québec qui cherchent un médecin de famille. Sur le coup, je me suis dit, après la période de questions : C'est quoi, cette affaire-là? Et là c'est un peu comme quelqu'un qui se cherche un emploi, puis, à un moment donné, il est découragé, il ne cherche plus d'emploi. C'est vrai qu'il y a plus de monde qui cherche un médecin de famille, mais il y a plus de Québécois aujourd'hui qu'il y a six mois qui ont un médecin de famille. Il y a 84 000 Québécois de plus qui ont un médecin de famille aujourd'hui.

Donc, je ne qualifierai pas ce qui a été présenté par les libéraux, là, mais c'est vrai qu'il y en a plus qui en cherchent, donc ça veut dire qu'il y en a qui ont retrouvé espoir d'en trouver un, donc ils se sont mis à la recherche d'un médecin de famille. Mais la ministre de la Santé est en discussion avec la FMOQ puis il va falloir revoir le mode de rémunération. Il va falloir responsabiliser les médecins de famille, il va falloir dire aux médecins, là : Il faut que vous preniez en charge au moins 1 000 patients et il y aura des conséquences financières si vous ne le faites pas.

Parce que, dans le monde de la santé, là, c'est presque infini, le nombre d'actes. On peut soigner des rhumes, puis faire notre budget pendant quatre jours, puis après, bon, bien, notre semaine est faite. Mais on a besoin d'avoir une prise en charge, on a besoin que les actes plus faciles soient délégués aux infirmières, que des actes soient faits au téléphone. Le patient qui est malade, qui appelle le médecin puis que c'est la quatrième fois cette année qu'il a le même problème, bien, le médecin ou l'infirmière a le dossier patient puis il est capable de dire : Bien, monsieur, madame, voici ce que vous devez faire. Déplacez-vous pas pour rien, là, tu sais.

Donc, il y a une approche à modifier. Et une des choses que je me suis rendu compte quand j'ai rencontré l'actuelle ministre de la Santé pour la première fois l'été dernier, suite à l'histoire rocambolesque que mon directeur de cabinet... une histoire de magasinage, là. Je ne sais pas dans quel endroit c'était, le magasinage, mais en tout cas, bon... Bref, on m'a présenté cette personne, et puis elle m'a dit : La priorité, c'est la première ligne, c'est de s'assurer que tout le monde a un médecin

de famille. Puis il n'y a pas de raison... Au Québec, on est la province qui a le plus de médecins de famille par habitant. Il n'y a pas de raison, au Québec, qu'on soit si mal pris puis qu'il y ait autant de Québécois qui n'aient pas de médecin de famille.

Puis c'est pire dans certaines régions. Puis j'ai bien aimé le commentaire du député de...

Une voix : Sainte-Rose.

M. Legault : Sainte-Rose. Écoutez, j'ai senti, depuis six mois, quand je me promène à Laval, une espèce de délivrance, hein? Tu sais, c'était une région qui était 100 % libérale, un peu prise pour acquise, hein, c'était le moins qu'on puisse dire, comme l'Outaouais, d'ailleurs. Oui. Et les gens sont heureux, là, ils ont l'impression enfin qu'il y a quelqu'un qui les écoute.

Mais il va falloir, dans chaque région, s'assurer qu'il y a des GMF, s'assurer que les médecins de famille, d'abord, soient mieux distribués. Ça, c'est un problème dans ce qu'on appelle le 450. Il y a des PREM, des plans régionaux d'effectifs médicaux. C'est facile, donner une petite permission par-ci, par-là, de dire... parce qu'il y a beaucoup de médecins qui voudraient travailler à Montréal ou à Québec, qui n'aiment pas aller travailler en dehors des grands hôpitaux. Bien, à un moment donné, les gens à Laval, ils paient les mêmes impôts qu'à Montréal. Donc, ils devraient avoir droit à autant de médecins, puis même chose dans Lanaudière, même chose en Montérégie. Mais actuellement ce n'est pas ça qui se passe, là. Les anciens gouvernements donnaient, je ne sais pas comment on appelle ça, là, mais, hein...

Une voix : ...

M. Legault : Des quoi? Des dérogations. Oui, oui, vous pouvez vous installer à Montréal, c'est correct, là, puis vous pouvez vous installer à Québec. Laissez faire Laval, laissez faire la Montérégie, laissez faire Lanaudière. Donc, il va falloir qu'il y ait une répartition, puis il y a une loi, il y a une loi qui le permet. Je me souviens, c'est une loi qu'on a même adoptée un été, parce qu'il y avait eu quelqu'un de mort en Mauricie parce qu'il n'y avait pas de médecin. Et là on a mis en place des règles qui font que... À chaque année, il y a des médecins qui sortent des quatre facultés de médecine. On est chanceux au Québec, là, pour une population de 8,4 millions, on a quatre facultés de médecine. C'est beaucoup, sauf que si, à chaque année, ces gens-là, ils s'en vont tous à Montréal puis à Québec, bien là, ce n'est pas juste pour les autres.

Il y a aussi un problème... On m'a dit que — il faut que je sois prudent — l'ancien ministre de la Santé a fait qu'il n'y a plus beaucoup d'étudiants qui ont le goût d'aller en médecine familiale, depuis quatre ans. Mais là je pourrai élaborer dans une autre question.

Le Président (M. Bachand) : Merci, M. le premier ministre. Je cède maintenant la parole à la cheffe du deuxième groupe d'opposition pour une période de 10 min 32 s. Mme la cheffe, s'il vous plaît.

Mme Massé : Woups! Je vais partir mon «timer», comme on dit par chez nous.

Le programme de la CAQ, notamment, on en a entendu parler durant la dernière campagne électorale, contenait des mesures qui... Certaines mesures rejoignaient celles de mon parti. Alors, c'est intéressant, hein? Vous êtes surpris, M. le premier ministre. Mais ça prouve que ce n'est pas parce qu'on est complètement à l'opposé qu'il n'y a pas certains terrains sur lesquels on peut s'entendre.

Bon, c'est clair, au niveau de l'environnement, on ne s'entend pas. Je pense qu'on va continuer à travailler pour faire en sorte de bien se comprendre en cours de route. Mais, dans votre premier budget, il y a quand même un certain nombre... vous vous vantez régulièrement de réaliser l'ensemble de vos promesses. Vous vous donnez quatre ans, je comprends ça. Alors, je me suis amusée en me disant : Bon, 10 minutes, c'est tellement court qu'on va faire un jeu. J'ai préparé six questions courtes, très courtes, qui, dans les faits, sont des engagements que vous aviez pris, et, dans le fond, bien, je vais accueillir vos brèves réponses puisque j'ai six brèves questions. C'est bon? On joue? C'est parti.

Alors, il y avait des engagements, notamment, au niveau des médecins spécialistes. Est-ce que le premier ministre va revoir l'entente avec les médecins spécialistes? Et quand?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Oui. Oui, la réponse est oui. Le gouvernement libéral a donné 1 milliard de dollars de trop aux médecins spécialistes, un écart d'à peu près 20 % quand on compare avec le reste du Canada, qu'on tient compte du coût de la vie, il y a un problème. Donc, le président du Conseil du trésor a donné le mandat à une firme privée. Le rapport devrait arriver entre juin et septembre, et dès qu'on a le rapport, on s'assoit avec la FMSQ, et on négocie, et notre objectif, c'est rien de moins que de dire : S'il y a un écart, disons, de 10 % avec le reste du Canada ou l'Ontario pour les médecins de famille, pour les infirmières, pour tous les travailleurs, bien, il doit aussi y avoir un écart de 10 %. Or, actuellement, c'est plus dans l'autre sens. Il y a 10 % de plus, alors que tout le monde est 10 % de moins. Donc, oui, réponse courte, oui.

Le Président (M. Bachand) : ...la députée, s'il vous plaît.

Mme Massé : Est-ce que le premier ministre va abolir les heures supplémentaires obligatoires pour les infirmières? Quand?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. Durant le mandat, c'est l'engagement qu'on a pris. Si on est capables de le faire plus rapidement, on va le faire plus rapidement. Déjà, on ajoute 200 millions pour engager du personnel. C'est un peu comme l'oeuf puis la poule. C'est que plus on exige de temps supplémentaire, moins il y a d'infirmières qui veulent prendre des postes à temps complet.

Donc, actuellement, la ministre de la Santé commence à régler des problèmes dans des établissements. Donc, ça s'améliore, mais on a pris l'engagement sur la durée du mandat. Et donc, durant la campagne électorale de 2022, quand je vais me présenter, je vais pouvoir dire : Il n'y a plus d'heures supplémentaires.

Le Président (M. Bachand) : Mme la députée, s'il vous plaît.

Mme Massé : ...est-ce que le premier ministre va mettre fin aux clauses orphelin? Si oui, quand?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Quelles clauses orphelin?

Mme Massé : Les clauses orphelin dans les contrats au niveau de la loi du travail, des normes du travail.

M. Legault : J'ai le goût de dire, vous savez, mon directeur de cabinet était président de Force Jeunesse. Le premier, c'était François Rebello, le deuxième, c'était mon directeur, puis le troisième, c'était le ministre. Et la raison d'être de Force Jeunesse, c'était pour abolir les clauses orphelin. Donc, ce qu'il en reste, oui.

Le Président (M. Bachand) : Merci. Mme la députée.

Mme Massé : Quand?

M. Legault : Durant le mandat.

Mme Massé : Bien, puisque le premier ministre s'est réengagé dernièrement, par une motion sans préavis unanime, à abolir le délai de prescription pour les agressions sexuelles, est-ce que le premier ministre peut me dire quand il va le faire? Parce que ça presse.

M. Legault : Dans les prochains 12 mois, ça sera fait.

Le Président (M. Bachand) : Merci. Mme la députée.

Mme Massé : C'est bien.

M. Legault : Ça s'améliore.

Mme Massé : Est-ce que le premier ministre va revoir le régime d'indemnisation, grande promesse de son leader notamment, au niveau du régime d'indemnisation des victimes d'actes criminels, l'IVAC?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Dans la prochaine année.

Mme Massé : Dans la prochaine année.

Le Président (M. Bachand) : Mme la députée.

Mme Massé : Vous comprenez bien que tout ça, c'est des réponses qu'on va suivre à la trace. Et mon dernier petit sprint, c'est... Est-ce que le premier ministre peut nous assurer que l'élection de 2018 aura été la dernière organisée avec un mode de scrutin archaïque, soit le mode de scrutin actuel?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

• (20 h 10) •

M. Legault : On est trois partis ici, autour de la table, là... je pense qu'il y en avait un quatrième qui était le Parti vert, et on a pris l'engagement de déposer un projet de loi avec un mode de scrutin proportionnel mixte, dans la première année. Ça veut dire qu'on va déposer un projet de loi avant le 1er octobre 2019. Maintenant, à partir de là, il faut d'abord qu'on s'entende, qu'on appuie le projet de loi. Quand je regarde comment c'est long, faire passer nos projets de loi, j'espère que les libéraux ne vont pas étirer la sauce, et ensuite, bien, le travail va être le travail du DGEQ.

Le Président (M. Bachand) : Mme la députée.

Mme Massé : Est-ce que le premier ministre va assurer le leadership au sein même de son caucus pour nous assurer que cette réforme du mode de scrutin va être vraiment proportionnelle mixte?

M. Legault : Oui.

Mme Massé : Bien. Vous avez fait mon sprint. Félicitations! Mais il me reste du temps, vous êtes malchanceux.

Le Président (M. Bachand) : Allez-y, Mme la députée.

Mme Massé : J'ai regardé... Je vais revenir sur l'environnement. J'ai regardé avec attention votre budget. On ne s'entend pas, d'ailleurs. Il n'y a... Pas plus tard que cet après-midi, votre ministre, je crois, de l'Économie, je ne suis pas certaine, parlait de 24 milliards pour le transport collectif. Là, de 9 milliards, à 13 milliards, à 24 milliards, c'est difficile à suivre.

Vous avez fait le choix, dans l'argent investi, notamment... je ne veux pas parler de transport collectif, parce que ça a l'air qu'on ne s'entend pas sur les chiffres. Vous avez fait le choix d'investir principalement au niveau du transport individuel, donc l'électrification de l'auto, hein? C'est un choix que vous avez fait, qu'on n'est pas en désaccord. Mais tantôt, je vous demandais de m'exprimer c'est quoi, pour vous, la différence entre l'environnement et la lutte aux changements climatiques. Vous m'avez fait part de votre compréhension des choses.

Est-ce que vous avez compris que, pour relever le défi, même sur un territoire comme celui du Québec, il est incontournable de multiplier, d'emprunter peut-être l'argent dont vous parliez tantôt au chef du Parti libéral pour massivement investir dans le transport en commun? Est-ce que vous avez considéré cette facette-là?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Bien, il y a deux choses. D'abord, la porte-parole, la co-porte-parole de Québec solidaire a raison, on fait des efforts du côté des autos électriques, électrifier les autos. Honnêtement, moi, j'aimerais qu'on fasse aussi des efforts du côté des camions et des autobus. On a la compagnie Lion puis une autre compagnie qui est en train de développer un produit. Bon, évidemment, le défi, c'est toujours le même, c'est la batterie, là, c'est d'être capable d'avoir la portée pour les autobus puis les camions. Donc, c'est du côté du transport qu'on peut améliorer notre bilan.

Mais je veux revenir sur le transport en commun...

Une voix : ...

M. Legault : Oui, mais sur le transport en commun, juste pour expliquer pourquoi 13 ou 20 milliards, c'est que, dans le 13 milliards, il y a des projets qui n'ont pas l'estimé de coûts au complet parce qu'ils ne sont pas tous là. Mais, quand on va avoir les estimés totaux pour toutes les grandes villes, là, incluant Montréal, Laval, la Rive-Sud de Montréal, Gatineau, on va être plus autour de 20 milliards.

Le Président (M. Bachand) : Mme la députée, s'il vous plaît.

Mme Massé : ...enveloppe centrale, là, qui n'est pas dans le budget, mais qui est au moins dans votre tête.

Puisqu'il me reste quelques secondes, je vais vous redemander : Est-ce que vous acceptez, M. le premier ministre, de venir avec moi le 22 avril, Jour de la Terre, venir à la rencontre des jeunes, venir à la rencontre de l'angoisse environnementale que vivent ces jeunes-là? Je vais vous les présenter.

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui, écoutez, j'ai rencontré Dominic Champagne, et, s'il y a des jeunes qui veulent venir me rencontrer, ça va me faire plaisir. Aller dans des manifestations avec des pancartes, je ne suis pas certain que c'est le rôle du premier ministre.

Mme Massé : Moi, je fais juste vous rappeler que le Jour de la Terre, j'ai dit manifestation, parce que c'est mon vocabulaire à moi, c'est un grand rassemblement ici, à Québec, et d'ailleurs partout sur la planète, c'est la journée de la Terre. Et vous m'avez dit, la semaine dernière, que j'étais décrochée des jeunes et je pense que ça m'a un peu vexée. Pourquoi? Bien, parce que je suis à leur côté régulièrement, pour ne pas dire à chaque vendredi. Et c'est pour ça, je me dis... Bien, dans les faits, si, à chaque fois que je parle de changements climatiques, vous laissez entendre que c'est moi qui ai décroché, bien, je me dis, bien, venez, moi, je ne ferai même pas... je vais juste les laisser vous parler et je pense que peut-être que vous pourriez saisir qu'il y a une réelle angoisse chez la génération montante.

Le Président (M. Bachand) : 15 secondes, M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. D'abord, j'ai un garçon ici, à Québec, avec moi, de 25 ans, un autre à Montréal, 26 ans, donc ils m'interpellent beaucoup aussi, ces jeunes-là. Maintenant, si j'ai blessé la porte-parole, ce n'était pas mon intention, hein? Donc, ce n'était pas mon intention. Maintenant, bien, il faudrait voir c'est quoi, la formule, là, mais rencontrer des jeunes, ça va me faire plaisir.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup, M. le premier ministre. Je me tourne vers les élus formant le gouvernement pour une période de 15 min 3 s. M. le député de Vachon, s'il vous plaît.

M. Lafrenière : Merci beaucoup, M. le Président. Alors, à mon tour de saluer les distingués collègues. Je suis heureux de participer à ce moment qui est important pour notre démocratie. Puis en passant, pour ceux qui nous regardent à la maison et qui ont manqué la partie qui s'est passée avant souper, je veux vous rassurer, je pense que notre budget n'était quand même pas si mauvais que ça, parce qu'il n'y a pas eu grand questions sur le budget. Ce qui s'est passé plus tôt, c'est que les oppositions ont décidé plutôt, malgré le fait qu'ils avaient vraiment déchiré leur chemise sur le test des valeurs, ont décidé de faire passer un test des valeurs souverainistes à notre premier ministre. Alors, c'est un moment qui n'était pas intéressant du tout, mais très divertissant.

C'est quand même mes notes bien écrites, cher collègue. Et justement, je veux répondre à mon collègue tantôt qui s'est permis une boutade en disant que ses questions n'étaient pas écrites, contrairement à nous. Je peux vous dire que sa question était hautement prévisible sur la souveraineté mais je peux vous confirmer que, moi, quand j'ai parlé à mes électeurs, ce qu'ils voulaient entendre parler, c'était des cas concrets. Et moi, j'ai une question pour le premier ministre ce soir, et c'est une question concrète, une question d'économie pour les gens de Saint-Hubert. Alors, M. le premier ministre, vous allez me permettre de vous poser cette question-là. C'est important pour nous.

Vous savez, à plusieurs reprises, vous avez parlé d'économie. Vous avez parlé d'un Québec avec des jobs qui sont payantes pour rejoindre et dépasser nos voisins de l'Ontario. Et, depuis un bout de temps, le milieu aéroporuaire à Saint-Hubert est vraiment en effervescence, puis ils veulent se développer à trois niveaux. Je parle d'un sujet que vous connaissez très bien. Vous êtes un initié au monde de l'aviation. Les trois niveaux, je vous parle de l'ENA, l'École nationale d'aérotechnique. Il y a plus de 800 étudiants qui sont là présentement sur une capacité de 1 300. Je vous parle aussi d'entretien de moyens porteurs. On se rappelle tous du dossier d'Aveos, un vrai gâchis, et il y a des employés qui se sont pris en main, qui ont décidé de monter un projet. Même les oppositions nous ont appuyés pendant la campagne électorale pour avoir ce projet-là. Puis finalement, un projet de transport de voyageurs, on peut appeler ça du «low cost» ou du «ultra low cost», pour venir en compétition avec l'aéroport de Plattsburgh — puis je suis sûr que je vais aller chercher la fibre nationaliste des gens en face de moi — qui ont le culot d'appeler leur aéroport The Montreal U.S. Airport.

Alors, M. le premier ministre, ce sont des gens qui sont bien organisés chez nous pour ne pas travailler en silo, pour vraiment partager leurs ressources. Et des exemples concrets? Bon, ils ont besoin d'un hangar, parce que, présentement, l'ENA a des avions, mais qui sont sur le tarmac, qui sont à l'extérieur, et le hangar servirait en même temps à faire de l'entretien de moyens porteurs. Les étudiants pourraient même faire du travail, donc du travail pendant leur formation. Bref, je vous dis tout ça pour vous dire que c'est vraiment une solution qui est intégrée, c'est du concret. Et moi, j'aimerais savoir si ça fait partie de votre vision économique, ça, la vision économique du premier ministre, d'avoir un projet qui est concret comme ça.

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Bien, je voudrais remercier le député de Vachon pour sa question qui, effectivement... Je ne l'ai pas dans mon cahier, mais c'est une question intéressante concernant l'entretien lourd des avions, et puis, c'est effectivement un dossier qui m'intéresse.

Les gens ont peut-être vu ça passer, mais il y a une semaine ou deux, la compagnie Lufthansa Technik a annoncé qu'elle s'en venait à Montréal. Je vous explique ça pourquoi? Parce qu'il faut aller visiter les installations de Lufthansa Technik. Vous savez, Lufthansa Technik, c'est une filiale, c'est une division séparée de la compagnie Lufthansa. C'est plus gros que Lufthansa. Ils font l'entretien lourd pour plus d'une centaine de compagnies aériennes, et quand on va là-bas, à Hambourg, c'est comme un village de hangars et c'est des jobs très payantes.

Nous, on a une expertise en entretien lourd à cause d'Air Canada. Air Canada, pendant longtemps, a fait son entretien lourd. Ce que ça veut dire, là, un avion, il a... en anglais, on appelle ça des «A-check», «B-check», «C-check», «D-check». Donc, quand il y a un certain nombre d'heures ou de cycles, au bout de la ligne, on finit par presque tout refaire l'avion. Les gens de Lufthansa Technik disent, quand on va à Hambourg : On fait plus d'avions qu'Airbus, parce que, dans le fond, on les refait continuellement, les avions.

• (20 h 20) •

Même chose avec les moteurs, ce qu'on appelle en anglais les «overhauls» de moteurs. On avait tout cet équipement-là à Dorval, et malheureusement, quand Air Canada a été privatisée, il y avait une obligation pour Air Canada de faire son entretien lourd au Canada, puis, en pratique, c'était beaucoup à Montréal. Malheureusement, on a enlevé cette obligation à Air Canada, puis actuellement Air Canada fait son entretien lourd un petit peu partout dans le monde, un peu chez Lufthansa Technik, un peu en Allemagne, un peu en Asie, un peu aux États-Unis, et ce sont des emplois très payants.

Puis effectivement, j'ai rencontré à quelques reprises les employés d'Aveos. Il y en a même un qui s'était présenté, je pense, pour le Parti québécois. Et Aveos était dans une drôle de situation, parce que, quand on est dépendant d'un seul client, on est dans une situation très vulnérable. Donc, Aveos avait un seul client, qui était Air Canada et, bon, s'est retrouvé que parfois, on acceptait ses soumissions, des fois, on ne les acceptait pas. Bref, on s'est retrouvés dans une situation où pour y arriver, puis je sais que le chef du Parti libéral n'aimera pas ça, mais il va falloir s'asseoir avec Air Canada. Puis ce n'est pas une question de les forcer, là, c'est de les convaincre... puis le gouvernement du Québec a un potentiel. Puis je pense à Saint-Hubert, je pense aux aéroports régionaux qu'on a, je pense aux programmes de formation qu'on a de mécaniciens. Ce sont des jobs très payantes, très, très payantes.

On a l'expertise, et que ça soit sur la Rive-Sud... je sais qu'il y a des projets aussi Mauricie, Centre-du-Québec, des projets bien sûr aussi à Mirabel, mais il y a un potentiel extraordinaire, et il faudrait... le gouvernement du Québec, là, puis

peut-être via Lufthansa Technik, doit convaincre Air Canada de ramener une partie importante de son entretien lourd au Québec. Et bon, évidemment, on pourra regarder différents scénarios, est-ce que c'est sur la Rive-Sud de Montréal, est-ce que c'est à Mirabel, est-ce que c'est à Trois-Rivières, mais il y a un potentiel extraordinaire, et l'arrivée de Lufthansa Technik va pouvoir nous aider à trouver une entente. Puis j'en ai déjà parlé avec le ministre de l'Économie, puis ça fait partie des dossiers chauds qu'on regarde. Et j'espère, dans la prochaine année, être capable d'avoir des bonnes nouvelles.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Vachon, s'il vous plaît.

M. Lafrenière : Il me reste combien de temps, M. le Président?

Le Président (M. Bachand) : Oui, sept minutes, vous avez du temps...

M. Lafrenière : J'ai le goût de vous parler d'un deuxième dossier, M. le premier ministre. J'ai le goût de vous parler des proches aidants, mais pas de chiffres. Je ne veux pas embarquer sur les chiffres, je vais embarquer sur des cas concrets, sur des gens.

Je vais vous parler de M. Hébert, un homme de 70 ans qui se présente souvent à mon bureau, je vous dirais aux deux semaines, pour me parler de son fils, son fils qui a subi un traumatisme craniocérébral. Et sa crainte, pour lui, c'est de mourir avant son garçon. Vous savez, maintenant, il y a une espérance de vie qui est beaucoup plus longue pour les gens qui vivent des handicaps de ce type-là, et pour les parents, je pense que leur stress, c'est de quitter avant leurs enfants, puis ils se demandent qui va s'occuper de leurs enfants par la suite. Les CHSLD, ce n'est pas un endroit qui est approprié pour héberger des gens de cet âge-là. Alors, ça, c'est un besoin particulier, puis cet homme-là vient me voir à toutes les semaines, puis sa crainte, c'est : Qui va s'occuper de mon enfant?

J'ai aussi la mère de Mathieu qui est venue me voir récemment. Elle est à bout de souffle, elle est au bout du rouleau, puis ce que j'ai trouvé dur, c'est que lorsqu'elle a constaté le réseau, elle a fait appel au réseau, elle s'est fait dire : Tu devrais placer ton enfant, il va avoir beaucoup plus de services et de soins que si tu le gardes. Pour cette mère de famille là, bien, c'est déchirant, parce qu'elle, elle l'aime, son enfant, elle veut s'en occuper, puis dans le fond, ce qu'elle se fait dire, c'est que, si elle le plaçait, la famille qui va l'adopter, qui va s'en occuper, va recevoir 12 882 \$ de plus par année pour s'en occuper, ce qui est incroyable.

Alors, les questions, puis je ne jouerai pas aux questions en rafale comme ma collègue, mais j'ai quand même quelques questions pour vous. Pendant la campagne électorale, on a promis des choses pour les proches aidants, proches aidants des enfants handicapés, et on avait promis de soutenir la construction de 20 Maisons Gilles-Carle au cours des 10 prochaines années, dont huit dans les quatre premières. On avait aussi promis de déposer une première politique nationale québécoise sur les proches aidants. On avait promis la création de l'observatoire en proche-aidance. On a promis d'assurer la survie du Fonds de soutien aux proches aidants. On a promis aussi de bonifier de 22 millions par année le programme d'aide financière pour les parents d'enfants lourdement handicapés. Puis on a promis de rétablir un équilibre entre l'aide versée aux familles naturelles et familles d'accueil. Comme je vous disais tout à l'heure, c'est presque 12 000 \$ de différence.

Alors, ma question toute simple... parce que pendant la campagne électorale, on avait promis, comme je vous avais dit, de bonifier de 22 millions le programme SEHNSE, le programme pour les familles, puis quand on regarde dans le budget, il est écrit que le premier versement va être en 2020-2021. Est-ce qu'on va pouvoir répondre à notre engagement, notre promesse qu'on avait faite, M. le premier ministre?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Oui. Bien, effectivement, durant la campagne électorale, on a pris deux engagements, puis entre autres, la députée actuelle de Soulanges, qui est la mère d'une enfant lourdement handicapée, c'est sa raison pourquoi elle s'est impliquée en politique. Évidemment, la ministre des Aînés aussi, c'est un dossier important pour elle. Le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, c'est un dossier important. Donc, j'ai beaucoup de pression pour effectivement, comme on le fait pour les autres promesses électorales, de bien les réaliser le plus rapidement possible.

Donc, première chose qu'on s'était engagés à faire, c'est, pour l'année 2019-2020, d'ajouter 22 millions. Il y a eu comme un malentendu qui fait que le 22 millions, parce que le programme n'était pas prêt, n'a pas été mis dans le budget. Je me suis assuré, avec le ministre des Finances, là, le 22 millions, puis on parle d'argent neuf, O.K., qui pourrait venir par exemple de la réserve qu'on avait prévue dans le budget, il est disponible dès que le projet est prêt, puis on me dit que le projet devrait être prêt dans les prochaines semaines. Donc, je m'attends à ce que le 22 millions, son utilisation soit annoncée dans les prochaines semaines.

L'autre engagement qu'on a pris, c'est un engagement sur la durée du mandat. J'avais été très clair que c'était sur la durée du mandat. On va le faire le plus rapidement possible, mais l'objectif, c'est de régler une espèce d'injustice où, effectivement, les parents d'un enfant handicapé qui placent leur enfant chez une famille d'accueil, bien, la famille d'accueil va recevoir plus d'argent que si la famille décidait elle-même de s'occuper de son enfant, ce qui n'a pas de bon sens. Et l'engagement qu'on a pris sur la durée du mandat, c'est de réduire cet écart-là de façon importante.

Donc, actuellement, il y a des travaux qui se font. La ministre de la... Bien, en fait, le trio santé m'en parle, et puis on s'en parle, puis moi aussi, je veux que ça avance. La députée de Soulanges m'en parle. Donc, quand on va être prêts, on va l'annoncer, mais c'est certain qu'on va respecter cette promesse-là pour la durée du mandat, mais j'aimerais ça, le faire le plus vite possible. Mais ce n'est pas simple, parce que, selon la lourdeur du handicap, bien, on ne peut pas donner le même montant. Comment on évalue la lourdeur du handicap? C'est plus complexe qu'on peut penser.

Donc, on est en train de travailler sur le programme, mais oui, ces deux promesses-là vont être respectées, comme les promesses sur la politique des proches aidants, les Maisons Gilles-Carle. Et puis vous connaissez la ministre des Aînés, je ne pense pas qu'elle va lâcher le morceau. Donc, on va respecter toutes nos promesses concernant les proches aidants.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Vachon, il vous reste deux minutes.

M. Lafrenière : Oui, merci. Je vous avais dit, je ne parlerais pas de chiffre, mais je ne peux pas m'empêcher de vous dire que, oui, il y a le programme SEHNSE qui a été mis en place par le précédent gouvernement en 2016. Lorsqu'on fait une vérification sur les 4 493 membres qui ont été reçus de l'aide financière, il y a 54 % de ces demandes-là qui ont été refusées, donc les familles ne sont pas qualifiées. Parce que tantôt vous avez parlé de la façon qu'ils se faisaient qualifier, leurs enfants doivent être très, très, très handicapés. S'ils sont juste très handicapés, ils ne reçoivent pas d'argent. Alors, c'est incroyable pour les familles, puis on parle d'une aide, c'est 962 \$ par mois, mais plus de la moitié avait été refusée. C'est pour ça que je trouve ça important que cet engagement-là, on passe au travers.

M. Legault : Ça a été un sujet qui a été beaucoup discuté dans la dernière année. Le gouvernement a fait une annonce, mais quand les familles ont commencé à appliquer pour le programme, il y en a plus que la moitié, donc on ne parle pas de deux, trois, là, plus que la moitié qui ont été refusées. Donc, je peux comprendre, comme je le disais tantôt, qu'il peut y avoir des degrés, des niveaux de lourdeur de handicap, mais là, de dire que plus de la moitié des dossiers qui ont été déposés soient refusés, il y a un problème dans la conception du programme. Donc, on va le revoir complètement.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup.

M. Lafrenière : ...réponse. Merci.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup. Je me tourne maintenant vers le chef du troisième groupe d'opposition pour une période d'échange de 10 min 32 s. M. le député.

• (20 h 30) •

M. Bérubé : Merci, M. le Président. On va parler de chiffres, et un des slogans de la Coalition avenir Québec, c'est : Remettre de l'argent dans les poches des Québécois. Alors, j'ai regardé avec attention les débuts du gouvernement de la CAQ puis je me suis dit : Lesquels des employés payés par l'État vont être les premiers à être récompensés? Bon, je me suis dit : Les préposés aux bénéficiaires, non; les infirmières, non plus, elles le méritent, elles aussi; les enseignants, non plus, bon, peut-être que cet argent-là pourrait aller ailleurs, pas nécessairement en salaire; les familles des enfants lourdement handicapés non plus.

Et j'ai découvert que les premières personnes payées par le gouvernement du Québec qui ont eu une augmentation, c'est les directeurs de cabinet du gouvernement. Et le salaire annuel moyen des directeurs de cabinet des membres du gouvernement de la CAQ s'élève à 147 330 \$ comparativement à 136 939 \$ sous le gouvernement précédent. Ça, ça veut dire une augmentation de 7,5 % d'augmentation, tandis que la prévision des conseillers en ressources humaines agréés, on est allés chercher une source totalement neutre, c'est 2,7 % habituellement. Alors, il n'y a pas eu de négociation publique, il n'y a pas eu de communiqué, ça n'a pas été connu de personne. Alors, les premiers qui ont reçu de l'argent, là, dans leurs poches, les premiers qui ont eu de l'argent supplémentaire dans leurs poches, c'est les directeurs de cabinet, des gens qui ont leur carte de la Coalition avenir Québec.

Alors, je demande au premier ministre comment qu'il a décidé ça, lui, que de toutes les personnes que j'ai évoquées, préposés aux bénéficiaires, enseignants, infirmières, parents des familles lourdement handicapées, il dit : Non, les premiers, là, que je vais récompenser, c'est ceux qui ont fait la campagne, qui se joignent à nous puis qui sont des caquistes. Comment qu'il explique ça?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Oui. Bon, M. le Président, le chef du PQ a sûrement remarqué qu'il y a moins de ministres avec le gouvernement de la CAQ qu'il y en avait dans le gouvernement libéral, première chose. Deuxième chose, effectivement, quand on regarde la masse salariale des employés de cabinet, elle est inférieure, la masse totale, à ce que l'ancien gouvernement avait. Ce qu'on se rend compte, c'est qu'il y a moins de personnes, mais que les personnes sont mieux payées. Donc, on a préféré en avoir moins, mais axer sur la qualité. Donc, l'important, c'est la masse salariale totale. Ça, c'est la première chose.

Deuxième chose, parce que le chef du PQ fait un lien que je n'aime pas du tout entre les préposés aux bénéficiaires et puis les membres des cabinets, qui travaillent très fort et qui ont un emploi qui est quand même toujours précaire en politique. Je veux lui dire qu'il y a une négociation de convention collective, qui va commencer cet automne, qui devrait se terminer pour un renouvellement en 2020. C'est le président du Conseil du trésor qui va coordonner cette négociation, et j'ai demandé qu'on attache une attention particulière aux préposés aux bénéficiaires. Je pense qu'il y a une approche actuellement, dans les négociations de fonction publique, où on donne la même augmentation de salaire à tout le monde. Je pense qu'il va falloir tenir compte du fait que c'est de plus en plus difficile de recruter des préposés aux bénéficiaires. Donc, je trouve un peu malavisé de comparer la situation des préposés aux bénéficiaires avec la situation de certains attachés politiques.

Le Président (M. Bachand) : Merci. M. le député, s'il vous plaît.

M. Bérubé : M. le Président, c'est son choix. Il aurait pu décider que ce soient les préposés aux bénéficiaires, il a choisi les directeurs de cabinet. 7,5 %, c'est beaucoup plus que l'inflation. Là, les Québécois l'apprennent. C'est quand même une augmentation qui est importante. Statut précaire, c'est un choix qu'on fait, en politique. On ne sait pas si on gagne, on ne sait pas si on perd. On s'engage en politique, certainement pas pour des questions financières.

Alors, lui, il a décidé d'augmenter. Il pourrait en faire plus, en prendre moins puis en prendre soin, c'est un de ses slogans. On aurait pu sauver de l'argent avec ça puis on aurait pu l'utiliser ailleurs. Moi, je trouve que ce qui est malavisé, c'est d'avoir consenti la première augmentation d'importance à des gens qui sont payés par l'État, à des directeurs de cabinet, à 7,5 %. Je trouve ça inacceptable. Puis d'ailleurs ça se vérifie, il a de la difficulté à le justifier. Ce n'est pas malavisé de dire que les préposés aux bénéficiaires, des gens qu'on respecte, devraient avoir... les premiers à avoir une augmentation salariale, en ce qui me concerne. J'ai vécu une situation pendant trois ans et demi, d'en côtoyer chaque jour, je peux vous le dire. Les infirmières, les enseignants... Mais ça, on ne l'aurait jamais appris si on n'avait pas fouillé, le gouvernement ne l'aurait pas dit.

Alors, je dis une chose, ça, c'était malavisé. Et 7,5 % d'augmentation pour des gens qui ont été choisis sur une base politique, parce qu'ils ont fait la campagne, ils ont choisi de se joindre au gouvernement, ce n'est pas acceptable

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, oui.

M. Legault : Oui. M. le Président, c'est faux de dire qu'il y a une augmentation de 7,5 % puisque ce sont des nouveaux employés. Donc, ce sont des nouveaux employés qu'on a recrutés à partir d'une enveloppe qui est moins importante au total que celle qu'on avait dans le précédent gouvernement. Donc, on n'a pas augmenté l'enveloppe de 7,5 %, on a diminué l'enveloppe. Mais on a fait le choix de recruter moins de personnes, mais des personnes qui ont plus d'expérience, qu'on a... Mais il n'y a pas eu d'augmentation de 7,5 %, pas du tout...

Une voix : ...

Le Président (M. Bachand) : M. le député de...

M. Legault : On compare des pommes et des bananes...

Le Président (M. Bachand) : Excusez-moi, M. le premier ministre, excusez-moi. Vous posez une question. La moindre des choses, c'est de...

Une voix : ...

Le Président (M. Bachand) : S'il vous plaît! Attendez et écoutez la réponse, s'il vous plaît. O.K.? M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Oui. Bien, le chef du Parti québécois a déjà été au gouvernement, donc il sait très bien comment ça fonctionne. Même pour le personnel politique, il y a des échelles et puis toutes ces échelles-là sont respectées.

Maintenant, si on fait le choix d'avoir moins de personnes, mais que chaque personne soit mieux payée que ce qu'on avait au Parti libéral, bien, c'est un choix qui est fait, mais qui est fait à l'intérieur de l'enveloppe. Même l'enveloppe totale est inférieure. Donc, je ne sais pas où veut aller le chef du Parti québécois, là, mais de comparer ça... c'est assez difficile...

Une voix : ...

Le Président (M. Bachand) : Allez-y, M. le premier ministre, vous avez la parole. Vous avez la parole.

M. Legault : ...je le vois faire des simagrées l'autre côté, puis il en connaît plusieurs, des personnes, d'ailleurs, qui ont été embauchées. C'est des personnes qui avaient des emplois très bien payés dans l'entreprise privée et...

Le Président (M. Bachand) : Je vais vous donner la parole, M. le député de Matane-Matapédia...

M. Bérubé : Vous ne me regardez pas souvent, M. le Président.

Le Président (M. Bachand) : Je vous regarde souvent, faites-vous-en pas. Mais je vous demande d'être respectueux dans l'écoute des réponses aux questions que vous avez posées. M. le député, vous avez la parole.

M. Bérubé : Oui, j'en connais, puis dans certains cas, ça a favorisé des conversions. Je peux vous le confirmer. Autre question. Maternelle quatre ans, pour nous, ce n'est ni souhaitable, ni réalisable, ni faisable. La marge de manoeuvre du gouvernement du Québec, elle s'en va là. Les maternelles quatre ans à 1 milliard, là, sont rendues à deux, voire à trois. Alors, je vais poser une question simple au premier ministre, je lui donne une chance. À 500 millions près, ça va coûter combien, les maternelles quatre ans au Québec?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : M. le Président, je n'en reviens pas de l'approche du chef du Parti québécois. On parle d'éducation, on parle de se donner un système où les enfants, d'abord, qui ont des difficultés d'apprentissage sont dépistés plus tôt, qu'on commence à donner des services dans des maternelles quatre ans.

Evidemment, il faut être prudent quand on veut donner un chiffre parce que ça dépend du pourcentage d'enfants qui choisiront d'aller dans la maternelle quatre ans. S'il y en a 25 %, il y a un coût; s'il y en a 50 %, il y a un autre coût; s'il y en a 90 % ou 98 %, comme c'est le cas dans les maternelles cinq ans, bien, il va y avoir un coût qui est plus élevé. Mais honnêtement, de construire des classes, d'embaucher des enseignants selon les échelles actuelles de salaire pour donner des services à des enfants de quatre ans, moi, là, je suis tellement fier de ça, là. Puis je suis convaincu que le chef du Parti québécois va, dans quatre ans puis peut-être même avant, nous remercier d'avoir fait ce choix-là.

C'est important de donner ce qu'il y a de mieux à nos enfants et donc de fournir des classes, des belles classes, avec des enseignants et de donner des services aussi d'orthophoniste, d'orthopédagogue, d'être capable de donner toutes les chances pour que les enfants réussissent, et, pour qu'ils réussissent, il faut agir tôt.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup. M. le député.

M. Bérubé : M. le Président, je mets au défi les députés de la CAQ qui sont devant moi à m'indiquer combien de fois ils ont reçu des appels de parents qui leur demandaient des maternelles quatre ans. Ils connaissent la réponse...

Des voix : ...

Le Président (M. Bachand) : S'il vous plaît! S'il vous plaît!

M. Bérubé : Là, je vais finir ma question.

Le Président (M. Bachand) : Allez-y, M. le député de Matane...

M. Bérubé : Je le sais parce que les députés de la CAQ, dans bien des cas, puis ils se reconnaîtront, ils viennent me le dire, O.K. Les députés du caucus, je peux en nommer au moins quatre. Puis si le premier ministre veut que je lui dise à lui, je lui dirai. Ils n'en ont pas d'appels pour ça. La demande des parents, c'est pour les CPE, pour des raisons très simples. Quand le premier ministre, il dit : il n'y a pas beaucoup d'accès, si vous développez des places, elles vont être occupées, ces places-là.

Dans ma région, là, il y a une liste d'attente très, très longue pour des CPE. C'est le premier choix des parents. Ce n'est pas le seul choix, mais c'est le premier qu'ils priorisent. S'ils ont accès, ils vont y aller. Puis le problème avec la maternelle quatre ans, c'est que l'été, il faut faire quelque chose avec les enfants. Les services de garde, comment ça fonctionne? Comment on va occuper ça? Puis qu'il y ait cinq élèves, ou qu'il y en ait 25, ou qu'il n'y en ait pas, il faut construire quand même les classes, très hasardeux.

Et là j'indique au premier ministre qu'à la commission scolaire des Phares ils ont reçu une note du ministère qui leur dit : Marauder les enfants dans les CPE directement puis ailleurs. Ils ont une consigne, là, très concrète, là, Gaston Rioux, président de la commission scolaire des Phares. Ça, c'est le ministère de l'Éducation qui dit : Là, là, il faut absolument des enfants, vous allez trouver ceux qui vont en CPE, puis vous allez les appeler pour qu'ils viennent à la maternelle quatre ans. Ça vient de sortir, ce texte-là.

Alors, moi, ce que je dis depuis le début sur les maternelles quatre ans : Ce n'est pas souhaité par les parents, ce n'est pas faisable, ce n'est pas réalisable. Puis le dépistage en bas âge, on peut le faire en CPE. Je ne sais pas ce que le premier ministre a contre les CPE. Je ne sais pas qui l'a convaincu, là, quel chercheur l'a convaincu qu'il fallait aller à tout prix pour les maternelles quatre ans. Je vais parler pour ma région, il va frapper un mur parce que les parents, là, qui font une manifestation demain dans mon comté, ce qu'ils nous disent : On n'a jamais demandé ça, les maternelles quatre ans, puis on ne comprend pas pourquoi qu'il insiste pour mettre tant d'emphase, tant d'énergie, tant d'argent là-dessus.

Alors, pour terminer, le coût est important, puis c'étaient les marges de manoeuvre en éducation qui vont y aller. À 500 millions près, ça va coûter combien?

• (20 h 40) •

Le Président (M. Bachand) : Vous avez 10 secondes, M. le premier ministre.

M. Legault : Bien, écoutez, le député et chef du PQ parle pareil comme des personnes quand on a implanté les maternelles cinq ans. Ils disaient la même chose, ils ne connaissaient pas ce que c'était. Actuellement, les parents ne connaissent pas les maternelles quatre ans. Plus ils vont les connaître, plus ils vont vouloir les avoir.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup. Je me tourne maintenant vers les députés formant le gouvernement pour une période de 15 minutes. M. le député de Saint-Jean, s'il vous plaît. Merci.

M. Lemieux : Merci beaucoup, M. le Président. M. le premier ministre, le député de Vachon vous parlait de proche aidance. Je vais vous parler de maisons des aînés. C'est ce qu'on aura. Pour l'instant, on a des CHSLD.

Les derniers chiffres dont on dispose, M. le premier ministre, nous amènent à juin 2018. C'est il n'y a pas tellement longtemps. Il y avait 2 573 personnes au Québec qui attendaient une place permanente dans un CHSLD. La question est intéressée parce qu'il y en avait 562 en Montérégie, c'est plus qu'à Montréal, M. le premier ministre, et il y en a énormément dans le comté de celui qui vous parle, Saint-Jean.

D'ailleurs, il y a une problématique dont il va falloir qu'on parle à un moment donné. Il faut même l'étudier, selon le président-directeur général du CISSS de la Montérégie-Centre, des chefs-lieux — je les appelle comme ça, moi, bon — les chefs-lieux comme Saint-Jean-sur-Richelieu drainent énormément de personnes âgées qui viennent prendre leur retraite, et ça amène des futurs clients pour le service de santé, ça. Et ce n'est pas nécessairement des services de santé qui étaient équipés, meublés pour recevoir ces gens-là. Puis on ne parle pas de maisons des aînés, on parle juste des services de santé. Après, on va parler de services de CHSLD et de maisons des aînés. D'ailleurs, le même président-directeur général du CISSS de la Montérégie-Centre me disait : Louis, on va avoir un très gros problème de CHSLD, ça presse. Ça presse énormément.

Puis là ma question, une première question pour vous, M. le premier ministre, c'est... Je sais qu'on va livrer, je n'ai jamais été inquiet, là. On va livrer. On va faire ce qu'on a dit puis on a dit ce qu'on allait faire. Mais, pour les maisons des aînés, là, c'est quand même un nouveau concept, un nouveau système. On va faire quoi en attendant? On va faire des bons vieux CHSLD à la bonne vieille méthode?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Bien, d'abord, je veux remercier le député qui, je le sais, est très proche de ses citoyens, et il y a une inquiétude sur le terrain. Évidemment, on a une population qui vieillit puis on a des CHSLD qui sont vieux, hein? On me disait, l'âge moyen des CHSLD du Québec, c'est 47 ans, puis il y en a plusieurs, là, qui ont plus de 75 ans. Donc, il y a un premier problème, là, qui est le fait de dire... Bon. Puis il y a le quart des CHSLD qui sont évalués comme vétustes. Ça veut dire qu'on n'a pas un petit projet devant nous, là, on a un premier grand projet qui est de rénover des CHSLD puis, en même temps aussi, ajouter des gens. Comme le disait le député, il y en a 2 500 qui attendent une place, puis là ça va juste augmenter dans les prochaines années.

Donc, il faut avoir en parallèle comme deux projets : continuer, peut-être pendant six mois, un an, à rénover des CHSLD comme on les connaît, à augmenter le personnel dans les CHSLD, augmenter les places dans les CHSLD. Mais le projet des maisons des aînés, c'est un projet d'une génération, là. Ça ne se fera pas dans un ou deux mandats, là. Mais moi, je trouve que c'est un beau projet de la prochaine génération. Puis l'idée, c'est de se dire : On va se donner des maisons des aînés qui sont belles. Donc, on va développer, dans la prochaine année, des concepts, puis les prochains, à partir de dans un an, bien là, ça va être selon le nouveau concept, il est plus petit, puis etc.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Saint-Jean, s'il vous plaît.

M. Lemieux : ...permettez, M. le Président. C'est bien que vous aimiez beaucoup le concept des maisons des aînés parce que j'ai convaincu la ministre responsable de venir faire un tour dans mon comté. Parce que vous avez sûrement entendu parler de la maison — et là, ici, je parle d'alzheimer — la Maison Carpe Diem à Trois-Rivières. Il y a un projet chez nous qui s'inspire de ce qui se passe à Genève et ce qui se passe aussi aux Pays-Bas, où on veut faire une sorte de maison des aînés pour alzheimer. Et, même chez nous, les gens qui créent ce projet pilote pour voir ce que ça va donner, ce que ça peut donner... on est en train encore d'essayer de figurer comment ça peut s'articuler, mais ça semble vouloir tenir la route, en tout cas, c'est très prometteur. Ça dégagerait une certaine partie des besoins vers les CHSLD, et, si vous aimez les maisons des aînés, vous allez adorer le Faubourg Alzheimer. C'est la même chose mais pour l'alzheimer.

Mais là où je veux en venir avec ça, c'est... On va faire quoi avec tous ces vieux CHSLD là? Et ceux qu'on va être obligés de construire... en tout cas si j'en crois les besoins qu'on a chez nous puis ce qu'on me dit, là, à part que d'aller à 50, 60 kilomètres d'où ils sont puis de les envoyer très, très loin, on va avoir besoin de construire. Il y a-tu un plan mitoyen entre la bonne vieille recette, puis la maison des aînés, puis entre les deux? Puis on va faire quoi avec le vieux stock, là?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : D'abord, les vieux édifices, là, quand je dis qu'ils ont 46 ans en moyenne, qu'il y en a qui ont 75 ans, je pense que ça commence à être des appartements qu'il faut regarder pour démolir puis construire à neuf.

Maintenant, le concept des maisons des aînés... On a commencé à se donner une certaine liste, là, de critères qu'on va bonifier dans les prochains mois, mais de dire : Bon, d'abord on veut que ce soit un concept architectural qui est unique, là, hein, que ça soit beau puis que ça soit unique.

Ensuite, un caractère familial. Vous parlez de la Maison Carpe Diem, quand on va là on a l'impression qu'on est en train de souper dans une maison ordinaire, bon. Donc, il faut que ça ait l'air d'un domicile. Il ne faut pas que ça ait l'air d'un hôpital, hein? Il ne faut pas qu'on voit, là, trop de blanc puis il faut que les meubles ressemblent à des meubles dans une école... pas dans une école, dans une maison. Et ce qu'on veut aussi, c'est d'avoir des unités, donc des espèces... plusieurs maisonnées, là, huit à 14 résidents. Donc, ça ne sera pas des blocs énormes comme parfois on voit dans les CHSLD. Autant que possible, quand il y a du terrain, que ça soit le plus possible au rez-de-chaussée, donc qu'on ne soit pas dans des étages, là, évidemment, là, qui sont plus compliquées. On veut aussi qu'il y ait des aires communes pour des rencontres, on veut que l'alimentation se fasse sur un mode résidentiel.

Climatisation, ça, c'est un vrai problème, là. Là, actuellement, ce qu'on va s'assurer, c'est que, dans les CHSLD, il y ait un lieu commun climatisé quand il y a des canicules, mais, dans les nouvelles maisons, des aînés on veut que ça soit tout climatisé. Donc, ça, c'est une exigence. On veut que l'équipement médical soit caché, donc qu'on ne se sente pas dans un hôpital. Évidemment, des toilettes privées, chambres doubles pour les couples. Ça a l'air ridicule, mais il y a des places où il n'y a pas de chambre double pour les couples. Pas de postes d'infirmiers, là, dans... ou des longs corridors, là. Ça, ce n'est pas beau. Lumière naturelle, donc être capable d'avoir beaucoup de vue sur l'extérieur.

Donc, être capable d'avoir des petites unités qui ressemblent à des maisons, et puis, oui, on peut s'inspirer de ce qui existe déjà à certains endroits, mais il ne faut pas que ça ait l'air des CHSLD actuels.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Saint-Jean.

M. Lemieux : Mais on va être pris avec nos CHSLD un bon bout de temps.

M. Legault : On va effectivement avoir à rénover des CHSLD. Graduellement, on va les remplacer par les maisons des aînés, mais ça ne serait pas réaliste de penser qu'en l'espace d'un mandat on est capable de tout remplacer les CHSLD par des maisons des aînés. Ça va se faire graduellement, donc par nos successeurs éventuels. Moi, je ne suis pas là pour plus que trois, quatre mandats, donc ça va peut-être prendre plus que ça.

Donc, il va falloir éventuellement que ceux qui vont nous suivre, là... une génération, habituellement, c'est 25 ans, là. Donc, je le disais d'ailleurs à Hydro-Québec, j'espère que lors du 100^{ème} anniversaire... puis je leur ai annoncé que ça ne sera pas moi qui vais être là pour le... là, on a fêté le 75^{ème} dimanche, je leur ai dit : Attendez-vous pas à ce que ça soit moi qui soit là pour le 100^{ème}, mais la personne qui sera là, j'espère qu'elle pourra dire qu'on a développé des contrats avec nos voisins, qu'on est devenu aussi riches, le Québec, que l'Ontario puis le reste du Canada, qu'on ne reçoit plus de péréquation. Tu sais, il faut laisser ça... On peut faire ensemble deux, trois, quatre mandats, mais pas six, là, tu sais. On va s'entendre.

M. Lemieux : Est-ce qu'il me reste une minute, M. le Président?

• (20 h 50) •

Le Président (M. Bachand) : Il vous reste cinq minutes, M. le député de Saint-Jean.

M. Lemieux : Dans le fond, surtout que ça achève, là, mais on a beaucoup parlé d'éducation plus tôt, là on est dans la santé... C'est un peu ça qui est difficile, finalement, c'est la gestion des attentes. On est pressés pour changer des choses, on a des bonnes idées, mais c'est la gestion des attentes et comment continuer de faire, excusez, je sais que c'est classique, là, mais plus et mieux, là, au quotidien en attendant d'arriver à ce qu'on veut, à ce qu'on sait qu'on veut faire. C'est un peu ça qui est difficile à vivre, là.

M. Legault : Mais je pense que ce qu'il faut donner, actuellement, aux Québécois, c'est de l'espoir. Tu sais, moi, je veux qu'ils en voient, des maisons Gilles-Carle, je veux qu'ils en voient, des maisons des aînés, je veux qu'ils en voient, des nouvelles écoles, je veux qu'ils en voient, des maternelles quatre ans. Même les péquistes, là, à force de les voir, ils vont les aimer, les maternelles quatre ans.

Donc, il faut créer de l'espoir. On ne sera pas capables de tout faire à court terme, mais créer de l'espoir, que les gens aient des modèles de ce qui fonctionne bien en santé, ce qui fonctionne bien en éducation, ce qui fonctionne bien pour nos aînés, créer de l'espoir, c'est ça qui manque au Québec, d'avoir de l'espoir qu'on s'en va dans la bonne direction, que tout n'est pas corrigé, mais au moins que les choses s'améliorent.

M. Lemieux : Merci, M. le premier ministre.

Le Président (M. Bachand) : Autre question du côté du gouvernement? Il reste quatre minutes. M. le député de Beauce-Sud, s'il vous plaît.

M. Poulin : O.K. Bien, je... Bien, allez-y, M. le député.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Sainte-Rose, allez-y.

M. Skeete : J'en avais une que je voulais poser tantôt sur la santé.

Le Président (M. Bachand) : Allez-y, M. le député.

M. Skeete : En fait... Laissez-moi juste reprendre ma note. Ah oui! En fait, là, on a parlé de la santé tantôt, je voudrais vous entendre sur le 90 minutes, là, parce qu'il y a beaucoup de gens qui nous disent : Bien là, regarde, là, c'est rêver en couleurs, on ne va jamais arriver aux 90 minutes pour le temps d'attente dans les urgences. Moi, je veux vous entendre sur les délais, là, pour avoir accès à un médecin, lorsqu'on est malade ponctuellement, qu'est-ce qu'on va faire, puis je veux vous entendre sur ce délai-là.

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Bon, le délai de 90 minutes, c'est le moment à l'urgence où on rentre puis le moment où on a vu un médecin, O.K.? Après, il y a la durée de séjour, hein? Avant qu'on soit envoyé à l'étage ou renvoyé chez nous, là, on parle plus d'un objectif de 12 heures. Mais le 90 minutes, moi, un des modèles, là, qu'il faut suivre, c'est l'Hôpital juif. Pendant longtemps, l'Hôpital juif, puis Dieu sait que c'est un hôpital qui est très achalandé à Montréal, respecte le 90 minutes. Je pense qu'ils sont à 91 minutes. Donc, il y a possibilité d'atteindre cet objectif.

Mais, pour y arriver, ce qu'on a besoin, c'est d'avoir une première ligne forte. C'est bizarre, là, de dire... On est portés, pour améliorer les urgences, à mettre plus d'argent dans les urgences, mais ce n'est pas vrai. C'est qu'il faut sortir les cas plus mineurs puis les envoyer dans les GMF pour que les gens ne soient pas obligés d'aller engorger les urgences, puis qu'à l'urgence ce soient des cas vraiment graves et puis qu'on n'ait pas des durées d'attente interminables.

Puis d'ailleurs les gens le disent, hein? Quand on parle du système de santé, les gens disent : Quand on est vraiment malade, là, ça va bien, quand on est un petit peu malade, là, c'est là que c'est long, hein, tu sais. Parce que tout le monde est classé, là, un, deux, trois, quatre, cinq, et, si tu as un cas qui n'est pas grave, bien, tu peux être là pour longtemps. Mais tu ne devrais pas être là, tu ne devrais pas être à l'urgence. Donc, si tu es à l'urgence, c'est très possible, c'est très faisable... Moi, je pense qu'on va atteindre notre objectif que tout le monde soit vu en dedans de 90 minutes.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Beauce-Sud, il reste 1 min 50 s.

M. Poulin : Une minute... Est-ce qu'on peut le reporter à notre prochain bloc du gouvernement? Parce qu'il nous en reste un pour ce soir.

Le Président (M. Bachand) : Pas de souci. Pas de souci.

M. Poulin : On va faire ça. Parfait.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup. Alors, je me tourne maintenant vers l'opposition officielle pour un bloc de 19 min 12 s. M. le chef de l'opposition officielle, s'il vous plaît. Merci.

M. Arcand : Bien, merci, M. le Président. On va parler de Québec, un peu, de la ville de Québec, parce qu'il y a des éléments qui me préoccupent beaucoup actuellement, parce que les dossiers... on semble avoir de la difficulté à avancer. Je vais vous parler évidemment du tramway. *Une trentaine de personnalités d'affaires se mobilisent pour le tramway. La chambre de commerce presse le gouvernement d'agir. Au tour des jeunes de se mobiliser pour le tramway. Vingt médecins à la défense du projet de tramway.* Une trentaine de personnalités qui disent que ça n'avance pas du côté du tramway. Et il y a même un article qui dit : «Oubliez-le, votre tramway. Tout ce qui manque pour l'avancement du projet, c'est une volonté de succès de la part du gouvernement.»

Bon, alors, écoutez, on a discuté de beaucoup de dossiers. Pouvez-vous nous expliquer, premièrement, ce que vous faites personnellement pour régler le dossier du tramway? À l'exception de dire que c'est la faute du gouvernement fédéral, qu'est-ce que vous faites exactement? Puis je vous demanderais, si c'est possible, de me répondre de la même façon que vous avez répondu à la cheffe de la seconde opposition, sans que ce soit trop long, parce qu'on a plusieurs questions.

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Le gouvernement fédéral a annoncé un programme de 5,2 milliards pour le transport en commun. Par contre, dans son projet, il a déjà, le gouvernement fédéral, identifié combien il y avait d'argent pour chacune des villes au Québec. Donc, sur le 5,2 milliards, ils ont prévu qu'il y avait 3,7 milliards pour Montréal, 400 millions pour Québec, 300 millions pour Longueuil, 173 millions pour l'Outaouais, etc. Donc, ce qu'on se rend compte, c'est que, quand on regarde les populations, il y a un problème.

Mais là vous avez entendu aujourd'hui la mairesse de Montréal, puis je la comprends. Elle, elle s'est fait dire par le gouvernement fédéral : Sur le 5,2 milliards, il y en a 3,7 qui vont aller à Montréal puis seulement 400 à Québec. Ça fait que, si nous, on décide qu'on veut en mettre moins à Montréal puis plus à Québec, bien là, la mairesse de Montréal va dire : Non, non, non, le fédéral m'a promis de mettre 3,7 milliards à Montréal, vous allez mettre 3,7 milliards. Donc, à Québec, le maire de Québec, avec l'ancien premier ministre, se sont entendus sur un projet de 3 milliards, 60 % financé par le gouvernement du Québec, donc 1,8 milliard. Ce 1,8 milliard, il est dans notre PQI. Donc, la portion du gouvernement du Québec, on a respecté notre promesse.

Maintenant, le gouvernement fédéral vient nous dire : Au lieu de mettre 1,2 milliard, on va mettre seulement 400 millions. On prend où l'autre 800 millions? Ce n'est pas une question de chicane, là, c'est une question de dire : Vous n'aviez pas d'entente avec le fédéral puis vous vous êtes avancé le nez en disant : On va pouvoir prendre 1,2 milliard du programme de 5,2 milliards. Vous vous êtes trompés, l'ancien gouvernement, puis là nous, on est pris avec ça. Puis le gouvernement fédéral, bien, a annoncé, a dit : J'ai annoncé 500 millions pour toutes les municipalités. Mais il a appelé... François-Philippe Champagne a appelé le président de la FQM puis là il a dit : Il y a 500 millions pour les municipalités. Puis après, il a pris le téléphone, il a appelé Régis Labeaume puis il a dit : Il y a 500 millions pour Québec. Le même 500 millions, il l'a promis à deux places.

Ensuite...

M. Arcand : Donc, c'est la faute du fédéral.

M. Legault : Bien non.

Le Président (M. Bachand) : En terminant, M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Ensuite, on a eu 800 millions... on a eu 1,8 milliard, pardon, pour les technologies vertes. On a des programmes, des demandes des municipalités pour plus que 1,8 milliard. Là, le fédéral dit : Pigez là-dedans. Bien là, on va-tu aller dire à des municipalités : Vos projets sont refusés parce qu'on veut en donner plus que 1,8 milliard pour le tramway de Québec? Dans le fond, là, tout ce dossier-là a été mal attaché par l'ancien gouvernement libéral, puis là on est pris avec le problème. Il n'y a pas d'entente avec le fédéral.

Le Président (M. Bachand) : Merci. M. le chef de l'opposition officielle, s'il vous plaît.

M. Arcand : Premièrement, il n'y a jamais eu autant d'argent, d'une part, sur la table. Deuxièmement, il me semble que c'est votre rôle, comme gouvernement, de prioriser les dossiers. Alors là, évidemment, c'est la faute de tel ministre, c'est la faute du gouvernement fédéral, c'est la faute de l'ancien gouvernement. Nous, ce qu'on pense, c'est qu'il n'y a pas de volonté politique de votre part d'essayer de régler ça, parce que votre priorité, c'est beaucoup plus le troisième lien que c'est la question du transport... le tramway comme tel, le transport en commun à Québec.

Est-ce que vous souhaitez, en fait, que les villes de Québec, quoi, se chicanent entre elles pour essayer d'obtenir du financement pour les projets de transport? C'est vous qui devez prioriser, c'est vous qui devez dire : Écoutez, l'argent va aller là, etc.

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Je veux juste être sûr de bien comprendre le chef du Parti libéral. Donc, le chef du Parti libéral, il est en train de dire que lui, il prendrait une partie du 3,7 milliards de Montréal puis il dirait : Moi, j'ai décidé de le donner à Québec. Au lieu de donner 412 millions à Québec, je vais en donner 1,2 milliard puis je vais en enlever à Montréal. Est-ce que c'est ça qu'il propose? Qu'est-ce qu'il propose?

Le Président (M. Bachand) : M. le chef de l'opposition officielle, s'il vous plaît, oui.

• (21 heures) •

M. Arcand : Je suis en train de dire que c'est vous qui êtes le gouvernement, c'est vous qui devez essayer de trouver une solution. Et je ne comprends pas, encore une fois, que ça prenne autant de temps pour régler cette question-là avec le gouvernement fédéral. Vous avez demandé de la flexibilité. Est-ce que vous demandez plus d'argent? Vous n'êtes pas content des sommes qu'il y a eu? C'est quoi, le problème?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Bien, le problème, c'est que le gouvernement libéral n'avait pas d'entente avec le gouvernement fédéral. Philippe Couillard a annoncé, en grande pompe, un projet de 3 milliards, qui serait financé 1,8 milliard par Québec, 1,2 milliard par le fédéral, puis il n'y avait pas d'entente avec le fédéral. Donc, je veux bien, là, prendre la chaleur, mais je veux comprendre aussi ce que le Parti libéral propose, là.

Le Président (M. Bachand) : M. le chef de l'opposition officielle, oui.

M. Arcand : Écoutez, il y a une question de volonté dans ça, hein? On a vu que, dans les mêmes programmes, par exemple, on a appris, à travers les médias, que votre gouvernement, par exemple, avait l'intention de prioriser les bornes de recharge électrique dans le Grand Nord avant le projet structurant de la ville de Québec. Il me semble que là, déjà, vous faites un choix qui est pour le moins surprenant, je devrais dire, et qui a été d'ailleurs souligné par plusieurs dans ce dossier-là.

C'est donc une question, à mon avis, de volonté. Il faut... Vous avez eu des rencontres, je sais que M. Champagne était au bureau du Conseil exécutif, il y a eu des discussions. Alors, expliquez-nous fondamentalement... il me semble que moi, j'ai eu déjà, au Conseil du trésor, des discussions sur certains programmes fédéraux par le passé. Et, quand on négocie avec toute la bonne volonté possible, je pense qu'il y a un moyen de réaliser quelque chose de ce côté-là, surtout qu'il y a quand même beaucoup d'argent actuellement.

Le Président (M. Bachand) : Merci. M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : M. le Président, pourquoi le gouvernement libéral a annoncé un projet de 3 milliards dont supposément 1,2 milliard viendrait du fédéral, alors qu'il n'avait pas attaché le financement du gouvernement fédéral? Moi, je n'en reviens pas, là. Je trouve ça irresponsable que l'ancien gouvernement libéral du Québec ait annoncé un projet de 3 milliards, dont 1,2 milliard viendrait du fédéral, mais ils n'ont pas d'entente de signée pour le 1,2 milliard d'Ottawa, puis Ottawa nous dit : Nous, on veut juste mettre 400 millions. Il me semble que je serais gêné, je changerais de sujet, moi.

Le Président (M. Bachand) : M. le chef de l'opposition officielle, s'il vous plaît.

M. Arcand : Moi, je vous dirais qu'encore une fois c'est parce que vous ne prenez pas vos responsabilités. Vous ne prenez pas votre responsabilité, c'est à vous... Vous dites à Ottawa : Écoutez, nous, il n'y a jamais eu autant d'argent, et nous, on ne veut pas régler cette affaire-là. Puis je pense que la compréhension de beaucoup de personnes actuellement dans la ville de Québec, c'est que vous ne voulez pas le régler. Vous ne voulez vraiment pas régler cette question-là.

Très souvent, les gouvernements ont fait des ententes par le passé, ce n'était pas tout signé, ce n'était pas tout entendu, et on l'a réglé au fil des années. Pourquoi, dans ce dossier-là particulièrement, il semble y avoir une telle problématique? Et qu'est-ce que vous faites, vous, pour essayer de régler cette question-là? Est-ce que c'est parce que vous trouvez qu'il n'y a pas assez d'argent? C'est ça, le problème?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. M. le Président, on trouve qu'il n'y a pas assez d'argent d'Ottawa, là. Est-ce que le chef du Parti libéral est en train de nous dire, sur le projet de 3 milliards, qu'on devrait mettre 400 millions d'Ottawa puis 2,6 milliards du gouvernement du Québec? Est-ce que c'est ça qu'il propose? Comment on peut annoncer un projet, qui est financé 60 % par Québec, 40 % par Ottawa, puis ne pas avoir d'entente avec Ottawa? Je ne sais pas, il me semble que le chef du Parti libéral, là, a assez d'expérience pour comprendre que son ancien chef, là, a commis toute une erreur...

M. Arcand : Je ne suis pas sûr de ça, moi. Je pense que c'est une très bonne...

M. Legault : ...ou peut-être que c'est l'ancien ministre des Finances.

Le Président (M. Bachand) : S'il vous plaît! S'il vous plaît! S'il vous plaît! M. le chef de l'opposition officielle, s'il vous plaît.

M. Arcand : En tout cas, moi, ma compréhension, M. le Président, c'est que le gouvernement n'a pas de volonté politique de régler cette affaire-là. C'est un dossier qui dure depuis déjà plusieurs mois. Il y a eu des négociations, mais, encore une fois, comme beaucoup de négociations, dans plusieurs domaines actuellement, il semble y avoir des accrochages. Alors, c'est un gouvernement qui se vante de faire des deals, qui se vante d'avoir la capacité extraordinaire d'amener le Québec plus loin, mais véritablement, il semble y avoir des difficultés, en tout cas, à faire des ententes et particulièrement, entre autres, avec le fédéral.

Maintenant, je vais vous parler de l'autre dossier de Québec, parce qu'on va manquer de temps, c'est le dossier du troisième lien. Encore une fois, là, il y a un petit peu de confusion dans ce dossier-là parce que la question... vous avez décidé, en fait, quand je lis ce qui se passe dans le dossier du troisième lien, vous avez décidé, d'une part, de faire en sorte de mettre ça rapidement à ce qu'on appelle l'étape de la planification. Alors, le dossier d'opportunité, il est donc complété et approuvé, si je comprends bien. J'aimerais donc connaître le montant qui est réservé à l'enveloppe centrale pour le troisième lien.

Le Président (M. Bachand) : Merci. M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Oui. M. le Président, il est trop tôt pour avoir l'estimé total du projet. Encore une fois, le chef du Parti libéral sait très bien les différentes étapes puis il sait très bien qu'à l'étape où on est rendus, que pour l'instant, il n'y a pas eu d'estimé qui... On y travaille actuellement, mais je voudrais bien comprendre. Est-ce que le Parti libéral est pour ou contre le troisième lien?

Le Président (M. Bachand) : M. le chef de l'opposition officielle.

M. Arcand : La question, c'est de savoir... parce que normalement, quand on est rendus à une étape de planification comme ça, il devrait normalement y avoir des sommes réservées. C'est la façon de faire.

Alors là, ce que vous nous confirmez, c'est que... puis, écoutez, j'ai entendu certains députés de la CAQ, particulièrement dans la région de Québec, dire : Écoutez, on va faire ça, puis ça va être prêt en 2022. Et là on est rendus en 2019, on s'approche de 2020, on sait jusqu'à quel point ce dossier-là va être complexe. Alors, c'est clair que vous ne pourrez pas atteindre 2022, votre échéancier, certainement, dans ce dossier-là. Et vous n'avez pas de montant d'argent à nous dire et vous êtes rendus à l'étape de la planification.

Le Président (M. Bachand) : Merci. M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. M. le Président, le chef du Parti libéral est en train de nous dire que, pour le REM, on a été capables de commencer les travaux à l'intérieur d'une période de trois ans, mais on ne sera pas capables pour un pont à Québec.

Écoutez, encore une fois, là, ça fait six mois qu'on est là. Ça ne fait pas 15 ans, comme les libéraux, et les dossiers cheminent. Puis quand on va avoir des estimés, on va les donner, mais pour l'instant, on n'est pas rendus à cette étape-là. Ça fait juste six mois qu'on est là.

Le Président (M. Bachand) : M. le chef de l'opposition officielle, s'il vous plaît.

M. Arcand : C'est parce que, pour le REM, il y avait des montants qui étaient prévus. C'est ça, la différence. Là, vous ne mettez pas de montants, vous dites que c'est trop tôt. Vous dites que ça ne fonctionne pas.

Alors, moi, écoutez... puis on a de la difficulté à vous suivre. Je vais vous dire, je... Vous avez participé à l'émission *Infoman* à la fin de l'année, je crois, hein? Vous avez participé à l'émission *Infoman* à la fin de l'année et vous avez

dit que, si une majorité d'études disaient que ce n'était pas une bonne idée, le troisième lien, vous étiez prêt à changer d'idée. Vous avez dit ça à l'émission *Infoman*.

Alors, vous dites aujourd'hui que vous êtes certain que vous allez réaliser le projet, j'imagine. Alors, c'est donc que vous avez les études nécessaires, vous avez toutes les études et que ces études-là sont positives. Alors, est-ce que vous allez rendre publiques ces études-là? Est-ce qu'on va pouvoir le savoir? C'est parce que je ne vous suis pas, je ne sais pas où vous êtes rendu dans ce dossier-là.

Le Président (M. Bachand) : Merci. M. le premier ministre.

M. Legault : M. le Président, on est en train d'évaluer les coûts, on est en train de faire les études. Donc, quand on aura les études complétées, ça me fera plaisir de partager avec le chef du Parti libéral. Mais, pour l'instant, ces études ne sont pas complétées.

Le Président (M. Bachand) : Merci. M. le chef de l'opposition officielle, s'il vous plaît.

M. Arcand : Mais là vous dites que les études ne sont pas complétées. Ça veut dire que vous n'êtes pas sûr de le faire?

Le Président (M. Bachand) : Écoutez, là, je voudrais juste m'assurer que ça ne soit pas une conversation de cinq secondes à cinq secondes. Alors donc, je me tourne vers le premier ministre.

M. Legault : Oui. Bien, on est en train d'étudier les coûts. Donc, oui, on va faire le projet. Oui, le projet va être commencé avant 2022, avant la prochaine élection. Commencé, c'est bien ce qu'on a dit. Maintenant, pour l'instant, on n'a pas les coûts, on est en train de les évaluer.

Le Président (M. Bachand) : M. le chef de l'opposition officielle, s'il vous plaît.

M. Arcand : Bien, c'est parce que le premier ministre nous dit que le projet, il est en planification, qu'il a franchi les étapes des études préliminaires, mais vous n'êtes pas en mesure de dire à la population, un, comment ça va coûter. Et êtes-vous capable de nous dire quel est le tracé qui a été retenu?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : M. le Président, ça fait partie actuellement du travail qui est fait, là. Je comprends que le chef du Parti libéral a hâte d'avoir des résultats, mais, à un moment donné, je pense qu'on va être plus vite que les libéraux, mais, à un moment donné, on ne peut pas donner des résultats qu'on n'a pas encore.

Une voix : ...

Le Président (M. Bachand) : O.K., s'il vous plaît. S'il vous plaît, M. le chef de l'opposition officielle.

M. Arcand : Je pense que l'ancien ministre des Finances a raison, c'est qu'à partir du moment où vous mettez ça en planification, vous devriez normalement avoir un ensemble de données. Vous avez décidé de mettre ça en planification, et vous n'avez pas ça, vous n'avez pas les données. Alors, vous avez un coût.

• (21 h 10) •

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Bien, je n'ai rien à rajouter. On est en train d'évaluer les coûts du troisième lien. On vient d'arriver, donnez-nous une chance de finir les travaux, et puis on va être plus vite que les libéraux. C'est tout ce que je peux vous dire, là, pour l'instant, là.

Le Président (M. Bachand) : Merci.

M. Arcand : M. le premier ministre, vous avez dit que depuis... pendant des années, qu'il fallait plus de transparence. Alors, pourquoi vous ne rendez pas publics les résultats des études? Pourquoi vous ne rendez pas public le tracé, à tout le moins? Il n'y a rien de fait, si je comprends bien, puis vous avez décidé de mettre ça en planification.

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre. Et je rappelle qu'il reste 2 min 30s. M. le premier ministre.

M. Legault : Je me sens comme dans un roman de Kafka, là. Je ne sais pas, là, il veut avoir les études, puis les études ne sont pas encore faites. Je ne sais plus quoi répondre, là.

Le Président (M. Bachand) : Oui, s'il vous plaît.

Une voix : ...

Le Président (M. Bachand) : S'il vous plaît! M. le chef de l'opposition officielle, oui, s'il vous plaît. Je vous demanderais peut-être de mettre un peu plus de viande, là, s'il vous plaît, dans votre question.

M. Arcand : C'est ça, ici, les directives qu'il y a. Quand on a un projet, on décide de le mettre en planification, hein, puis je pense que votre secrétaire général comprend très, très bien ça, là. Quand on décide de mettre ça en planification, c'est parce qu'on est avancé dans le projet. Ça veut dire qu'on sait où est-ce qu'on s'en va, qu'on a une idée des coûts, on a une idée des études, on a une idée de tout ça. Vous avez décidé de le mettre comme si le projet était avancé puis comme si vous aviez tout ça.

Alors, moi, ma question est bien simple : C'est quoi le coût, etc.? Mais vous dites : Écoutez, on est encore en étude.

Le Président (M. Bachand) : O.K. Est-ce qu'il y a consentement... parce qu'on a ciblé le secrétaire général. Est-ce qu'il y a un consentement pour que le secrétaire général prenne la parole?

Des voix : Consentement.

Le Président (M. Bachand) : Consentement. M. le secrétaire général, s'il vous plaît.

M. Ouellet (Yves) : Merci, M. le Président. Bon, vous le savez, pour certains projets, il y a différentes étapes à respecter. Ici, lorsqu'on passe rapidement à l'étape de la planification, c'est normal, il n'y a pas eu de dossier d'opportunité parce que l'opportunité est évidente. Donc, on fait les analyses au niveau de l'évaluation de l'impact du projet, du design, des aspects techniques. Donc, c'est ce qui est en train d'être fait présentement.

Le Président (M. Bachand) : Il reste moins d'une minute, M. le chef de l'opposition officielle.

M. Arcand : Ma question, c'est que lorsqu'on décide, il me semble que, quand on décide, en tout cas, moi, c'était ça dans mon temps, puis mon temps n'est pas si lointain que ça en passant, c'est que, quand on décide de mettre un projet en planification, on doit normalement réserver des sommes. D'où ma question : C'est quoi, les sommes qui ont été réservées? Puis là vous me répondez : Bien, il est en planification. On fait de la planification, mais il n'y a pas de somme parce qu'on ne sait pas. À moins que...

Le Président (M. Bachand) : En 30 secondes, M. le premier ministre.

M. Legault : Oui, en quelques secondes. Écoutez, on a le chef du Parti libéral qui était dans un gouvernement qui a annoncé un tramway de 3 milliards dont 1,2 milliard venait du fédéral, puis là il essaie de nous faire... puis il ne l'avait pas, le 1,2 milliard, puis là il essaie de nous faire la leçon parce qu'on est en train d'étudier le coût du troisième lien. Moi, je me garderais une petite gêne, si j'étais à la place du chef du Parti libéral.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup. Alors donc, je me tourne maintenant vers les députés formant le gouvernement pour une période 14 min 44 s, M. le député de Beauce-Sud, s'il vous plaît.

M. Poulin : Merci beaucoup, M. le Président. Une discussion fort intéressante sur le troisième lien, mais la bonne nouvelle là-dedans, c'est que, nous, on est au travail dans le dossier du troisième lien, et je suis convaincu que les citoyens de la région de Québec sont fort contents. D'ailleurs, ils l'ont prouvé lors de la dernière élection.

Maintenant, M. le Président, il y a un sujet qui nous préoccupe, mais qui me préoccupe particulièrement, c'est tout ce qui concerne nos enseignants au Québec. On a un programme très ambitieux en matière d'éducation. On en a largement discuté au cours des dernières minutes, des dernières heures. Et, pour atteindre ces résultats-là en matière d'éducation, ça nous prend les enseignants avec nous. Il faut, bien entendu, en former, il faut valoriser ce travail-là également d'enseignant.

Il y a, bien entendu, tout l'enjeu également de former des enseignants en région aussi, de partir nos cohortes d'enseignants. Moi, je viens d'en partir une à Saint-Georges, à 28 élèves, mais, à 27, je ne la partais pas. Ça fait qu' imaginez, ces jeunes-là n'auraient pas pu étudier pour devenir enseignants, puis on les aurait peut-être perdus. Peut-être qu'ils auraient été à Québec, mais on les aurait perdus, du moins, dans la région. Alors, il faut démarrer nos cohortes d'enseignants et il faut également réviser. Je sais que le ministre de l'Éducation est au travail à ce niveau-là, il faut réviser la façon dont on démarre nos cohortes dans nos centres universitaires en région pour s'assurer qu'on puisse avoir des formations universitaires qui sont au rendez-vous.

Et, au-delà de ça, je sais que, comme députés, on se donne tous des objectifs. Moi, il y a un objectif que je me donne à chaque semaine, c'est de parler à un médecin, non pas pour parler de mon état de santé, mais pour parler de ce qui se passe dans le réseau de la santé, et je parle à un enseignant ou une enseignante pour savoir comment ça a été dans la salle de classe, ils sont où, les besoins, ils sont où, les défis au niveau du nombre d'élèves, parce qu'il y a encore des classes trop nombreuses au Québec.

Là-dessus, il va falloir travailler très fort. Et également, au niveau des ressources, au niveau des psychoéducateurs, au niveau des orthopédagogues, il en manque. Les commissions scolaires doivent faire des efforts supplémentaires pour s'assurer que ça ne soit pas juste des demi-journées dans des écoles. C'est le cas en région, hein? Moi, à Saint-Ludger, ils viennent une demi-journée par semaine. Qu'est-ce tu réussis à faire comme psychoéducateur, comme orthopédagogue, quand tu vois les besoins qu'il y a actuellement dans les salles de classe, puis on n'est pas capable d'avoir les professionnels de l'éducation qui soient au rendez-vous?

Alors, à ce niveau-là, il y a énormément de travail à faire. On a parlé des salaires tout à l'heure, on a pris un engagement qui est important, qui est celui de rehausser le salaire de nos enseignants au Québec. Et ça, au-delà du fait qu'on va tenir cet engagement-là, bien évidemment, il y a une volonté également de revaloriser ce travail-là, si on veut que des jeunes Québécois décident d'aller dans cette profession-là qui est exigeante.

On a vu des reportages, entre autres, du *Journal de Québec*, du *Journal de Montréal*, il y a plusieurs mois, qui démontraient une enseignante qui demeurait dans une classe pendant plusieurs semaines, à quel point que c'était difficile, à quel point que, bien entendu, il y a différentes langues qui sont abordées, c'est le cas, entre autres, du côté de Montréal, que les défis des élèves sont inégaux. Alors, c'est sûr que, quand on voit des reportages comme ceux-là, ça n'incite pas des jeunes hommes, des jeunes femmes à se lancer dans le domaine de l'éducation.

On avait pris aussi un engagement, et je pense que ce sera très important de le réaliser, c'est également de resserrer les critères d'entrée de la formation, notamment à l'égard de la maîtrise du français. On n'a pas abandonné sur la langue, bien au contraire. Notre volonté, c'est de s'assurer que le français soit valorisé puis de poser des gestes extrêmement concrets dès le réseau scolaire.

Lorsqu'on parle bien français, lorsqu'on a la volonté également que le français soit valorisé dans la salle de classe, que tout le monde peut l'utiliser à son maximum et de le faire de la bonne façon, ça prend des gestes qui sont concrets, plus de classes spécialisées. Également, un programme de mentorat pour les nouveaux enseignants, c'est important, moins d'élèves par classe, on en a parlé et, bien entendu, plus de formation continue. Puis ça, c'est les enseignants, lorsqu'on leur parle sur le terrain, qui souhaitent plus de formation.

Mais je trouve quand même qu'à travers tout ça, à travers ce qu'on a pris comme engagements, comment on va faire pour s'assurer qu'il y ait plus d'enseignants... mais, en même temps, on va resserrer les critères au niveau de l'entrée. Alors, pour plusieurs, ça peut être paradoxal qu'on réussisse à faire les deux, alors je me questionne là-dessus. Notre volonté également, ce n'est pas de sacrifier un ou l'autre, parce qu'on a besoin des deux. Alors, comment on va réussir à faire ça?

Et on avait pris un engagement également, je pense, dès la fondation de la Coalition avenir Québec, vous allez me le confirmer, M. le premier ministre, concernant un ordre des enseignants et des enseignantes, sur le fait que la possibilité que ces gens-là puissent se retrouver avec une certaine protection, un certain parapluie qui permet non seulement de valoriser la profession, mais qui crée également des barèmes extrêmement importants pour celles et ceux qui décident de se lancer dans cette profession-là.

Heureusement, au courant des derniers jours, des dernières semaines, on a eu des bonnes nouvelles qui confirmaient qu'il y avait plus d'enseignants... bien, en tout cas, d'étudiants qui s'inscrivaient dans les formations d'enseignants et d'enseignantes. Mais il ne faut rien prendre pour acquis, parce que la volonté, c'est que nous, on en a besoin pour la prémamanelle quatre ans, on en a besoin également avec les départs à la retraite qui continuent. Bien entendu, j'avais de bonnes nouvelles récemment. J'ai rencontré l'association des retraités de Beauce-Etchemin, et j'ai pris la liste de ceux qui ont pris leur retraite cette année, puis ils m'ont dit : On va retourner au travail faire quelques journées de remplacement, parce qu'ils ont le goût, parce qu'ils ont le goût de connaître notre nouvelle génération. Mais ils trouvent ça dur, les nouveaux enseignants, quand ils reviennent, parce que les classes ont changé, les classes ont évolué. La relation avec les parents aussi est extrêmement différente. On n'est plus enseignant dans les années 90 comme on est enseignant aujourd'hui, dans les années 2000.

Alors, je veux vous entendre là-dessus, M. le premier ministre, parce qu'il y a des défis importants. Il y a des enseignants qui nous écoutent à la maison aussi, qui se demandent à quoi va ressembler le métier au courant des prochaines années. Et je pense qu'il y a des gestes extrêmement concrets que l'on peut poser.

Le Président (M. Bachand) : Merci. M. le premier ministre, s'il vous plaît.

• (21 h 20) •

M. Legault : Bien, merci, puis c'est une bonne idée que le député de Beauce-Sud a de rencontrer, à chaque semaine, un enseignant puis un médecin. Beaucoup de députés devraient s'inspirer de cette pratique, aller dans les écoles aussi. Moi, une des choses que j'aime faire, c'est d'aller, pendant le lunch, dans le salon des profs, s'ils sont d'accord évidemment, là, habituellement, oui, puis juste jaser avec les enseignants. Et c'est incroyable, ce qu'on peut apprendre, et puis c'est motivant, parce qu'évidemment, là, si on pense que l'éducation, c'est la priorité nationale, bien, nos enseignants, ce sont les personnes les plus importantes.

Et comment valoriser la profession d'enseignant? D'abord, il ne faut pas avoir peur de le dire, il y a la question salariale. Actuellement, les enseignants ont beaucoup plus d'échelons avant d'atteindre le maximum que d'autres professions. Donc, si on veut que les enseignants soient importants dans notre société, il faut mieux les payer. Donc, on parlait tantôt des préposés aux bénéficiaires, mais c'est aussi une situation qui va s'appliquer aux enseignants. Donc, on va avoir une négociation collective où on n'offrira pas les mêmes augmentations ou bonifications à tous les groupes d'employés. Je pense qu'on aurait dû faire ça depuis longtemps.

À un moment donné, il faut être capable, par exemple en informatique ou du côté des ingénieurs en transport, quand on a de la difficulté à recruter, bien, il faut être capable de mieux payer, de bonifier les conditions de travail. Puis les enseignants, bien, évidemment, là, il faut... si on veut augmenter les critères, si on veut augmenter les exigences, bien, il va falloir qu'il y ait plus de gens qui appliquent dans les facultés d'éducation. J'étais content, moi aussi, de voir les chiffres, mais, dans la négociation collective qui va se faire dans la prochaine année, là, qui commence dès cet automne, le président du Conseil du trésor est très au courant de l'importance... Entre autres, ce qu'on propose, c'est finalement d'éliminer les cinq premiers échelons, donc de commencer à au moins plus que 50 000 \$ par année, là, et de s'assurer... parce que c'est souvent dans les cinq premières années que les enseignants se découragent et puis quittent la profession. Donc, les cinq premières années, si on les paie mieux... Il ne faut pas négliger l'importance.

Mais ce n'est pas la seule chose. Bon, évidemment qu'en commençant à s'occuper plus jeunes des enfants, ça veut dire qu'on va être capable de régler des problèmes à des enfants qui ont des difficultés d'apprentissage, donc ça va être

bénéfique pour tous les enseignants jusqu'à la fin du secondaire. Le fait qu'on ait corrigé des problèmes d'apprentissage pour certains enfants, ça va aider. Ensuite, bien, augmenter le nombre de spécialistes, créer des postes à temps plein d'orthophonistes, d'orthopédagogues, d'être capable de mieux aider... Je reviens toujours à mon 28 % d'enfants qui ont des difficultés. Bien, ces enfants-là, si on les aide, c'est plus facile pour les enseignants.

L'autre chose qu'on a faite aussi dans le budget, c'est de mettre 100 millions de dollars pour l'ajout de classes spécialisées. Puis là il y a comme un équilibre. Il fut un temps, il y a une vingtaine d'années, où on n'intégrait pas assez les enfants qui ont des difficultés d'apprentissage dans les classes régulières, puis il y a des enfants qui se sentaient exclus et des enfants aussi qui n'étaient pas tirés vers le haut par les premiers de classe. Et ce qu'on a fait dans les dernières années, c'est un peu aller à l'autre opposé, mais à l'extrême... c'est-à-dire que là c'était de l'intégration, presque à tout prix, d'enfants qui ont des difficultés d'apprentissage dans des classes régulières. Puis honnêtement, bien, ça devient un problème, parce que quand un enseignant... bon, puis il y a toute la question aussi des milieux, là, mais quand un enseignant a, dans sa classe, deux enfants qui ont des difficultés d'apprentissage, ça se gère. Si l'enseignant en a 10, enfants qui ont des difficultés d'apprentissage, ça ne se gère plus.

Donc, on va créer... on a mis 100 millions, puis c'était une demande du ministre de l'Éducation, le ministre de l'Éducation qui est un enseignant, donc qui a vécu ce manque d'équilibre là. Ça ne veut pas dire, là, que tous les enfants qui ont des difficultés, on va tous les mettre dans des classes spéciales, là. Il ne faut pas non plus revenir à l'autre extrême. Donc, il faut trouver un équilibre. Bon, 235 millions pour le soutien professionnel, des bourses d'excellence pour les étudiants en enseignement. Il faut valoriser. Donc, on donne des bourses... on va donner des bourses d'excellence. On a mis 5 millions par année pour un programme de mentorat. Encore là, quoi de mieux qu'un autre enseignant pour aider un jeune enseignant? Ça se fait dans certaines écoles, mais ça ne se fait pas dans la majorité des écoles, et donc on met un programme de mentorat.

Evidemment aussi, le nombre d'enseignants. Il faut espérer que des enseignants... soit des jeunes qui ont lâché dans les cinq premières années ou des relativement jeunes, là, dans la cinquantaine, soixantaine, qui ont pris leur retraite, mais que, là... On peut-ils les convaincre? On a des mesures, dans notre budget, fiscales, pour que ça soit incitatif à revenir, à ramener des enseignants qui avaient lâché le réseau, les ramener chez nous. Donc, c'est ce qu'on veut.

Evidemment, quand on dit que la moitié des écoles sont vétustes, ce n'est pas encourageant, aller travailler, pour un enseignant, dans une école qui est laide. Donc, si on embellit nos écoles, on va aussi aider nos enseignants. Donc, c'est une série de mesures qui...

Puis il faudrait sensibiliser toute la population. Un enseignant, là, dans certains pays, je pense entre autres... les pays scandinaves, il y a neuf étudiants sur 10 qui sont refusés dans les facultés d'éducation. Pourtant, les salaires sont plus bas que chez nous, mais là-bas, là, c'est bien vu d'être enseignant. Bien, il faut qu'au Québec ça soit important. C'est une personne importante, l'enseignant, l'enseignante. Donc, il y a aussi un changement à faire dans notre société pour valoriser les enseignants.

Donc, ce n'est pas nécessairement des mesures qui vont toutes donner des résultats à court terme, mais augmenter le budget... Tu sais, quand on dit : On augmente le budget de 5,1 % en éducation... Je regardais, la semaine passée, en Ontario, ils ont augmenté le budget de l'éducation de 0 %. Bien, augmenter le budget de l'éducation de 0 % en Ontario, là, je peux-tu vous dire que ça va vouloir dire des coupures? Ça veut dire, un peu comme les libéraux ici ont fait il y a certaines années, ils n'ont pas couvert les coûts de système. Quand on ne couvre pas les coûts de système, là, qui sont 3 %, 3,5 % d'augmentation pour couvrir les coûts de système, puis ça a été le cas... ils ont joué un peu au yoyo, l'ancien gouvernement libéral. Les premières années, ils n'ont pas couvert les coûts de système. La dernière année, année électorale, ils ont plus que couvert les coûts de système. Mais on a joué comme au yoyo, et ça, il ne faut plus jamais que ça arrive.

On a pris l'engagement, comme parti, de dire : Même s'il y avait une récession, là, il n'est pas question de couper en éducation, surtout pas auprès des enfants qui ont des difficultés d'apprentissage. Vous vous rappelez peut-être mes échanges durs avec Philippe Couillard, mais, s'il y a une chose que je n'ai jamais pardonnée à Philippe Couillard... Quand je lui disais : Pouvez-vous vous assurer qu'il n'y a aucune coupure des services aux enfants qui ont des difficultés d'apprentissage?, là, il me parlait de l'importance pour le ministre des Finances d'équilibrer le budget puis de dégager des marges de manoeuvre. Écoutez, là, on ne dégage pas des marges de manoeuvre puis on n'équilibre pas des budgets sur le dos des enfants qui ont des difficultés d'apprentissage. Ça, là, pas de bon sens que ça ait été fait. Ça ne sera plus jamais fait. Donc, ça, c'est important aussi, le message qu'on envoie, de dire : Il ne faut pas juste que ça soit dans les discours que c'est important, l'éducation, il faut que ça soit là dans les décisions.

Puis vous savez, le ministre des Finances, avant que je le convainque d'être candidat, ses questions étaient toutes autour de l'éducation. Donc, on a un ministre des Finances qui croit à l'éducation. On a un ministre des Finances qui ne fera pas comme l'ancien ministre des Finances puis de couper en éducation, jamais. Jamais, il ne serait pas capable de le faire.

Le Président (M. Bachand) : En conclusion.

M. Legault : Donc, c'est important, en conclusion, de valoriser de toutes les façons possibles l'éducation, au Québec. Il faut vraiment que ça devienne la priorité nationale. Puis ce sont des personnes importantes, les enseignants, les enseignantes, dans notre société.

Le Président (M. Bachand) : Merci, M. le premier ministre.

Adoption des crédits

Le temps alloué à l'étude du volet Conseil exécutif du portefeuille — eh oui, déjà, M. le premier ministre — Conseil exécutif étant presque écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix des crédits.

Le programme 1, intitulé Cabinet du lieutenant-gouverneur, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Une voix : Sur division.

Le Président (M. Bachand) : Adopté sur division.

Le programme 2, intitulé Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Une voix : Sur division.

Le Président (M. Bachand) : Adopté sur division.

Documents déposés

En terminant, je dépose les réponses aux demandes de renseignements de l'opposition.

Compte tenu de l'heure, la commission ajourne ses travaux au jeudi 18 avril, après les affaires courantes, où elle va entreprendre l'étude du volet Relations avec les Québécois d'expression anglaise du portefeuille Conseil exécutif des crédits budgétaires. Merci beaucoup.

(Fin de la séance à 21 h 29)